

ANNUAIRE

DU CALVADOS.

Tous les Exemplaires sont paraphés par l'Auteur.

SE TROUVE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT.

PRIX : 2 FRANCS.

ERRATA.

Page 88, ligne 6, au lieu de : *remord*, lisez : remords.

Page 103, ligne 9, au lieu de : *arches légères*, lisez : arches élégantes.

Page 109, 1re. et 2e. lignes de la note, au lieu de : *mais elle a donné pendant le rigoureux hiver, etc.*, lisez : mais elle a donné ces dernières années, et notamment pendant le rigoureux hiver, etc.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS,

POUR

L'ANNÉE 1831.



CAEN,

IMPRIMERIE DE F. POISSON.

1831.

PRÉFACE.

Les événemens qui ont rétabli en 1830 nos institutions sur leurs véritables bases, ont nécessairement apporté dans le personnel des administrations des changemens qui n'ont pas permis au rédacteur de l'ANNUAIRE de réunir tous les renseignemens statistiques dont il se proposait de faire usage. Il a même été tenté plus d'une fois de renoncer à une publication qui lui paraissait devoir offrir peu d'attrait dans un temps où les esprits sont naturellement dirigés vers les grands intérêts qui s'agitent en France.

Quelques encouragemens honorables et des conseils puisés dans d'autres considérations, l'ont déterminé à continuer. Il a compris d'ailleurs que sous le gouvernement qui nous régit, il était permis, même

dans un Annuaire, d'aborder avec liberté non-seulement toutes les questions d'intérêt local, mais encore quelques-unes de celles dont la haute administration s'était jusqu'à présent réservé le débat. Une discussion franche et loyale, quel qu'en soit l'objet, loin de paraître téméraire, sera accueillie maintenant avec faveur. Il s'ensuit qu'on peut considérer comme un devoir pour quiconque n'est pas en position de servir son pays par ses actes, de soumettre aux dépositaires de l'autorité le résultat de ses méditations. Sans doute il pourra arriver que ses intentions seront méconnues ou dénaturées, et que tout en faisant usage de ses réflexions, on ne lui en saura aucun gré; mais qu'importe, pourvu qu'on en profite en effet?

A ne l'envisager que sous ce rapport, un ouvrage périodique de ce genre pourrait être d'une grande utilité, surtout si les personnes qui s'occupent des matières qu'il

comporte voulaient contribuer à sa rédaction.

On ne peut douter, au reste, que l'appel que nous faisons ici à toutes les lumières et à tous les intérêts ne soit bientôt entendu. Un des premiers bienfaits de la loi municipale et départementale qui nous est promise, sera d'appeler aux affaires les hommes qui y seront propres, à l'exclusion des incapacités qu'on y voit surgir depuis longtemps, comme pour prouver la nécessité de changer de système. Le goût des études administratives s'étendra en proportion des droits des administrés. Traitées aujourd'hui avec dédain par des esprits superficiels qui n'en possèdent pas les premiers élémens, ces études deviendront un jour une des bases de l'éducation publique. On peut du moins l'attendre d'un gouvernement comme le nôtre, qui doit s'attacher avant tout à former des citoyens. Nos devoirs et nos droits sont depuis qua-

rante ans inscrites dans une foule de lois éparses dans nos Codes ; il est temps que ceux qui sont appelés à exercer les uns ou à revendiquer les autres, pénètrent enfin dans ce labyrinthe. Que désormais l'aptitude aux emplois de l'administration soit une condition pour les obtenir, et ces études deviendront bientôt populaires.

ÉPOQUES DE L'ANNÉE 1831.

Années 6544 de la période Julienne.
2584 de la fondation de Rome, selon Varron.
2578 de l'ère de Nabonassar.
2607 des Olympiades, ou la 3e. année de la 652e.
1246 des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.		QUATRE-TEMPS.	
Nombre d'or en 1831.	8	Février,	23, 25 et 26.
Epacte.	XVII	Mai,	25, 27 et 28.
Cycle Solaire.	20	Septembre,	21, 23 et 24.
Indiction Romaine. . .	4	Décembre,	14, 16 et 17.
Lettre Dominicale. . .	B		

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 30 janvier.
Les Cendres, 16 février.
PAQUES, 3 avril.
Les Rogations, 9, 10, 11 mai.
ASCENSION, 12 mai.
PENTECOTE, 22 mai.
La Trinité, 29 mai.
La Fête-Dieu, 2 juin.
1er. Dimanche de l'Avent, 27 novembre.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ *Aries*, le Bélier.
♉ *Taurus*, le Taureau.
♊ *Gemini*, les Gémeaux.
♋ *Cancer*, l'Ecrevisse.
♌ *Leo*, le Lion.
♍ *Virgo*, la Vierge.
♎ *Libra*, la Balance.
♏ *Scorpius*, le Scorpion.
♐ *Sagittarius*, le Sagittaire.
♑ *Capricornus*, le Capricorne.
♒ *Aquarius*, le Verseau.
♓ *Pisces*, les Poissons.

PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚶ Vesta.
♀ Vénus.	♃ Jupiter.
♁ Terre.	♄ Saturne.
♂ Mars.	♅ Uranus.
⚳ Cérès.	
⚴ Pallas.	☉ Soleil.
⚵ Junon.	☾ Lune.

ÉCLIPSES DE 1831.

Le 12 Février, éclipse de soleil, *invisible à Paris*.

Le 26 Février, éclipse de lune, *en partie visible à Paris*.

Commencement de l'éclipse à . 3 h. 30 m. 3/4 du soir.
Milieu à . . . . 4 h. 52 m.
Fin de l'éclipse à . . . . . 6 h. 13 m. 1/2.

Le 7 Août, éclipse de soleil, *invisible à Paris*.

Le 23 Août, éclipse de lune, *invisible à Paris*.

SAISONS.

Le Printemps commencera le 21 Mars, à 8 h. 31' du matin.
L'Été commencera le 22 Juin, à 5 h. 48' du matin.
L'Automne commencera le 23 Septemb., à 7 h. 55' du soir.
L'Hiver commencera le 22 Décembre, à 1 h. 15' du soir.

Tableau des plus grandes Marées pour l'année 1831.

Jours de la Syzygie.		Heures.	Hauteur de la Marée.
Le 14 Janv.	N. L.	1 h. 58 m. du mat.	0,87
Le 28	P. L.	2 h. 42 m. du mat.	0,94
Le 12 Fév.	N. L.	5 h. 8 m. du soir.	0,94
Le 26	P. L.	4 h. 59 m. du soir.	0,95
Le 14 Mars.	N. L.	5 h. 59 m. du mat.	1,07
Le 28	P. L.	8 h. 51 m. du mat.	0,91
Le 12 Avril.	N. L.	4 h. 9 m. du soir.	1,10
Le 27	P. L.	0 h. 28 m. du mat.	0,83
Le 12 Mai.	N. L.	0 h. 10 m. du mat.	1,04
Le 26	P. L.	4 h. 10 m. du soir.	0,78
Le 10 Juin.	N. L.	7 h. 1 m. du mat.	0,87
Le 25	P. L.	7 h. 9 m. du mat.	0.76
Le 9 Juillet.	N. L.	1 h. 57 m. du soir.	0,96
Le 24	P. L.	9 h. 14 m. du soir.	0,81
Le 7 Août.	N. L.	10 h. 13 m. du soir.	0.98
Le 23	P. L.	10 h. 15 m. du mat.	0,92
Le 6 Sept.	N. L.	8 h. 42 m. du mat.	0,99
Le 21	P. L.	10 h. 5 m. du soir.	1,03
Le 5 Octob.	N. L.	9 h. 55 m. du soir.	0,94
Le 21	P. L.	8 h. 54 m. du mat.	1,09
Le 4 Nov.	N. L.	1 h. 47 m. du soir.	0,86
Le 19	P. L.	7 h. 7 m. du soir.	1,03
Le 4 Déc.	N. L.	7 h. 57 m. du mat.	0,81
Le 19	P. L.	5 h. 20 m. du mat.	1,03

Dans nos ports les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. On aura ainsi l'époque où elles arrivent en comptant un jour et demi après les syzygies. On voit par le tableau ci-dessus que les marées du 15 mars, du 15 avril et du 22 octobre, seront les plus fortes de cette année Elles pourront occasionner quelques accidens si les vents les favorisent.

ÉQUATION DE L'HORLOGE.

Le *temps vrai* ou *apparent* est celui qui est réglé par le mouvement vrai du soleil ; ainsi le midi vrai est l'instant où le centre du soleil est dans le méridien. Un jour vrai est l'intervalle de deux retours du soleil au même méridien : pendant cet intervalle, il passe au méridien 360 degrés de l'équateur céleste, plus un arc de ce cercle égal au mouvement diurne du soleil en ascension droite. Ainsi, ce mouvement étant inégal, les jours vrais ne peuvent être égaux. Une horloge bien réglée ne s'accordera avec le temps vrai que quatre fois dans l'année ; tous les autres jours elle avancera ou retardera, selon que la longitude moyenne du soleil sera plus petite ou plus grande que son ascension droite vraie.

(*Extrait de la connaissance des temps.*)

La table qui suit indique l'heure que devra marquer en 1831 une montre bien réglée les 2, 8, 14, 20 et 26 de chaque mois, à midi vrai.

Mois.	Le 2.	Le 8.	Le 14.	Le 20.	Le 26.
	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.
Janvier.	0 4 9	0 6 51	0 9 15	0 11 16	0 12 49
Février.	0 14 0	0 14 30	0 14 31	0 14 6	0 13 16
Mars.	0 12 31	0 11 9	0 9 34	0 7 49	0 5 59
Avril.	0 3 49	0 2 2	0 0 25	11 58 58	11 57 47
Mai.	11 56 52	11 56 18	11 56 5	11 56 11	11 56 37
Juin.	11 57 30	11 58 31	11 59 45	0 0 59	0 2 16
Juillet.	0 3 29	0 4 33	0 5 25	0 5 56	0 6 9
Août.	0 6 57	0 5 25	0 4 31	0 3 17	0 1 46
Septembre.	11 59 42	11 57 45	11 55 41	11 53 34	11 51 29
Octobre.	11 49 31	11 47 45	11 46 12	11 44 59	11 44 8
Novembre.	11 43 43	11 43 55	11 44 55	11 45 42	11 47 21
Décembre.	11 49 27	11 51 56	11 54 42	11 57 38	0 0 37

JANVIER.

Le Soleil entre dans le Verseau le 20, à 5 h. 42′ du soir.

☾ D. Q. le 5, à 11 h. 4′ du soir.
● N. L. le 14, à 1 h. 8′ du matin.
☽ P. Q. le 21, à 7 h 38′ du matin.
○ P. L. le 28, à 2 h. 42′ du matin.

Les jours croissent de 31′ le matin et de 32′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Soleil. Cou. H.	M.	Lune. Lever H.	M.	Lune. Couc. H.	M.	J. de la L.
1	samedi.	CIRCONCISION.	7	53	4	8	7	55 Soir.	9	58 Matin.	18
2	*Dim.*	s. Basile, év.	7	52	4	8	9	1	10	10	19
3	lundi.	ste. Genn., V.	7	51	4	9	10	7	10	39	20
4	mardi.	s. Tite, évêque.	7	51	4	9	11	11	11	5	21
5	mercr.	s. Siméon Stylite.	7	50	4	10			11	29	22
6	jeudi.	L'EPIPHANIE.	7	50	4	11	0	13	11	53	23
7	vendr.	s. Aldric, évêq.	7	49	4	11	1	14 Matin.	0	18 Soir.	24
8	samedi.	s. Lucien, Mart.	7	48	4	12	2	15	0	44	25
9	1. *Dim.*	ste. Marcienne.	7	47	4	13	3	15	1	14	26
10	lundi.	s. Guillaume, év.	7	47	4	14	4	13	1	47	27
11	mardi.	s. Hygin, Pape.	7	46	4	15	5	10	2	26	28
12	mercr.	s. Satyre, Mart.	7	45	4	16	6	3	3	11	29
13	jeudi.	Baptême de N. S.	7	44	4	17	6	54	4	3	30
14	vendr.	s. Hylaire, év.	7	43	4	18	7	59	5	2	1
15	samedi.	s. Maur, abbé.	7	42	4	19	8	10	0	6	2
16	2. *Dim.*	s. Paul, Ermite.	7	41	4	20	8	55	7	13	3
17	lundi.	s. Antoine, abbé	7	40	4	21	9	26	8	23	4
18	mardi.	Chaire de s. Pierre	7	39	4	22	9	56	9	34	5
19	mercr.	s. Contest, év.	7	37	4	23	10	24	10	46	6
20	jeudi.	s. Fab. et Séb., m.	7	36	4	24	10	52	11	58	7
21	vendr.	ste. Agnès, v.	7	35	4	26	11	22			8
22	samedi.	s. Vincent, m.	7	34	4	27	11	55	1	12 Matin.	9
23	3. *Dim.*	ste. Emérantienne	7	32	4	29	0	33 Soir.	2	26	10
24	lundi.	s. Timothée, év.	7	31	4	30	1	17	3	57	11
25	mardi.	Conv. de s. Paul.	7	30	4	31	2	9	4	44	12
26	mercr.	s. Polycarpe, év.	7	28	4	32	3	8	5	45	13
27	jeudi.	s. Julien, év.	7	27	4	34	4	13	6	37	14
28	vendr.	s. Jean Chrysost.	7	26	4	35	5	21	7	21	15
29	samedi.	s. Fr. de Salles.	7	24	4	36	6	30	7	57	16
30	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	23	4	38	7	38	8	29	17
31	lundi.	ste. Honorine, v.	7	21	4	39	8	45	8	57	18

FÉVRIER.

Le Soleil entre dans les Poissons le 19, à 8 h. 22′ du matin.

☾ D. Q. le 4, à 8 h. 22′ du soir.
● N. L. le 12, à 5 h. 8′ du soir.
☽ P. Q. le 19, à 3 h. 8′ du soir.
○ P. L. le 26, à 4 h. 59′ du soir.

Les jours croissent de 44′ le matin et de 45′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	mardi.	s. Ignace, év.	7	20	4	41	9	Soir. 49	9	Matin. 23	19
2	mercr.	*La Purification.*	7	18	4	42	10	52	9	48	20
3	jeudi.	ste. Félicité.	7	17	4	44	11	54	10	13	21
4	vendr.	s. Eutiche, m.	7	15	4	45			10	39	22
5	samedi.	ste. Agathe, v.	7	14	4	47	0	Matin. 53	11	7	23
6	*Dim.*	*Sexagesime.*	7	12	4	49	1	54	11	39	24
7	lundi.	s. Romuald.	7	10	4	50	2	52	0	Soir. 15	25
8	mardi.	s. Honorat, év.	7	9	4	52	3	47	0	58	26
9	mercr.	ste. Apolline, v.	7	7	4	53	4	[illegible]	1	47	27
10	jeudi.	ste. Scolastique.	7	6	4	55	5	28	2	42	28
11	vendr.	s. Severin, év.	7	4	4	57	6	10	3	46	29
12	samedi.	ste. Eulalie, v.	7	2	4	58	6	49	4	54	30
13	*Dim.*	*Quinquagésime.*	7	1	5	0	7	23	6	5	1
14	lundi.	s. Valentin, pr.	6	59	5	2	7	54	7	18	2
15	mardi.	s. Faustin, mart.	6	57	5	3	8	24	8	31	3
16	mercr.	*Les Cendres.*	6	56	5	5	8	52	9	45	4
17	jeudi.	s. Silvain, év.	6	54	5	7	9	23	11	0	5
18	vendr.	s. Siméon, év.	6	52	5	9	9	55			6
19	samedi.	s. Gabin, prêtre.	6	50	5	10	10	52	0	Matin. 14	7
20	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	49	5	12	11	15	1	26	8
21	lundi.	s. Pepin, duc.	6	47	5	14	0	Soir. 1	2	33	9
22	mardi.	s. Baradat, solit.	6	45	5	16	0	57	3	34	10
23	mercr.	*Quatre-Temps.*	6	44	5	17	1	58	4	29	11
24	jeudi.	s. Mathias, ap.	6	42	5	19	3	4	5	16	12
25	vendr.	s. Florent.	6	40	5	21	4	13	5	34	13
26	samedi.	s. Félix, pape.	6	38	5	23	5	21	6	28	14
27	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	37	5	24	6	28	6	58	15
28	lundi.	s. Romain, ab.	6	33	5	6	7	33	7	25	16

MARS.

Le Soleil entre dans le Bélier le 21, à 8 h. 31′ du matin.

☾ D. Q. le 6, à 5 h. 20′ du soir.
● N. L. le 14, à 5 h. 59′ du matin.
☽ P. Q. le 20, à 10 h. 27′ du soir.
○ P. L. le 28, à 8 h. 31′ du matin.

Les jours croissent de 53′ le matin et 53′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	Soleil. Lev. M.	Soleil. Cou. H.	Soleil. Cou. M.	Lune. Lev. H.	Lune. Lev. M.	Lune. Couc. H.	Lune. Couc. M.	J. de la L.
1	mardi.	s. Aubin, év.	6	53	5	28	8 Soir.	38	7 Matin.	51	17
2	mercr.	s. Simplice.	6	31	5	30	9	41	8	15	18
3	jeudi.	ste. Cunegonde.	6	29	5	31	10	43	8	41	19
4	vendr.	s. Casimir, pr.	6	28	5	33	11	43	9	9	20
5	samedi.	s. Drausin, év.	6	26	5	35			9	39	21
6	3. *Dim.*	*Oculi.*	6	24	5	37	0 Matin.	42	10	14	22
7	lundi.	s. Théophile.	6	22	5	39	1	39	10	53	23
8	mardi.	s. Jean-de-Dieu.	6	20	5	40	2	32	11	39	24
9	mercr.	Les 40 Martyrs.	6	19	5	42	3	21	0 Soir.	31	25
10	jeudi.	s. Doctrovée, ab.	6	17	5	44	4	6	1	31	26
11	vendr.	s. Sophrone, év.	6	15	5	46	4	47	2	37	27
12	samedi.	s. Maximilien, m.	6	13	5	48	5	23	3	47	28
13	4. *Dim.*	*Lætare.*	6	11	5	49	5	56	5	0	29
14	lundi.	s. Lubin, év.	6	10	5	51	6	27	6	16	1
15	mardi.	s. Longin, soldat.	6	8	5	53	6	57	7	33	2
16	mercr.	s. Cyriaque, d.	6	6	5	55	7	28	8	50	3
17	jeudi.	s. Patrice, év.	6	4	5	57	8	2	10	7	4
18	vendr.	s. Cyrile, év.	6	2	5	58	8	57	11	22	5
19	samedi.	s. Joseph.	6	1	6	0	9	18			6
20	5. *Dim.*	*La Passion.*	5	59	6	2	10	5	0 Matin.	32	7
21	lundi.	s. Lucipin, ab.	5	57	6	4	10	58	1	37	8
22	mardi.	s. Epaphrodite.	5	55	6	6	11	57	2	35	9
23	mercr.	s. Victorien, m.	5	53	6	8	1 Soir.	2	3	21	10
24	jeudi.	s. Pigménie, pr.	5	51	6	9	2	8	4	1	11
25	vendr.	*L'Annonciation.*	5	50	6	11	3	15	4	56	12
26	samedi	s. Ludger, év.	5	48	6	13	4	22	5	6	13
27	6. *Dim.*	*Les Rameaux.*	5	46	6	15	5	28	5	34	14
28	lundi.	s. Gontran, roi.	5	44	6	17	6	32	6	0	15
29	mardi.	s. Eustase, abbé.	5	42	6	18	7	36	6	24	16
30	mercr.	s. Jean-Climaque.	5	41	6	20	8	39	6	50	17
31	jeudi.	s. Guy, abbé.	5	39	6	22	9	41	7	18	18

AVRIL.

Le Soleil entre dans le Taureau le 20, à 8 h. 57′ du soir.

☾ D. Q. le 5, à 0 h. 12′ du soir.
● N. L le 12, à 4 h. 9′ du soir.
☽ P. Q. le 19, à 6 h. 37′ du matin.
☺ P. L le 27, à 0 h. 28′ du matin.

Les jours croissent de 49′ le matin et de 49′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	vendr.	*Vendredi-Saint.*	5	37	6	24	10	Soir. 41	7	Matin. 47	19
2	samedi.	s. François de P.	5	35	6	25	11	38	8	19	20
3	*Dim.*	PAQUES.	5	34	6	27			8	57	21
4	lundi.	s. Ambroise, év.	5	32	6	29	0	Matin. 33	9	40	22
5	mardi.	s. Vincent-Ferrier.	5	30	6	31	1	23	10	29	23
6	mercr.	s. Sixte, pape.	5	28	6	33	2	9	11	24	24
7	jeudi.	s. Hégésippe, hist	5	26	6	34	2	50	0	Soir. 26	25
8	vendr.	s. Gautier, abbé.	5	25	6	36	3	28	1	33	26
9	samedi.	s. Eupsyche, m.	5	23	6	38	4	1	2	44	27
10	1. *Dim.*	*Quasimodo.*	5	21	6	40	4	33	3	58	28
11	lundi.	s. Eustorge, pr.	5	19	6	41	5	3	5	15	29
12	mardi.	s. Zénon, év.	5	18	6	43	5	34	6	33	30
13	mercr.	s. Justin, mart.	5	16	6	45	6	5	7	52	1
14	jeudi.	s. Lambert, év.	5	14	6	47	6	40	9	12	2
15	vendr.	s. Crescent, mart.	5	12	6	48	7	20	10	28	3
16	samedi.	s. Paterne, év.	5	11	6	50	8	6	11	37	4
17	2. *Dim.*	s. Anicet, pape.	5	9	6	52	8	59			5
18	lundi.	s. Eleuthère, év.	5	7	6	54	9	58	0	Matin. 37	6
19	mardi.	s. Paphenuce, m.	5	6	6	55	11	1	1	28	7
20	mercr.	s. Marcellin, év.	5	4	6	57	0	Soir. 8	2	11	8
21	jeudi.	s. Anselme, év.	5	2	6	59	1	15	2	47	9
22	vendr.	ste. Opportune.	5	0	7	0	2	21	3	18	10
23	samedi.	s. Georges, m.	4	59	7	2	3	26	3	46	11
24	3. *Dim.*	s. Sabas, mart.	4	57	7	4	4	50	4	12	12
25	lundi.	s. Marc. *Abstin.*	4	55	7	5	5	54	4	36	13
26	mardi.	s. Clet, pape.	4	54	7	7	6	57	5	1	14
27	mercr.	s. Anthime, év.	4	52	7	9	7	59	5	27	15
28	jeudi.	ss. Vital et Agric.	4	51	7	10	8	59	5	55	16
29	vendr.	s. Robert, abbé.	4	49	7	12	9	58	6	26	17
30	samedi.	s. Eutrope, év.	4	47	7	13	10	53	7	1	18

MAI.

Le Soleil entre dans les Gémeaux le 21, à 9 h. 15′ du soir.

☾ D. Q. le 5, à 3 h. 44′ du matin.
● N. L. le 12, à 0 h. 10′ du matin.
☽ P. Q. le 18, à 4 h. 22′ du soir.
☺ P. L. le 26, à 4 h. 18′ du soir.

Les jours croissent de 58′ le matin et de 38′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Soleil. Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Lune. Couc. H.	M.	J. de la L.
1	4. *Dim.*	s. Jacq. et s. Phil	4	46	7	15	11	25 Soir.	7	41 Matin.	19
2	lundi.	s. Athanase, év.	4	44	7	16			8	27	20
3	mardi.	Inv. de la Ste. Cr.	4	43	7	18	0	12 Matin.	9	20	21
4	mercr.	ste. Monique, v^e.	4	41	7	20	0	54	10	2	22
5	jeudi.	s. Pie V, pape.	4	40	7	21	1	32	11	23	23
6	vendr.	s. Jean P.-Lat.	4	38	7	23	2	6	0	28 Soir.	24
7	samedi.	ste. Marie Egyp.	4	36	7	24	2	58	1	37	25
8	5. *Dim.*	s. Viron, év.	4	35	7	26	3	6	2	51	26
9	lundi.	*Rogations.*	4	33	7	27	3	35	4	9	27
10	mardi.	s. Dioscoride, m.	4	32	7	29	4	5	5	28	28
11	mercr.	s. Mamert, év.	4	31	7	30	4	38	6	48	29
12	jeudi.	L'ASCENSION.	4	29	7	31	5	14	8	6	1
13	vendr.	s. Servais, év.	4	28	7	33	5	58	9	21	2
14	samedi.	s. Pacôme, abbé.	4	26	7	34	6	49	10	29	3
15	6. *Dim.*	ste. Dimpne, v.	4	25	7	36	7	47	11	26	4
16	lundi.	s. Regnobert, év.	4	24	7	37	8	51			5
17	mardi.	ste. Restitue, v.	4	22	7	38	9	58	0	14 Matin.	6
18	mercr.	s. Venant, mart.	4	21	7	39	11	7	0	54	7
19	jeudi.	s. Yves, prêtre.	4	20	7	41	0	14 Soir.	1	26	8
20	vendr.	s. Paul, év.	4	19	7	42	1	21	1	54	9
21	samedi.	*Vigile-jeûne.*	4	17	7	43	2	26	2	20	10
22	*Dim.*	PENTECOTE.	4	16	7	44	3	29	2	44	11
23	lundi.	s. Didier, év.	4	15	7	46	4	51	3	8	12
24	mardi.	s. Donatien, m.	4	14	7	47	5	32	3	33	13
25	mercr.	*Quatre-Temps.*	4	13	7	48	6	33	4	0	14
26	jeudi.	s. Augustin, év.	4	12	7	49	7	33	4	28	15
27	vendr.	s. Evroult, abbé.	4	11	7	50	8	30	5	2	16
28	samedi.	s. Manvieu, év.	4	10	7	51	9	22	5	40	17
29	1. *Dim.*	LA TRINITÉ	4	9	7	52	10	11	6	23	18
30	lundi.	s. Félix, pape.	4	8	7	53	10	55	7	13	19
31	mardi.	ste. Pétronille, v.	4	7	7	54	11	33	8	19	20

JUIN.

Le Soleil entre dans l'Ecrevisse le 22, à 5 h. 48′ du matin.

☾ D. Q. le 3, à 3 h. 29′ du soir.
● N. L. le 10, à 7 h. 1′ du matin.
☽ P. Q. le 17, à 4 h. 9′ du matin.
○ P. L. le 25, à 7 h. 9′ du matin.

Les jours croissent de 9′ le matin et de 8′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Pamphile.	4	6	7	54			9	Mat. 10	21
2	jeudi.	FÊTE-DIEU.	4	5	7	55	0	Matin. 7	10	13	22
3	vendr.	ste. Clotilde, R.	4	4	7	56	0	38	11	21	23
4	samedi.	s. Quirin, év.	4	4	7	57	1	7	0	Soir. 31	24
5	2. *Dim.*	s. Boniface, mart.	4	3	7	57	1	54	1	44	25
6	lundi.	s. Paul, év. et m.	4	2	7	58	2	2	3	0	26
7	mardi.	s. Licarion, év.	4	1	7	59	2	52	4	17	27
8	mercr.	s. Médard, év.	4	1	7	59	3	6	5	35	28
9	jeudi.	ste. Félicité, m.	4	0	8	0	3	46	6	51	29
10	vendr.	s. Evremont, ab.	4	0	8	0	4	50	8	5	1
11	samedi.	s. Barnabé, ap.	3	59	8	1	5	25	9	9	2
12	3. *Dim.*	*Sacré-Cœur.*	3	59	8	1	6	27	10	3	3
13	lundi.	s. Antoine, Er.	3	58	8	2	7	36	10	47	4
14	mardi.	s. Quintien, év.	3	58	8	2	8	46	11	25	5
15	mercr.	ste. Modeste, m.	3	58	8	2	9	56	11	53	6
16	jeudi.	s. Cyr, mart.	3	57	8	3	11	4			7
17	vendr.	ste. Marine, v.	3	57	8	3	0	Soir. 10	0	Matin. 20	8
18	samedi.	s. Avit, abbé.	3	57	8	3	1	15	0	45	9
19	4. *Dim.*	ss. Gerv. et Prot.	3	57	8	3	2	18	1	9	10
20	lundi.	s. Silvère, pape.	3	57	8	3	3	20	1	33	11
21	mardi.	ss. Naz. et Celse.	3	57	8	3	4	20	1	59	12
22	mercr.	s. Paulin, év.	3	57	8	3	5	20	2	27	13
23	jeudi.	ste. Marie.	3	57	8	3	6	19	2	58	14
24	vendr.	*s. Jean-Baptiste.*	3	57	8	3	7	13	3	34	15
25	samedi.	s. Prosper, év.	3	57	8	3	8	4	4	15	16
26	5. *Dim.*	ss. Jean et Paul, m.	3	57	8	3	8	50	5	4	17
27	lundi.	s. Ladislas, roi.	3	57	8	3	9	30	5	58	18
28	mardi.	s. Irénée, év.	3	57	8	3	10	5	6	57	19
29	mercr.	*ss. Pierre et Paul.*	3	58	8	2	10	37	7	59	20
30	jeudi.	Comm. de s. Paul.	3	58	8	2	11	6	9	3	21

JUILLET.

Le Soleil entre dans le Lion le 23, à 4 h. 38' du soir.

☾ D. Q. le 2, à 11 h. 50' du soir.
● N. L. le 9, à 1 h. 57' du soir.
☽ P. Q. le 16, à 6 h. 12' du soir.
○ P. L. le 24, à 9 h. 14' du soir.

Les jours diminuent de 28' le matin et de 28' le soir.

Jours du mois.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.		Soleil. Cou. H. M.		Lune. Lev. H. M.		Lune. Couc. H. M.		J. de la L.
			H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	vendr.	s. Martial, év.	3	58	8	1	11	52 (soir)	10	24 (matin)	22
2	samedi.	Visit. de la Ste. V.	3	59	8	1			11	25	23
3	6. *Dim.*	s. Anatole, év.	3	59	8	0	0	0 (matin)	0	36 (soir)	24
4	lundi.	Transl. de s. Mart.	4	0	8	0	0	24	1	50	25
5	mardi.	ste. Zoé, mart.	4	0	8	0	0	57	3	5	26
6	mercr.	s. Tranquille.	4	1	7	59	1	32	4	20	27
7	jeudi.	s. Allyre, év.	4	2	7	58	2	14	5	35	28
8	vendr.	ste. Elizabeth.	4	2	7	58	3	4	6	44	29
9	samedi.	ste. Anatolie, v.	4	3	7	57	4	3	7	43	30
10	7. *Dim.*	Les 7 Frères, m.	4	4	7	56	5	9	8	32	1
11	lundi.	s. Benoit, abbé.	4	4	7	55	6	19	9	14	2
12	mardi.	s. Félix, mart.	4	5	7	54	7	31	9	49	3
13	mercr.	s. Silas, ap.	4	6	7	54	8	40	10	18	4
14	jeudi.	s. Loup et s. Vigor.	4	7	7	53	9	46	10	45	5
15	vendr.	s. Thomas d'Aq.	4	8	7	52	10	52	11	10	6
16	samedi.	s. Vitalien, év.	4	9	7	51	0	0 (soir)	11	34	7
17	8. *Dim.*	LA DÉDICACE.	4	10	7	50	1	4	11	58	8
18	lundi.	s. Clair, prêtre.	4	11	7	49	2	6			9
19	mardi.	s. Arsène, diacre.	4	12	7	48	3	7	0	25 (matin)	10
20	mercr.	ste. Marguerite, v.	4	13	7	47	4	6	0	55	11
21	jeudi.	ste. Praxède, v.	4	14	7	46	5	2	1	29	12
22	vendr.	ste. Marie-Mad.	4	15	7	45	5	55	2	9	13
23	samedi.	s. Ravent, mart.	4	16	7	45	6	43	2	55	14
24	9. *Dim.*	s. Vincent de P.	4	17	7	42	7	26	3	48	15
25	lundi.	s. Jacques, ap.	4	18	7	41	8	4	4	46	16
26	mardi.	ste. Anne.	4	20	7	40	8	37	5	50	17
27	mercr.	ste. Anthuse, v.	4	21	7	38	9	6	6	54	18
28	jeudi.	s. Pantaléon, m.	4	22	7	37	9	35	8	2	19
29	vendr.	ste. Marthe.	4	24	7	36	10	2	9	13	20
30	samedi.	s. Ignace de Loyola	4	25	7	34	10	29	10	24	21
31	10 *Dim.*	s. Germain, év.	4	27	7	32	10	59	11	35	22

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 11 h. 11' du soir.

☾ D. Q. le 1, à 5 h. 31' du matin.
● N. L. le 7, à 10 h. 13' du soir.
☽ P. Q. le 13, à 10 h. 33' du matin.
○ P. L. le 23, à 10 h. 15' du matin.
☾ D. Q. le 30, à 10 h. 57' du matin.

Les jours diminuent de 46' le matin et de 46' le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Exup. 1er év. de B.	4	28	7	31	11	50 Soir.	0	44 Soir.	23
2	mardi.	s. Pierre ès liens.	4	29	7	30			2	3	24
3	mercr.	s. Etienne, pape.	4	30	7	29	0	3 Matin.	3	18	25
4	jeudi.	s. Dominique.	4	32	7	28	0	53	4	27	26
5	vendr.	ste. Afre, mart.	4	33	7	26	1	46	5	29	27
6	samedi.	Transfig. de N. S.	4	35	7	25	2	47	6	23	28
7	11 *Dim.*	s. Donat, év.	4	36	7	23	3	56	7	7	29
8	lundi.	Oct. de s. Exupère.	4	38	7	22	5	6	7	45	1
9	mardi.	s. Romain, soldat.	4	39	7	20	6	19	8	17	2
10	mercr.	s. Laurent, diacre.	4	41	7	19	7	29	8	45	3
11	jeudi.	ste Suzanne.	4	42	7	17	8	39	9	11	4
12	vendr.	ste. Claire, vierge.	4	44	7	16	9	47	9	37	5
13	samedi.	*Vigile jeûne.*	4	45	7	14	10	52	10	1	6
14	12 *Dim.*	s. Hipolyte, m.	4	47	7	12	11	54	10	28	7
15	lundi.	L'ASSOMPTION.	4	48	7	11	0	56 Soir.	10	57	8
16	mardi.	s. Roch, laïque.	4	50	7	9	1	58	11	30	9
17	mercr.	s. Mammez, m.	4	52	7	8	2	54			10
18	jeudi.	ste Hélène, imp.	4	53	7	6	3	48	0	8 Matin.	11
19	vendr.	s. Magne, év.	4	55	7	4	4	39	0	52	12
20	samedi.	s. Bernard, abbé.	4	57	7	3	5	24	1	41	13
21	13 *Dim.*	s. Privat.	4	58	7	1	6	4	2	36	14
22	lundi.	Oct. de l'Assomp.	5	0	6	59	6	40	3	58	15
23	mardi.	ste. Chantal, ve.	5	1	6	58	7	12	4	44	16
24	mercr.	s. Barthélemi, ap.	5	3	6	56	7	41	5	54	17
25	jeudi.	s. Louis, roi de F.	5	5	6	54	8	10	7	5	18
26	vendr.	s. Zéphirin, pape.	5	7	6	53	8	58	8	17	19
27	samedi.	s. Césaire, év.	5	8	6	51	9	7	9	50	20
28	14 *Dim.*	s. Augustin, év.	5	10	6	49	9	39	10	44	21
29	lundi.	ste. Sabine, ve.	5	12	6	48	10	14	11	57	22
30	mardi.	s. Fiacre, solit.	5	13	6	46	10	54	1	10 S.	23
31	mercr.	ss. Félix et Adaucte	5	15	6	44	11	42	2	20	24

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 7 h. 55′ du soir.

● N. L. le 6, à 8 h. 42′ du matin.
☽ P. Q. le 14, à 4 h. 51′ du matin.
○ P. L. le 21, à 10 h. 5′ du soir.
☾ D. Q. le 28, à 4 h. 38′ du soir.

Les jours diminuent de 52′ le matin et de 52′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	jeudi.	s. Gilles, abbé.	5	17	6	42			3	Soir. 24	25
2	vendr.	s. Antonin, mart.	5	18	6	41	0	Matin. 42	4	19	26
3	samedi.	Transl. de s. Regn.	5	20	6	39	1	46	5	7	27
4	15 *Dim.*	s. Grég. le Grand.	5	22	6	37	2	55	5	48	28
5	lundi.	s. Victorin, év.	5	24	6	35	4	5	6	31	29
6	mardi.	s. Joachim.	5	25	6	34	5	16	6	51	1
7	mercr.	s. Cloud, prêtre.	5	27	6	32	6	27	7	18	2
8	jeudi.	*Nativité de la V.*	5	29	6	30	7	36	7	48	3
9	vendr.	s. Gorgon et ses C.	5	31	6	28	8	42	8	12	4
10	samedi	ste. Pulchérie, v.	5	32	6	27	9	48	8	56	5
11	16 *Dim.*	s. Hyacinthe, m.	5	34	6	25	10	51	9	4	6
12	lundi.	s. Révérend, pr.	5	36	6	23	11	53	9	35	7
13	mardi.	s. Maurille, év.	5	38	6	21	0	Soir. 52	10	11	8
14	mercr.	Exalt. de la ste. †	5	40	6	20	1	47	10	55	9
15	jeudi.	Oct. de la Nativ.	5	41	6	18	2	39	11	39	10
16	vendr.	s. Cyprien, év. et m	5	43	6	16	3	27			11
17	samedi.	s. Lambert, év.	5	45	6	14	4	9	0	Matin. 33	12
18	17 *Dim.*	s. Ferréol, mart.	5	47	6	12	4	46	1	33	13
19	lundi	s. Janvier, év.	5	48	6	11	5	19	2	36	14
20	mardi.	s. Eustache, m.	5	50	6	9	5	51	3	44	15
21	mercr.	*Quatre-Temps.*	5	52	6	7	6	20	4	56	16
22	jeudi.	s. Maurice, m.	5	54	6	5	6	48	6	9	17
23	vendr.	ste. Thècle, v.	5	56	6	4	7	17	7	23	18
24	samedi.	s. Gérard, év.	5	57	6	2	7	48	8	40	19
25	18 *Dim.*	s. Firmin, év.	5	59	6	0	8	23	9	56	20
26	lundi.	s. Fauste, mart.	6	1	5	58	9	3	11	10	21
27	mardi.	s. Côme et s. Dam.	6	3	5	56	9	50	0	Soir. 21	22
28	mercr.	ste. Liobe, vierge.	6	5	5	53	10	45	1	27	23
29	jeudi.	s. Michel, arch.	6	6	5	53	11	47	2	25	24
30	vendr.	s. Jérôme, pr. et d.	6	8	5	51	12	51	3	15	25

OCTOBRE.

Le Soleil entre dans le Scorpion le 24, à 4 h. 13' du matin.

● N. L. le 5, à 9 h. 53' du soir.
☽ P. Q. le 14, à 0 h. 9' du matin.
☺ P. L. le 21, à 8 h. 54' du matin.
☾ D. Q. le 28, à 0 h. 12' du matin.

Les jours diminuent de 52' le matin et de 52' le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil Lev. H.	M.	Soleil Cou. H.	M.	Lune Lev. H.	M.	Lune Couc. H.	M.	J. de la L.
1	samedi.	s. Rémi, évêque.	6	10	5	49	0	51 [Matin]	3	57 [Soir]	26
2	19 *Dim.*	ss. Anges gardiens	6	12	5	47	2	3	4	31	27
3	lundi.	s. Candide, m.	6	13	5	46	3	12	5	2	28
4	mardi.	s. François d'Ass.	6	15	5	44	4	22	5	19	29
5	mercr.	s. Placide, moine.	6	17	5	42	5	30	5	35	30
6	jeudi.	s. Bruno, solitaire.	6	19	5	40	6	37	6	22	1
7	vendr.	ste. Justine, v.	6	21	5	39	7	43	6	46	2
8	samedi.	ste. Réparate, v.	6	22	5	37	8	48	7	13	3
9	20 *Dim.*	s. Dénis, évêque.	6	24	5	35	9	50	7	42	4
10	lundi.	s. Géréon et ses c.	6	26	5	33	10	51	8	16	5
11	mardi.	s. Nicaise, évêque.	6	28	5	31	11	49	8	55	6
12	mercr.	s. Wilfride, év.	6	29	5	30	0	41 [Soir]	9	40	7
13	jeudi.	s. Géraut, comte	6	31	5	28	1	30	10	31	8
14	vendr.	s. Caliste, pape.	6	33	5	26	2	14	11	27	9
15	samedi.	ste. Thérèse, v.	6	35	5	24	2	52			10
16	21 *Dim.*	s. Gal, abbé.	6	37	5	23	3	20	0	26 [Matin]	11
17	lundi.	ste. Hedwige, v[e].	6	38	5	21	3	56	1	31	12
18	mardi.	s. Luc, évang.	6	40	5	19	4	26	2	40	13
19	mercr.	s. Aquilin, év.	6	42	5	17	4	53	3	54	14
20	jeudi.	s. Caprais, mart.	6	43	5	16	5	23	5	8	15
21	vendr.	ste. Ursule, v.	6	45	5	14	5	52	6	25	16
22	samedi.	s. Mellon, év.	6	47	5	12	6	26	7	42	17
23	22 *Dim.*	s. Romain, év.	6	49	5	11	7	5	8	59	18
24	lundi.	s. Magloire, év.	6	50	5	9	7	50	10	16	19
25	mardi.	s. Loup, év. de B.	6	52	5	7	8	42	11	27	20
26	mercr.	s. Amand.	6	54	5	5	9	42	0	28 [Soir]	21
27	jeudi.	s. Frumence, év.	6	55	5	4	10	49	1	20	22
28	vendr.	ss. Simon et Jude.	6	57	5	2	11	58	2	4	23
29	samedi	s. Quentin, év.	6	59	5	0			2	40	24
30	23 *Dim.*	s. Léon, pape.	7	1	4	59	1	9 [M.]	3	12	25
31	lundi.	*Vigile-jeûne.*	7	2	4	57	2	10	3	39	26

NOVEMBRE.

Le Soleil entre dans le Sagittaire le 23, à 0 h 44′ du matin.

● N. L. le 4, à 1 h. 47′ du soir.
☽ P. Q. le 12, à 6 h. 55′ du soir.
☺ P. L. le 19, à 7 h. 7′ du soir.
☾ D. Q. le 26, à 10 h. 57′ du matin.

Les jours diminuent de 39′ le matin et de 38′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev H.	M.	Soleil. Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M	Lune. Couc. H.	M.	J. de la L.
1	mardi.	LA TOUSSAINT.	7	4	4	55	3	Matin. 25	4	Soir. 3	27
2	mercr.	*Les Trepassés.*	7	5	4	54	4	29	4	28	28
3	jeudi.	s. Marcel, év.	7	7	4	52	5	36	4	58	29
4	vendr.	s. Charles Borrom.	7	9	4	51	6	40	5	18	30
5	samedi	s. Vigor, évêque.	7	10	4	50	7	43	5	46	1
6	24 *Dim.*	s. Léonard, abbé.	7	12	4	47	8	45	6	18	2
7	lundi.	s. Florent, évêque.	7	13	4	46	9	44	6	54	3
8	mardi.	Saintes Reliques.	7	15	4	44	10	39	7	35	4
9	mercr.	s Théodore, év.	7	16	4	43	11	28	8	22	5
10	jeudi.	s. Martin, pape.	7	18	4	41	0	Soir. 13	9	16	6
11	vendr.	s. Martin, évêque	7	19	4	40	0	50	10	15	7
12	samedi.	s. Ruf, évêque.	7	21	4	38	1	27	11	15	8
13	25 *Dim.*	s. Brice, évêque.	7	22	4	37	1	57			9
14	lundi.	s. Laurent, év.	7	24	4	35	2	26	0	Matin. 21	10
15	mardi.	s. Malo, évêque.	7	25	4	34	2	53	1	29	11
16	mercr.	s. Eucher, év.	7	27	4	33	3	20	2	41	12
17	jeudi.	s. Grég. Thaumat.	7	28	4	31	3	49	3	57	13
18	vendr.	s. Odon, abbé.	7	29	4	30	4	21	5	14	14
19	samedi.	ste. Elisabeth, R.	7	31	4	29	4	56	6	33	15
20	26 *Dim.*	s. Edmond, Roi.	7	32	4	27	5	37	7	51	16
21	lundi.	*Présent. de la V.*	7	33	4	26	6	27	9	6	17
22	mardi.	ste, Cécile, v.	7	35	4	25	7	5	10	14	18
23	mercr.	s. Clément, pape.	7	36	4	24	8	32	11	13	19
24	jeudi.	s. Chrysogone, m.	7	37	4	22	9	42	0	Soir. 2	20
25	vendr.	ste. Catherine, v.	7	38	4	21	10	54	0	41	21
26	samedi.	s. Lin, pape.	7	39	4	20			1	14	22
27	1. *Dim.*	*L'Avent.*	7	40	4	19	0	Matin. 4	1	41	23
28	lundi.	s. Sosthêne.	7	41	4	18	1	12	2	6	24
29	mardi.	s. Saturnin, év.	7	42	4	17	2	17	2	31	25
30	mercr.	s. André, apôtre.	7	43	4	16	3	21	2	55	26

DÉCEMBRE.

Le Soleil entre dans le Capricorne le 22, à 1 h. 15′ du soir.

◉ N. L. le 4, à 7 h. 57′ du matin.
☽ P. Q. le 12, à 11 h. 31′ du matin.
☺ P. L. le 19, à 5 h. 20′ du matin.
☾ D. Q. le 26, à 0 h. 20′ du matin.

Les jours diminuent de 10′ le matin et de 10′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Soleil. Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Lune. Couc. H.	M.	J. de la L.
1	jendi.	s. Eloi, évêque.	7	44	4	15	4	Matin. 15	3	Soir. 16	27
2	vendr.	s. Franç.-Xavier.	7	45	4	14	5	29	3	42	28
3	samedi.	s. Lucius, roi.	7	46	4	13	6	29	4	12	29
4	2. *Dim.*	s. Gerb. et s^e. Barb.	7	47	4	13	7	29	4	46	1
5	lundi.	s. Sabas, abbé.	7	48	4	12	8	25	5	26	2
6	mardi.	s. Nicolas, évêque.	7	49	4	11	9	17	6	10	3
7	mercr.	s. Ambroise, év.	7	49	4	10	10	5	7	1	4
8	jeudi.	*Concept. de la V.*	7	50	4	10	10	47	7	57	5
9	vendr.	ste. Léocadie, v.	7	51	4	9	11	23	8	56	6
10	samedi.	s. Melchiade, p.	7	51	4	8	11	53	9	58	7
11	3. *Dim.*	s. Damase, pape.	7	51	4	8	0	Soir. 20	11	3	8
12	lundi	s. Sinésius, mart.	7	52	4	7	0	45			9
13	mardi.	ste. Luce, vierge.	7	53	4	7	1	8	0	Matin. 11	10
14	mercr.	*Quatre-Temps.*	7	53	4	7	1	54	1	21	11
15	jeudi.	Octave.	7	54	4	6	2	3	2	34	12
16	vendr.	s. Adon, évêque.	7	54	4	6	2	56	3	52	13
17	samedi.	ste. Olimpiade.	7	54	4	6	3	15	5	11	14
18	4. *Dim.*	ss. Ruf et Zozime.	7	54	4	6	4	1	6	27	15
19	lundi.	s. Némèze, mart.	7	55	4	5	4	55	7	40	16
20	mardi.	s. Philogone, m.	7	55	4	5	5	57	8	44	17
21	mercr.	s. Thomas, apôtre.	7	55	4	5	7	6	9	40	18
22	jeudi.	s. Ischirion, m.	7	55	4	5	8	21	10	27	19
23	vendr.	ste. Victoire, v.	7	55	4	5	9	35	11	5	20
24	samedi.	*Vigile-jeûne.*	7	55	4	5	10	47	11	33	21
25	*Dim.*	NOËL.	7	55	4	5	11	55	11	59	22
26	lundi.	*s. Etienne, I. m.*	7	55	4	5			0	Soir. 24	23
27	mardi.	s. Jean, apôtre.	7	54	4	6	1	Matin. 1	0	47	24
28	mercr.	ss. Innocens.	7	54	4	6	2	4	1	11	25
29	jeudi.	s. Thom., év.	7	54	4	6	3	8	1	56	26
30	vendr.	s. Ursin, évêque.	7	55	4	7	4	10	2	5	27
31	samedi.	s. Sylvestre, pape.	7	55	4	7	5	10	2	54	28

PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE Ier., Roi des Français, né à Paris le 6 octobre 1773, marié le 25 novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782. De ce mariage :

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH, *duc d'Orléans*, né à Palerme le 3 septembre 1810.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS, née à Palerme le 3 avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE D'ORLÉANS, née à Palerme le 12 avril 1813.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, *duc de Nemours*, né à Paris le 25 octobre 1814.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE D'ORLÉANS, née à Neuilly le 3 juin 1817.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, *prince de Joinville*, né à Neuilly le 14 août 1818.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, *duc d'Aumale*, né à Paris le 16 janvier 1822.

Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, *duc de Montpensier*, né à Neuilly le 31 juillet 1824.

Sœur du Roi.

Eugène-Adélaïde-Louise (*Mademoiselle d'Orléans*), née le 23 août 1777.

ESPAGNE.

Ferdinand VII, né le 13 octobre 1784, roi d'Espagne et des Indes le 19 mars 1808, veuf en troisièmes noces le 17 mai 1829, de *Marie-Josephe-Amélie de Saxe*, remarié le 11 décembre 1829, à

Marie-Christine, née le 27 avril 1806, princesse des Deux-Siciles.

PORTUGAL.

Marie II, fille de Pierre, empereur du Brésil, née le 4 avril 1819, reine de Portugal et des Algarves, fiancée à Vienne, le 29 octobre 1826, à

Don Miguel, son oncle, Infant de Portugal.

DEUX-SICILES.

Ferdinand, roi des Deux-Siciles, né le 12 janvier 1810.

ETATS-ROMAINS.

. . . .

SARDAIGNE.

CHARLES-FÉLIX DE SAVOIE, né le 6 avril 1765, roi de Sardaigne le 13 mars 1821, marié le 7 mars 1807, à

MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, princesse des Deux-Siciles, née le 17 janvier 1799.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier., né le 12 février 1768, roi de Hongrie et de Bohême le 1er. mars 1792, empereur d'Autriche le 11 août 1804, remarié en quatrièmes noces le 10 novembre 1816, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, princesse de Bavière, née le 8 février 1792.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-JOSEPH-FRANÇOIS-MARCELLIN, né le 19 avril 1793, archiduc d'Autriche, prince impérial, prince royal de Hongrie et de Bohême.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, né le 12 août 1765, marié le 11 juillet 1818, à

ADÉLAÏDE-AMÉLIE-LOUISE-THÉRÈSE-CARO-

LINE, fille du feu duc de Saxe-Meinungen; née le 13 août 1792.

BAVIÈRE.

LOUIS, né le 25 août 1786, roi de Bavière le 13 octobre 1825, marié le 12 octobre 1810, à

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née le 8 juillet 1792, fille de Frédéric, duc régnant de Saxe-Altembourg.

MAXIMILIEN, prince royal, né le 28 novembre 1811.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg le 30 octobre 1816, veuf le 9 janvier 1819, de Catherine Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, remarié le 15 avril 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, princesse de Wurtemberg, née le 11 septembre 1800.

CHARLES-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, né le 6 mars 1823, prince royal.

SAXE.

ANTOINE, né le 27 décembre 1755, roi de Saxe le 5 mai 1827, veuf en secondes noces le 7 novembre 2827, de Marie-Thérèse-Josèphe-Charlotte-Jeanne, sœur de l'empereur d'Autriche.

MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH, né le 13 avril 1759, frère du roi, marié en secondes noces, le 7 novembre 1825, à

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, duc régnant de Lucques.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né le 24 août 1772, roi des Pays-Bas le 16 mars 1815, marié le 1er. octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE DE PRUSSE, née le 18 novembre 1774.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC-GEORGES-LOUIS, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792, marié le 21 février 1816, à

ANNE PAULOWNA, grande-duchesse et sœur de l'empereur de Russie, née le 18 janvier 1795.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, né le 28 janvier 1768, roi de Danemarck le 13 mars 1808, marié le 31 juillet 1790, à

MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, fille de Charles Landgrave de Hesse, née le 28 octobre 1767.

CAROLINE, née le 28 octobre 1793, princesse royale, mariée à son cousin FRÉDÉRIC-FERDINAND, le 1er. août 1829.

Suède et Norwège.

Charles-Jean, né le 26 janvier 1764, roi de Suède et de Norwège le 5 février 1818, marié le 16 août 1798, à

Eugénie-Bernardine-Désirée, née le 8 novembre 1781.

Joseph-François-Oscar, prince royal, né le 4 juillet 1799, marié le 19 juin 1823, à

Joséphine-Maximilienne-Eugénie de Leuchtemberg, fille du feu prince Eugène de Beauharnais.

Prusse.

Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, roi de Prusse le 16 novembre 1797, veuf le 19 juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklembourg-Strelitz, née le 10 mars 1776.

Frédéric-Guillaume, prince royal, né le 15 octobre 1795, marié le 29 novembre 1823, à

Elisabeth-Louise de Bavière.

Russie.

Nicolas Paulowitch, né le 6 juillet 1796, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne le 1er. décembre 1825, marié le 13 juillet 1817, à

ALEXANDRA-FEODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), née le 13 juillet 1798, fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.

ALEXANDRE-NICOLAOWITCH, né le 29 avril 1818, prince impérial.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né le 20 juillet 1785, proclamé empereur le 28 juillet 1808.

ABDUL-MEDJID, né le 20 avril 1823, prince impérial.

COMPOSITION DU MINISTÈRE.

Département de la Justice.

M. Dupont (de l'Eure), O. ✻, membre de la Chambre des Députés, garde-des-sceaux, ministre et secrétaire-d'état.

Département des affaires étrangères.

M. le comte Sébastiani, G. ✻, ministre et secrétaire-d'état.

Département de l'Intérieur.

M. le comte de Montalivet, pair de France, ministre et secrétaire-d'état.

Département de la Guerre.

M. le duc de Dalmatie, pair de France, C. ✻, G. ✻, ministre et secrétaire-d'état.

Département des Finances.

M. Laffitte ✻, membre de la Chambre des Députés, ministre et secrétaire-d'état, président du conseil des ministres.

Département de la Marine et des Colonies.

M. le comte d'Argout, pair de France, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. MÉRILHOU, ministre secrétaire-d'état.

DIRECTIONS GÉNÉRALES.

Douanes. M...., directeur-général.

Ponts-et-Chaussées. M. BÉRARD, membre de la Chambre des Députés, conseiller-d'état, directeur-général.

Enregistrement et Domaines. M. CALMON, membre de la Chambre des Députés, O. ✻, directeur-général.

Contributions Indirectes. M...., directeur-général.

Postes. M...., directeur-général.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

TOPOGRAPHIE.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VILLE DE CAEN.

La ville de Caen est située au confluent de l'Orne et de l'Odon, sous le 49e. dégré 11′ 12″ de latitude septentrionale, et le 2e. dégré 41′ 53″ de longitude occidentale. Les faubourgs occupent les côteaux qui la resserrent dans la riante vallée qu'arrosent ces rivières. Situation.

Les communes qui bornent son territoire sont, au N., Épron; au N. E., Hérouville; à l'Est, Mondeville; au S. E., Cormelles; au S. S. E., Ifs; au S., Allemagne; au S. S. O., Louvigny; à l'Ouest et au S. O., Venoix; à l'O. N. O. St-Germain-la-Blanche-Herbe; et au N. O., St-Contest. Limites.

4

Ce territoire renferme 1966 hectares, 67 ares 98 centiares, qui se divisent ainsi qu'il suit :

Division du territoire. Labours, 1441 h. 48 a. 24 c. Jardins, 156 h. 2 a. 60 c. Pâtures, 56 h. 17 a. 62 c. Prés, 154 h. 35 a. 61 c. Vergers, 7 h. 52 a. 41 c. Bois taillis, 49 a. 82 c. Futaies, 4 ares 25 c. Carrières, 3 h. 56 c. Terres vaines et vagues, 2 h. 65 a. 45 c. Propriétés bâties, 144 h. 96 a. 42 c.

Etendue. Sa plus grande longueur, soit qu'on la prenne de la Demi-Lune jusqu'à l'extrémité de la rue de Bayeux, soit qu'on la mesure de ce dernier point à l'extrémité de Calix, dans le faubourg Saint-Gilles, est d'environ 3,500 mètres, en droite ligne.

On y compte à peu près 5,000 maisons.

Population. Sa population, d'après les derniers recensemens officiels, est de 38,161 habitans.

C'était autrefois la capitale de la Basse-Normandie. A la formation des départemens, elle devint le chef-lieu de celui du Calvados, et ensuite de la 14e. division militaire, qui a été transférée à Rouen en 1829.

C'est le siége d'une Cour royale, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, de deux justices de

paix, et d'une Académie composée de trois facultés.

Sous le rapport religieux, on y compte 7 églises paroissiales ou curiales, et 2 succursales; savoir: *cures de* 1re. *classe:* St-Etienne, St-Jean et Vaucelles; *cures de* 2e. *classe:* St-Pierre, St-Sauveur, Notre-Dame et St-Gilles; *succursales:* St-Ouen et St-Julien.

L'église consistoriale réformée de Caen embrasse dans son arrondissement les départemens du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Température.

On jouit à Caen d'une température assez douce, mais généralement humide. Les vents du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont ceux qui y soufflent le plus habituellement.

Ses monumens, ses quais et ses promenades, notamment celles qui sont situées sur les bords de l'Orne, en rendent le séjour agréable et lui assignent un rang distingué parmi les villes du Royaume.

ORIGINE.

Commencemens de Caen.

Toutes les fois que la fondation des villes ne se rattache pas à quelques événemens qui en déterminent la date, il est rare que les recherches les plus laborieuses puissent

Commencemens de Caen.

suppléer à cette lacune de l'histoire. En les supposant exercées avec une saine critique, ces recherches n'ont ordinairement pour résultat que de fixer l'époque où l'on a commencé à faire mention de leur existence : tout le reste repose sur des conjectures.

C'est ainsi que, pendant que quelques auteurs attribuaient à Jules-César la fondation de la ville de Caen (1), d'autres, peu satisfaits de cette origine romaine, la faisaient remonter à Cadmus. M. de Bras qui rapporte, avec sa naïveté ordinaire, les différentes opinions qui avaient quelque crédit de son temps, cite un passage de l'historiographe Paul Emile en faveur de la première origine. M. Huet rejette avec raison cette conjecture. On peut penser avec lui que si Caen avait été une ville du temps de la domination romaine, ce fait aurait été constaté par les historiens ou par les géographes. Ses commencemens peuvent être fort anciens ; il n'est même pas impossible qu'ils remontent jusqu'à la conquête de César, ou du moins jusqu'au temps qui l'a immédiatement suivie ; mais, selon M. l'Abbé de la Rue, le plus ancien titre qui

(1) *Cadomus* de *Cai domus*.

fasse mention de cette ville est une Charte du duc de Normandie Richard II, souscrite vers l'an 1015. Elle y est nommée *Cadon*. A la vérité, l'ancienne Chronique de Normandie, écrite en 1487 par Guillaume le-Talleur de Rouen, la fait figurer comme Cité vers l'année 945, époque des démêlés du duc Richard Ier. avec Louis d'Outremer. Il paraît que c'était dès ce temps-là une ville importante. Or, Raoul ou Rollon ne s'étant établi en Normandie que 33 ans avant Richard, il n'est pas présumable que Caen ait été fondé dans l'intervalle. On peut donc, selon toute apparence, se refuser à lui assigner une origine normande, et penser avec M. l'abbé de la Rue que les Saxons, séduits par les avantages de la position qu'elle occupe, ont été ses premiers fondateurs. Commencemens de Caen.

Elle est désignée dans les anciens actes sous une foule de noms différens, tels que *Cathim*, *Cadun* ou *Cadum*, *Cahom* et *Cahen*. Robert Wace, poète du 12e. siècle, lui donne indistinctement ceux de *Cahen*, *Chaem*, *Caem*, *Caam* et *Caan*. Anciens noms.

L'opinion qui attribue sa fondation aux Saxons repose sur des probabilités tirées des usages et de quelques appellations de

ces peuples dont les irruptions, commencées vers la fin du 3e. siècle, ne se terminent guère que vers le milieu du 6e. Il faut croire qu'après avoir ravagé nos contrées et enseveli sous des ruines les cités de *Viducasses* et des *Lexoviens*, le besoin de leur propre conservation inspira enfin le goût des établissemens permanens à ceux qui sous l'ancienne dénomination de *Sesnes* habitaient entre la Dive et l'Orne et entre l'Orne et la Seulles, les contrées désignées alors sous les noms d'*Otlingua Saxonia* et d'*Otlingua Harduini*. Réunis en corps de nation, ils ne tardèrent pas à se civiliser. On croit que leur conversion au Christianisme eut lieu vers le milieu du 7e. siècle, et qu'elle est due à St-Regnobert, auquel on attribue la fondation de quatre églises dans la ville de Caen (1).

Caen sous les Ducs normands. Selon M. de la Rue, la ville de Caen, sous Guillaume-le-Conquérant, était arrosée par la branche de l'Orne (*Olnula*) qui part de la chaussée de Montaigu, et par le vieux et le nouvel Odon qui s'y réunissaient, le premier dans l'abreuvoir de la prairie, et le second au pont St-Pierre.

(1) St-Sauveur, Notre-Dame, St-Pierre et St-Jean.

M. Huet avait prétendu qu'à cette époque l'Orne passait toute entière sous le pont de Vaucelles. Il est probable que la direction de ces cours d'eau a été souvent modifiée selon les besoins de l'industrie et de la défense de la Cité. Laissons aux antiquaires ces recherches qui ne peuvent être utiles que pour combattre ou créer des systêmes.

On doit à Robert Courte-Heuze cette seconde dérivation de l'Orne, qui forme une île du quartier St.-Jean. Le canal qu'il fit creuser passait dabord à travers le champ de la foire, au lieu de l'entourer comme il le fait depuis la fin du seizième siècle, arrivait au pont St.-Jacques, d'où il gagnait comme aujourd'hui celui de *Darnetal*, appelé maintenant le Pont St.-Pierre. de-là, empruntant probablement le cours du petit Orne et des deux Odons, il allait se réunir à la rivière vers la tour *Machart*, démolie en 1830. Canal du Duc Robert,

M. de la Rue fait remonter à la même époque l'ouverture du canal qui forme un île de l'emplacement des casernes et passe sous le moulin de l'Hôtel-Dieu. Selon M. Huet, ce canal aurait une origine plus ancienne. Le premier ne motive pas son opinion;

l'autre se fonde sur la position de la porte *Millet*, qui, s'il faut en croire M. de Bras, existait dès le temps de Guillaume.

Ancien Caen Ce prélat cherche à établir dans ses *Origines de Caen*, que la ville n'occupait sous le conquérant que la partie de son emplacement actuel, sur la rive gauche de l'Odon. Il était borné au nord-ouest par le côteau qui s'étend depuis l'abbaye de St.-Étienne jusqu'au château; au sud-est par des prairies occupées aujourd'hui par le quartier de la place royale. Sa plus grande longueur se comptait de l'Église St.-Étienne jusqu'à Darnetal, nom du lieu où l'on a depuis élevé l'Eglise de St.-Pierre, désignée dans l'origine, sous le nom de *St.-Pierre-sous-Caen.*

Mais il est constant que dès cette époque une chaussée qui conduisait du pont de Vaucelles au pont de Darnetal, était bordée de maisons formant un faubourg assez étendu, qui devint l'île St.-Jean lorsque Robert eut fait creuser le canal qui porte son nom, en opérant la dérivation de l'Orne au moyen de la *chaussée Ferrée*, dont on voit encore les restes au haut du petit cours.

Vaucelles qui n'était alors qu'une pa-

roisse séparée de Caen, sous le patronage de St.-Michel, devint un faubourg de cette ville. Il communiquait avec l'ancien Caen par une chaussée qui se dirigeait de l'abreuvoir de Vaucelles au Pont aux Vaches, en traversant la prairie.

Cette opinion de M. Huet sur le premier emplacement de la ville avait été aussi celle de M. de Bras. Elle n'a pas été adoptée par M. l'abbé de la Rue.

» Pour trouver le plus ancien quartier » d'une ville, dit ce savant antiquaire, » il faut toujours chercher les premiers » établissemens qui sont nécessaires dès » l'origine des Cités, comme les tribunaux, » les prisons, les marchés, les bouche- » ries, les hôpitaux, etc. Or, dans les » temps anciens comme dans les temps » modernes, aucun établissement de cette » espèce n'a existé sur l'ancienne paroisse » St.-Étienne ; ils se trouvent au contraire » dès le XIe. siècle, tous réunis au châ- » teau même et dans ses environs. »

La construction du château remonte à la deuxième moitié de l'onzième siècle. Cette » destination du terrain de l'ancien Caen, dit » encore l'écrivain qui vient d'être cité, dut » forcer ceux qui l'habitaient d'aller se fixer

dans les autres quartiers de la ville. Il ajoute que dès l'année 1077, elle était entourée de murs qui renfermaient toute la paroisse St.-Sauveur et une partie des paroisses de Notre-Dame, de St.-Pierre, de St.-Etienne, de St.-Martin et de St.-Julien. Il ne reste aujourd'hui de cette circonvallation que les *petites murailles*, et quelques débris qui longent le grand Odon, derrière la rue de la Boucherie.

On pénétrait par huit portes dans cette enceinte qui a subsisté jusqu'en 1346.

Anciennes portes de Caen.

La porte du pont de Darnetal.

La porte de la Boucherie ou *de Notre-Dame*, dans la Venelle-aux-Chevaux, à l'endroit où passe le vieil Odon.

La Porte de St.-Étienne, près de l'église de ce nom; elle a été abattue en 1758.

La porte Arthur ou *la porte du Duc*, par laquelle on accédait à l'Abbaye de St.-Étienne. C'est par cette porte que Charles VII fit son entrée dans Caen, en 1450.

La Porte du Marché ou *la Porte de Bayeux*, au haut de la rue Pémagnie.

La Porte Calibort ou *de St.-Julien*, au haut de la rue de Geôle.

La Porte-au-Berger, dans l'espace situé entre la rue de L'amontoir de la poissonnerie et la rue du Vaugueux.

La Porte du Bac ou *de St.-Malo*, entre la rue de ce nom et la rue Basse-St.-Gilles.

Robert-Courte-Heuse ajouta à cette enceinte primitive, en entourant de murs l'île St.-Jean. Son frère, Henri Ier, exaussa ceux du château en 1123, et y fit construire le donjon.

Les successeurs de ces princes, livrés presque sans cesse aux rivalités d'une domination mal assurée, loin d'augmenter les moyens de défense de la ville, ne prirent aucun soin de leur entretien. Il en fut de même pendant les premiers temps de la réunion de la Normandie à la couronne de France (1204). Les fortifications de Caen, si l'on peut donner ce nom à des remparts, ou plutôt à des murailles élevées à la hâte, étaient si faibles qu'elles ne purent résister en 1346, aux premiers efforts d'Edouard III, roi d'Angleterre. Prise de Caen par Edouard III

Ce prince qui eut un instant l'intention de détruire la ville, se contenta de la piller, sur les représentations qu'on lui fit, et l'abandonna au bout de quelques jours

pour marcher sur Rouen. Après son départ, les habitans obtinrent de Philippe de Valois, l'autorisation de la fortifier.

Quelque importans que fussent les travaux exécutés dans ce dessein pendant plus d'un demi siècle, elle fut prise après deux assauts en 1417 par Henri V. Il est vrai qu'il employa de l'artillerie à ce siège et que la ville était dépourvue de garnison. Les Anglais y pénétrèrent par la Porte des Jacobins, qui était située près du pont St-Jacques. Ils la possédèrent pendant 33 ans, et ne négligèrent rien pour la mettre en un état de défense respectable. Charles VII, vainqueur à Formigny, la reprit sur eux par capitulation, en 1450, après que ses généraux l'eurent inutilement assiégée et battue en brèche sur plusieurs points.

Prise de Caen par Henri V.

Pendant la domination Anglaise, Caen s'enrichit de plusieurs institutions utiles dont il sera parlé ailleurs, et continua de prospérer sous le pouvoir de nos Rois. On peut voir dans les *Recherches et Antiquités* de M. de Bras, qu'elle était très-florissante de son temps, en la comparant du moins aux autres villes de la province; car il faut se défier un peu des

exagérations patriotiques de cet écrivain qui fut plutôt un excellent citoyen qu'un historien qu'on puisse consulter avec confiance. Le plan qu'il a laissé à Belleforest montre qu'elle était loin d'être alors ce qu'elle est devenue depuis, quoique ce ne soit encore qu'une ville de troisième ordre. Elle était divisée en deux parties entourées de murailles. La première, ou l'île St. Jean, communiquait avec l'autre par la porte de St.-Pierre, la porte du moulin où l'on a ouvert depuis la rue Hamon, et la porte qui était voisine du Pont St.-Jacques. Tout l'espace qui forme aujourd'hui la place royale et ses environs était occupé par une prairie. Les murs de l'ancien Caen, suivaient, en partant de St.-Pierre, le cours du vieil Odon, remontaient derrière l'église St.-Étienne, et, laissant à gauche l'abbaye du même nom, revenaient parallèlement à cette rivière enclore les Cordeliers et le château d'où ils descendaient verticalement par la Porte au Berger jusqu'à la tour de Guillaume le Roy, au-dessous de l'Église de Darnetal.

Toutes ces murailles, construites à diverses époques, étaient flanquées d'une vingtaine de tours dont on peut voir le

catalogue dans les Origines de Huet. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes.

Tours de la ville. *La tour Guillaume-Le-Roy* subsiste encore. L'historien qui vient d'être cité la regarde comme une des plus anciennes de Caen. En face, de l'autre côté de la rivière, était *la Tour-au-Landois*, qui n'existe plus.

La Tour-au-Massacre ou plutôt *la Tour Machart*, du nom d'un bailli de Caen, qui vivait en 1346, était située près du lieu ou le canal du Duc-Robert se jetait autrefois dans l'Orne. On a vu qu'elle venait d'être abbattue.

Les moulins de l'Hôtel-Dieu donnaient leur noms à la tour dans laquelle ils étaient placés. St-Louis les avait concédés à cet établissement en 1255. On croit que la tour qu'on a commencé à démolir au mois d'octobre 1830, n'était pas antérieure à l'année 1474. M. de Bras l'appelle *la Tour Malguéant.*

La Tour-ès-Morts sur le rempart qui faisait suite à la Porte-Millet. On croit qu'elle tirait son nom du cimetière de l'hôtel-Dieu à l'extrémité duquel elle est bâtie, à l'angle qui regarde Montaigu.

Après elles venaient *la tour Anzeray*

et la *Tour Pendant*. On voit encore les restes de la première ; l'autre qui était placée au bout du jardin des Jacobins fut détruite à la fin du 16e. siècle, lorsqu'on éleva le boulevard appelé *le Cercle*, qui a été applani de nos jours.

La tour St.-Jacques fut abbattue avec la porte des Jacobins à la fin du 17e. siècle, quand on ouvrit la rue de Bernières.

La tour de la Boucherie dans laquelle était pratiquée la porte du même nom dans la venelle aux chevaux. On lui donnait quelque fois le nom *de Tour Méritain*.

La Tour Chastimoine, appelée en dernier lieu *la Tour des Fous* parce qu'on y renfermait les insensés, fut détruite pour faire place aux constructions du palais de justice. Elle avait été bâtie sous Charles VII qui, lors de l'attaque de la ville, par ses troupes avait remarqué que ce point n'était pas suffisamment défendu.

La Tour de Silly ou *des Cordeliers*, qui donnait sur les fossés St.-Julien, fut commencée en 1497 par Jacques de Silly, bailli et gouverneur de Caen.

M. Huet cite 14 portes par lesquelles on avait accès dans l'enceinte de ces

fortifications ; plusieurs étaient pratiquées dans les tours. Sept subsistaient et étaient fréquentées en 1706, lorsqu'il publia la seconde édition de son livre ; savoir :

Dans l'ancienne ville, la porte de Bayeux, la porte de St.-Julien, la porte au-Berger, la porte de St.-Pierre, la porte Neuve, bâtie en 1590, près de l'emplacement actuel de l'hôtel de la préfecture et la porte de St.-Étienne ;

Dans l'île St.-Jean, la porte Millet.

Trois étaient ruinées : la porte de la Boucherie, la porte des Jacobins et la porte du Moulin.

Les quatre autres, la porte Arthur, la porte du Bac, celle des Mineurs, derrière le jardin des Cordeliers et celle de l'île Renaud, près de la porte St.-Etienne, étaient murées.

La plupart de ces portes étaient fort anciennes. De ce nombre étaient celle du Bac et celle de St.-Étienne à laquelle elle correspondait ; la porte Millet, la porte St.-Julien, et surtout la porte de Bayeux qui furent établies sur la ligne des grandes communications entre l'Hémois, le Bessin et le littoral de la province.

On a vu que quelques-unes des tours

qui flanquaient les remparts subsistent encore. Il en est de même de quelques parties des anciens murs de l'enceinte, le long des canaux de l'Hôtel-Dieu et du Duc Robert, ainsi que sur les fossés St.-Julien et aux environs du château. Tout le reste a disparu. Aucune porte de la ville n'a échappé à ce naufrage du temps et de la civilisation. Ces grands changemens se sont opérés dans l'espace d'un siècle, et la plupart ne remontent pas à quarante ans. Une domination paisible, un système de défense mieux entendu, les besoins d'une population qui s'accroît et qui s'éclaire ont dû faire prendre à la ville une face nouvelle. Hérissée pendant 700 ans de fortifications trop souvent inutiles, elle s'en est tout-à-fait dépouillée dans le 18e. siècle. Caen est aujourd'hui une ville entièrement ouverte; ses faubourgs en font partie intégrante. Ils sont au nombre de quatre : Vaucelles, le Bourg-l'Abbé, St.-Julien et St.-Gilles.

PONTS ET QUAIS DE CAEN.

Ponts.

Le *Pont de Vaucelles*, qui est le seul qui établisse une communication entre les Principaux ponts de Caen.

deux rives de l'Orne, doit être le plus ancien de Caen. On y fit de grandes réparations pendant la domination des Anglais. Celui qui a été remplacé en 1825 avait été construit en 1530 par le duc de Ferrare, engagiste du domaine de la ville.

On l'appella anciennement le *Pont St-Michel*, et ensuite le *Pont-Frileux*, nom que lui donne M. de Bras et qu'il conservait encore dans le 17e. siècle.

Le pont actuel, entièrement bâti en granite de la Hougue, a été exécuté d'après les plans et sous la direction de M. l'ingénieur en chef Pattu. M. le comte de Montlivault, alors préfet du département, en posa la première pierre le 21 juillet 1825. Le pont fut livré au public le 4 novembre de l'année suivante. Il a coûté plus de 350,000 francs; mais c'est au reste un monument aussi remarquable par son élégance que par sa solidité.

Le Pont de l'Hôtel-Dieu remonte à l'époque assez incertaine où l'on opéra la dérivation de l'Orne sur laquelle il est établi.

Le *Pont de St-Pierre* est probablement d'une date aussi ancienne que celui de Vaucelles. Avant Robert Courte-Heuse, ce pont

ne servait qu'à traverser l'Odon. Il dut être reconstruit à l'époque où ce duc y fit passer les eaux de l'Orne. Il est également présumable qu'il subit d'autres changemens lorsqu'au commencement du 13e siècle on éleva sur ses arches une espèce de forteresse où l'on plaça l'hôtel-de-ville, comme nous le verrons ailleurs. On lui donnait quelquefois le nom de *Pont de Caen.*

On croit que le Pont St-Jacques fut bâti sous le duc Robert ou du moins sous son frère Henri Ier, pour le prolongement de la chaussée du même nom, qui conduisait de la porte Millet à celle de la Boucherie.

Le Pont de la Foire est du commencement du 17e. siècle ; il fut d'abord construit en bois.

Le *Pont-aux-Vaches* servait jadis à réunir les deux parties d'une ancienne chaussée appelée *la Voie-St-Michel*, dont on a retrouvé les traces en plantant en 1676 le cours qui est parallèle au canal du duc Robert. Il est situé un peu au-dessus de l'endroit où une dérivation de l'Orne vient de Montaigu se réunir à celle qui part de la chaussée Ferrée, après s'être elle-même grossie des eaux de deux dérivations de l'Odon, qu'on appelle les Noes.

Le *Pont des Prés* fut construit en 1692 pour ouvrir une communication entre la prairie et le Grand Cours, qui venait d'être planté.

Le *Pont St-Louis*, sur le canal du duc Robert, est probablement comme la rue qu'il termine, de la seconde moitié du 17e. siècle. Il fut d'abord construit en bois. Celui qui le remplace a été bâti de nos jours.

Le *Pont-d'Amour*, sur le même canal, doit remonter à l'époque où sa direction fut changée. Peut-être n'est-il cependant que du commencement du 17e. siècle, époque où l'on commença à bâtir les loges de la foire. La première pierre du pont actuel fut posée le 14 décembre 1786, par madame la comtesse de Faudoas.

Le *pont Carrel*, sur l'Odon, est du commencement du 17e. siècle.

Le *pont de l'Abreuvoir des Jésuites*, sur l'Odon, est de 1626. Il a été reconstruit en 1829 sous la direction de M. Guy, architecte de la ville.

Il existe actuellement sur la partie du canal du duc Robert qui traverse le quai, deux ponts en bois, dont l'un, qui est situé en face de la rue Neuve-St-Jean

ne sert qu'aux piétons. Il a remplacé en 1825 un bac où l'on percevait un péage.

L'autre est placé en face de la rue des Carmes, dont il a emprunté le nom. Ce n'est à proprement parler qu'un pont volant qui ne présente aucune solidité, quoi qu'il soit très-fréquenté, à cause de la communication qu'il ouvre avec les jardins et promenades plantés au commencement de *ce siècle sur la* rive gauche de l'Orne.

Quais.

Sous nos premiers ducs, le quai le plus fréqnenté était situé près de la tour Guillaume-le-Roy, d'où les marchandises se transportaient dans la ville par la porte du bac et par la porte au Berger. Port de Caen.

Les quais ont, par la suite, été placés sur la rive droite du canal du duc Robert, qu'ils occupaient entièrement depuis le pont St-Pierre jusqu'à la tour Machart.

Il en avait été établi un pour le transport des pierres des carrières de Vaucelles, dans le *pré de l'Ile*, entre le pont Frileux et la porte Millet.

On doit à l'ingénienr en chef Lefebvre la disposition actuelle du port de Caen, ainsi que le redressement de la rivière et du canal.

Les murs du quai furent commencés en 1787. Après une interruption de près de 36 ans, on travaille aujourd'hui à terminer la partie qui doit les rattacher au pont de Vaucelles.

RUES ET PLACES PUBLIQUES.

Rues et places publiques.

Il est assez difficile de déterminer l'origine de ces rues et de ces places, dont les noms ont d'ailleurs varié à l'infini au gré des caprices d'une administration quelquefois reconnaissante, mais souvent obséquieuse, et toujours empressée à se plier aux circonstances du moment.

Ces rues sont en très-grand nombre, principalement dans les faubourgs, celui de Vaucelles excepté ; nous ne parlerons que des plus remarquables.

Le faubourg de Vaucelles est traversé par trois routes royales.

La route de Paris à Cherbourg suit dans la ville la direction de la rue *d'Auge*, anciennement appélée *la rue Neuve* jusqu'à sa rencontre avec la *rue du Pont-de-Vaucelles*, où nous la reprendrons tout-à-l'heure.

La route de Tours à Caen y pénètre par la *rue de Falaise* qu'elle suit jusqu'au carrefour de la croix de Vaucelles où elle s'em-

branche avec la route de Paris à Cherbourg. Rues et places publiques.

Enfin, la *route d'Angers à Caen* dont la prolongation est formée par la *rue Branville*, et par la *rue de l'Église de Vaucelles* (anciennement la *rue St.-Michel*) jusqu'au point où elle se termine dans la rue de Falaise. Au-delà de l'Orne, la route de Paris à Cherbourg traverse la place des Casernes, nommée maintenant la *place Dauphine*; elle se dirige ensuite jusqu'au pont St.-Pierre par *la rue St.-Jean*, appelée par M. de Bras la grande rue *Exmoisine*, et par d'autres la rue *Humoise*, *ou Hiémoise* (*via oximensis*) parce qu'elle conduit au pays d'Hiesmes, dont le comté était anciennement séparé du Bessin par la rivière d'Orne.

A l'époque où cet historien écrivait, les vieilles maisons de cette rue avaient pour la plupart des arcades, et étaient construites en bois de châtaignier.

On trouve à droite:

La rue Frementel qui vient d'être élargie dans la partie qui donne sur le quai. Elle est mentionnée dans une charte de 1295.

L'impasse des Ursulines, que M Singer

Rues et places publiques.

fait maintenant convertir en une belle et vaste rue à laquelle la reconnaissance publique devrait s'empresser d'attacher son nom.

La rue des Carmes qu'on nommait autrefois *la rue St.-Jean-sur-la-Rive* et la *petite rue St.-Jean*. Elle se terminait anciennement par une place située devant le couvent des Carmes.

La rue Guilbert qui portait ce nom dès le 12e. siècle, et qui l'avait reçu de son principal propriétaire *Guilbert du Marche*. M. de Bras y possédait un hôtel. Pendant les dernières années de l'Empire on l'appela la rue *Napoléon-le-Grand*, en commémoration du séjour qu'y fit cet empereur en 1811.

La rue de l'Engannerie ou des *Cordes*. Le premier de ces noms vient de celui de la *Gaisnerie*, qu'elle portait dans le 14e. siècle.

La maison de Segrais y était située dans l'emplacement occupé par l'hôtel d'Angerville. L'Académie des belles lettres y tenait ses séances de son temps. Segrais y avait fait élever une statue à Malherbe. On peut la voir aujourd'hui chez M. Lair, conseiller de préfecture, auquel on doit

Rues et places publiques.

sa conservation, ainsi que celle d'une foule d'objets précieux que son zèle éclairé pour les arts s'est empressé de recueillir.

La Neuve-Rue, appelée depuis la *rue de la Poste*, et tout récemment la *Rue-Neuve St.-Jean*. Elle est mentionnée sous le premier nom dans des actes du 12e. siècle. Le célèbre Bochart y avait un hôtel où il composa une partie de ses ouvrages.

La *rue des Quais*, anciennement *la rue des Seules*, la *rue de la Rive* ou *de la grande Rive*, s'étendait depuis le pont St.-Pierre jusqu'à la rue des Carmes. Des quais nombreux y formaient un port renommé dès le XIe. siècle. C'était dans cette rue que se tenaient les foires franches établies en 1470, comme nous le verrons ailleurs.

Les rues qui aboutissent dans celle de St.-Jean, à gauche, toujours en partant de la place des casernes, sont :

La rue de l'Hôpital ou *la rue St.-Louis* qui n'a été percée que dans la seconde moitié du 17e. siècle.

La *rue des Carmelites*, ouverte il y a 36 ans sur l'emplacement du couvent occupé par ces religieuses.

La *rue de l'Oratoire*, anciennement la

Rues et places publiques. *rue St.-Jacques* ou des *Jacobins*, ou *de la Chaussée*, ou *des Cordes*.

La rue de Bernières, ainsi appelée d'une famille de ce nom. Elle fut mise en 1675 dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Ces quatre dernières rues donnent dans celle des *Jacobins*, par laquelle on communique du pont St.-Jacques au pont St.-Louis. A peu-près au milieu de cet espace on trouve la *rue de la Comédie* par laquelle on arrive à la place du même nom.

La route de Paris à Cherbourg, dont nous allons continuer de suivre la direction, traverse le carrefour St.-Pierre qui fut formé en 1635 par la démolition des maisons dont il tient la place. (1) Elle tourne de là à gauche par la rue St.-Pierre, et ensuite par la rue Notre-Dame jusqu'à la place de la Belle Croix.

La rue St.-Pierre a porté différens noms, tels que celui de la *Confiserie* donné à la partie située avant la *rue des Teinturiers*, et celui de la *Mercerie*, donné à celle qui s'étend jusqu'à l'ancienne halle au blé. C'était devant la porte de cette halle qu'était placé,

(1) Lorsqu'on le repava en 1816, on y découvrit des souterrains qui paraissent avoir servi à établir autrefois une communication entre le château et cette partie de la ville.

avant la révolution, le carcan où les criminels subissaient l'exposition.

Rues et places publiques.

Du temps de M. de Bras, et long-temps après, cette rue était garnie de porches qui ont successivement disparu. On voit encore au-dessus de la halle d'anciennes maisons en bois dont les sculptures sont remarquables.

La rue Hamon qui y aboutit fut commencée en 1670. Elle dut son nom à un riche marchand qui demeurait dans une des deux venelles qu'elle a remplacées.

La rue des petites Murailles est de l'année 1673.

La rue Notre-Dame s'appelait dans le 15e. siècle la *rue de la grande Boucherie*.

On accèdait par cette rue à l'hôtel des Monnaies dont la ville obtint l'établissement en 1550.

La boucherie qui est fort ancienne, était autrefois une propriété du domaine qui l'a aliénée à des engagistes.

La rue Froide-Rue existait dès le XIe. siècle. On croit qu'elle prit ce nom de celui d'un de ses principaux propriétaires, selon l'usage assez généralement adopté à cette époque. Des imprimeries et des magasins

de livres y furent établis dès le 15e. siècle.

Rues et places publiques.

La rue au Canu, la rue de l'Odon, anciennement *la rue Vidio* ou *Vidiou*, la *rue aux fromages* devaient ces noms à des familles qui les habitaient. L'auteur des essais historiques sur la ville de Caen, croit que Pierre Gringore, poëte contemporain de Jean Marot, est né dans la rue de l'Odon.

La rue aux fromages était souvent désignée sous le nom de rue *Monte-à-Regret*, parce qu'on y faisait passer les criminels pour aller au supplice, lorsque les prisons étaient situées dans la rue de Geôle.

La rue qui a conservé le nom de *Venelle aux Chevaux* ne fut formée qu'en 1613.

La rue de la Boucherie comprenait jadis la *rue Pailleuse* et se nommait *la rue des Prés*.

La place de la Belle-Croix est appelée aujourd'hui la *place Malherbe*. On croit que ce poëte y nâquit en 1555 dans une maison située au coin de la rue de l'Odon, ou plutôt dans celle qu'elle a remplacée, car elle n'a été bâtie qu'en 1582.

M. de Bras nous a laissé une description curieuse de la croix qui avait donné son nom à cette place. (1) Les protestans l'a-

(1) Ceste grande et belle croix était d'une structure singu-

battirent pendant les troubles de 1562. Michel de St.-Martin, auquel on doit plusieurs embellissemens et des fondations utiles, y en établit une autre en 1651, qui subsista jusqu'à la révolution.

Rues et places publiques.

La rue St.-Laurent qui conduisait de la Belle-Croix à la porte Neuve, fut élargie en 1669 dans la partie qui donne sur cette place. Tout ce quartier était coupé de venelles sales et étroites.

Au commencement du 17ᵉ. siècle, une prairie qu'on appelait *les Petits-Prés* occupait encore la partie de la ville qui forme maintenant le quartier de la *place Royale*. Elle était traversée par la *chaussée St.-Jacques* entre la porte des Jacobins et la porte de la Boucherie. La place ne prit le nom qu'elle porte qu'en 1685, lorsqu'on y

lière, dont la masse contenait quinze pieds de haut et trente de tour, sur laquelle masse il y avait cinq coulonnes de vingt pieds de haut, et n'avaient que demi pied de diamètre pour chacun chapiteau, sur lesdites coulonnes y avait une masse de sept pieds de haut et de deux pieds et demi de diamètre, et entour étaient posées quatre images de cinq pieds de haut, et sur l'amortissement du chapiteau était une belle croix plantée de cinq pieds de hauteur avecques autres imaginaires et gravures mémorables de belle et forte pierre, et tout autour d'icelle un grand escalier de dégrez, par lesquels les catholiques amontoyent et recevoyaient ce signe de croix au jour des rameaux, qui leur redvissait en mémoire de la Passion de nostre Seigneur. (*Recherches et antiquités de la ville de Caen*).

érigea une statue en pierre à Louis XIV.

Rues et places publiques. La statue en bronze qu'on y voit aujourd'hui y fut placée le 24 avril 1828. Cet ouvrage de M. Petitot a coûté 35,000 francs, sans y comprendre la dépense de la grille et du piédestal. On aurait pu donner à ces fonds une destination plus utile.

La place est entourée d'une balustrade en pierre et d'un rang de tilleuls.

A partir de la place Malherbe, la route royale de Paris à Cherbourg, suit *la rue Ecuyère*, où l'on remarque un ancien hôtel qui a appartenu à la famille Bureau, dont l'un des membres fut vicomte de Caen, après la conquête de Charles VII. Elle traverse ensuite la *place Fontette* qui a reçu de nos jours sa disposition actuelle, la *rue de Guillaume-le-Conquérant*, le carrefour de la *Croix du bourg l'Abbé* ou de la *Vieille Boucherie*, et enfin la *rue de Bayeux*, qui est citée dans les chartes de Guillaume, et qui portait dans le 12e. siècle le nom de *rue de Bures*, parce quelle conduisait au château que nos ducs possédaient dans la commune de ce nom, qui a pris ensuite celui de Balleroy.

Du carrefour du bourg l'Abbé, la communication avec la ville s'établissait par la *rue*

St.-Martin jusqu'à la porte de Bayeux dont il a été parlé ailleurs.

Rues et places publiques.

La *route de Caen à Granville* commence à ce carrefour, et suit de là la direction de la *rue Caponnière*, de la *rue des Capucins* et de la *rue Pavée*.

Ces rues n'offrent de remarquable que l'ancien couvent de la Visitation, converti en caserne, et l'immense établissement du Bon-Sauveur qui se termine sur la *place Villers*.

Du carrefour de la vieille Boucherie, la rue St.-Martin conduit sur la place de ce nom où les condamnés à mort subissent leur peine. Il s'y tient un marché aux bestiaux.

On descend de cette place sur celle de *St.-Sauveur* en suivant la *rue Pémagnie* ou *Pesmegnie*, nom que M. de Bras fait venir des mots normands *peu de mesgnies*, M. Huet, d'un mot grec qui signifie *pastorale*, et M. de la Rue, d'une famille qui habitait ce quartier.

La place St.-Sauveur est d'une vaste étendue et d'une forme triangulaire. On l'appelait autrefois la *place du Vieux Marché*, et plus récemment la *place du Pilori*, parce qu'elle avait le triste privilége d'être réser-

Rues et places publiques.

vée aux exécutions de justice qui ont lieu maintenant sur la place St.-Martin. On continue d'y exposer les criminels, soit par habitude, soit par suite du préjugé qui veut que la morale soit intéressée à ce que la foule assiste à ces funestes spectacles.

Les rues *de la Chaîne* et de *St.-Sauveur*, aboutissent aux angles de la base du triangle que forme cette place. Toutes deux donnent dans la *rue aux Namps* par laquelle on communique à la *rue des Cordeliers* et à celle des *Croisiers* qui se terminent au *carrefour de l'Epinette*, lequel, selon M. de Bras, devait son nom à une belle aubépine qu'on y voyait encore de son temps.

Le moulin de *Gémare*, situé dans la rue de ce nom, près du carrefour de l'Epinette, y fut placé dès le commencement du 12e. siècle, par Cécile, seconde abbesse de Caen et fille de Guillaume-le-conquérant.

La chambre des comptes, établie par Henri V, avait dans la rue Gémare, un hôtel où elle tint ses séances jusqu'en 1424.

De la rue aux Namps on accède maintenant par une belle rue qui a remplacé une venelle sale et tortueuse, à *la promenade des fossés St.-Julien*, laquelle donne d'un

côté sur la place St.-Martin, et de l'autre dans la *rue de Geôle*. Rues et places publiques.

Cette rue appelée jadis *Catehoule* du saxon *Hoole Gatte* (porte basse ou chemin creux), est une des plus anciennes de Caen. Elle prit son nom actuel des prisons qui y furent placées avec le bailliage en 1463. La partie qui avoisine la place St.-Pierre s'est appelée la rue des *fèvres* et de la *serrurerie*, *vicus fabrorum*.

On voit encore dans la rue de Geôle, à l'angle de la venelle qui conduit dans la rue des Teinturiers, une vieille maison en bois dont il est fait mention dans les actes de la fin du 14e. siècle. Elle appartenait alors à un tabellion nommé *Jean Quatrans*.

La *rue du Tour-de-Terre* ouvre une autre communication entre la rue de Geôle et celle des Teinturiers. Elle a porté le nom de rue de Gémare.

La route départementale de Caen à Courseulles commence au portail de l'église St.-Pierre, d'où elle se dirige par les rues de *l'Amontoir de la Poissonnerie* et du *Vaugueux*.

La petite place qui se trouve en face de l'église, s'appelle le *marché au bois*, bien qu'on n'y vende que de la volaille. La halle

Rues et places publiques.

au pain était autrefois située au centre de cette place, alors beaucoup plus considérable. Elle fut abatue au commencement du 16e. siècle pour faciliter les abords du château.

Le faubourg St.-Gilles qui est fort élevé, ne communique avec la ville que par des rues étroites et d'un difficile accès. On pourrait remédier à cet inconvénient en sacrifiant quelques vieilles maisons de la rue du *Puits-ès-Bottes* (1).

Ce quartier est le plus salubre de Caen et le plus agréablement situé. On y comptait autrefois un grand nombre de manoirs tels que celui de Courtonne, mentionné dans des actes du 13e. siècle et celui des Gendarmes qui n'est tout au plus que de la fin du 15e.

Ses principales rues sont celles du *Vaugueux*, des *Chanoines*, (appelée anciennement la *rue St.-Gilles*), la *rue Ste.-Anne*, et la *Basse-Rue*.

La rue Ste.-Anne donne sur la *place aux Campions* qu'on nomme aujourd'hui la *grande place St.-Gilles*.

La foire de la Trinité se tient sur cette

(1) Le puits qui donne son nom à cette rue avait reçu le sien d'un chanoine du sépulcre, qui vivait en 1253.

place et sur *la petite place St.-Gilles* qui n'en est pas éloignée. Rues et places publiques.

On a donné récemment le nom de *place de la reine Mathilde* à celle qu'il faut traverser pour parvenir de la *Haute-Rue* au nouvel hôtel-Dieu. Elle est inégale et obstruée de décombres dont il est à désirer qu'on la débarrasse de même que celle qu'il paraît qu'on a le projet de former devant le *portail de l'abbaye*.

MONUMENS RELIGIEUX.

EGLISES.

Monumens religieux.

La plupart des églises de Caen ont été réédifiées dans les 13ᵉ., 14ᵉ., 15ᵉ. et 16ᵉ. siècles. Toutefois celle du château, dont le chœur est adossé aux murs du côté de St.-Julien, est évidemment une construction du 10ᵉ. Il n'est pas permis d'en douter à la vue des arches cintrées de sa porte et de ses fenêtres, et de leurs moulures en zig zag; mais surtout par la position de son sanctuaire à l'occident. M. l'abbé de la Rue la regarde comme le plus ancien monument d'architecture de la ville de Caen. Elle était dédiée à St.-Georges.

Eglise St.-Etienne-le-Vieux.

Pénétrés de l'idée qu'il fallait chercher

ailleurs qu'aux environs du château les commencemens de cette ville, M. de Bras et M. Huet, se complaisent à regarder la paroisse de St.-Etienne le Vieux, comme la plus ancienne de Caen. Mais cette opinion ne repose que sur des conjectures auxquelles le savant auteur des *Essais Historiques*, a fait voir qu'on ne devait pas s'arrêter.

L'église actuelle doit avoir été bâtie dans le 14. siècle, et probablement après la prise de Caen, par Edouard III. Pendant le siége de 1417, elle eut beaucoup à souffrir de l'artillerie que Henri V avait placée dans la tour du milieu de l'abbaye St.-Etienne. Par des lettres patentes du 6 avril 1426, son successeur accorda aux paroissiens une somme de cent livres pour aider à la réparer.

Cette église a cessé d'être ouverte au culte depuis la révolution. Il est question de la démolir et d'en vendre l'emplacement.

Eglise St.-Martin, anciennement St.-Martin de la Tannerie.

La fête de St.-Martin, évêque de Tours, fut instituée en 650. Le concile de cette ville

on fit un précepte en 883. Selon M. de la Rue, c'est entre ces deux époques, ou peu de temps après la seconde, qu'il faut placer la fondation de cette église à Caen. Celle qui a été abattue pendant la révolution était l'ouvrage de plusieurs siècles. Elle avait été construite sans tour, comme l'église St.-Georges du château, ce qui est une marque certaine de son ancienneté. La tour qu'on y voyait lorsqu'elle fut détruite avait été bâtie en 1736. Eglises.

Eglise St.-Nicolas.

La fondation de cette paroisse est postérieure à celle de St.-Martin. On l'appelait autrefois *St. Nicolas des Champs.*

L'église qui, malheureusement, n'est plus consacrée au culte, est un monument d'architecture normande d'autant plus digne d'intérêt qu'il est à-peu-près le seul qui soit resté entier dans la ville. C'était dans son enceinte que se rendirent dès le 12e. siècle, les *jugemens apostoliques* prononcés par les délégués des Papes.

Cette église sert aujourd'hui d'écurie. Il est fâcheux que la ville attache si peu d'importance à la conservation de cet édifice. Mais les administrateurs aiment, en géné-

Eglises.

ral, à se signaler par des créations, et il est rare que le passé ne soit pas sacrifié au présent.

Eglise St.-Gilles.

Elle fut bâtie dans le 11e. siècle, sous Guillaume le conquérant. Sa nef actuelle, qui est de cette époque, formait l'église primitive. Ce ne fut dans l'origine qu'une chapelle. Sa paroisse était surnommée *St.-Gilles de Couvrechef*, du nom d'un hameau situé dans son territoire.

Eglise St.-Ouen.

M. de la Rue place sa fondation dans l'intervalle de 1067 à 1077. Nos vieux écrivains la désignent quelquefois sous le nom de *St.-Barthelemy*. On l'appelait encore *St.-Ouen sur l'Odon*; mais elle était plus généralement désignée sous le nom de *paroisse de Villers*.

Eglise St.-Pierre.

On a donné successivement à cette église les noms de *Darnetal*, *St.-Pierre sous Caen*, *St.-Pierre du Châtel*, *St.-Pierre en Rive*.

Sa fondation est attribuée à St.-Regnobert.

L'édifice actuel est l'ouvrage de plusieurs siècles. Le chœur et une partie de la nef sont de la fin du 13ᵉ. La tour fut élevée en 1308, par les soins du trésorier Nicolle Langlois, mort en 1317, et dont M. de Bras nous a transmis l'épitaphe, en regrettant, avec raison, que le nom de l'architecte n'ait pas été conservé. Cet écrivain rapporte que des inscriptions qui existaient de son temps sur les vîtres de l'église, faisaient connaître que l'aile droite avait été bâtie vers 1440 et l'aile gauche quelque temps après. Eglises.

Le grand portail était appelé le *Portail Neuf* en 1384. Celui qui est sous la tour fut restauré et orné de statues en 1608. Les criminels y faisaient amende honorable avant d'aller au supplice.

On avait sculpté en relief sur le grand portail plusieurs traits de la vie de St.-Pierre, que la révolution fit disparaître en 1793.

L'abside fondé sur pilotis, les voûtes du chœur et des ailes furent faits en 1521 par Hector Soyer, de Caen. Ce travail, et surtout celui qui décore les chapelles de l'abside, font honneur au talent de cet architecte. Mais un monument véritable-

Eglises. ment remarquable par la beauté de ses proportions, c'est la tour de l'église. M. de Bras qui avait visité une grande partie de nos provinces, la mettait avec orgueil au-dessus de toutes celles qu'il avait vues, sans excepter les clochers de Coutances, de Rouen et de Chartres. Elle repose en arcade sur quatre pilliers, dont la légèreté est loin de laisser soupçonner l'énorme poids qu'ils supportent. Au dehors, elle est environnée de huit tourelles d'où la flèche s'élance majestueusement dans les airs, avec ses jours en forme de trèfles. A l'intérieur elle est vide jusqu'à la base de la croix; et cependant les pierres de cette pyramide n'ont pas quatre pouces d'épaisseur. Le canon des protestans y pratiqua, en 1562, une brèche dont on n'aperçoit plus la trace. Cinq siècles n'ont pu d'ailleurs apporter la moindre atteinte à ce monument dont la solidité égale la hardiesse et l'élégance.

Louis XI, prodigue envers les établissemens religieux de bienfaits qui, presque toujours, rappelaient ou faisaient prévoir des crimes, donna à cette Eglise la place de la poissonnerie qui forme encore aujourd'hui le principal revenu de sa fabrique. La donation est datée de la délivrande

où l'avaient appelé ses pratiques superstitieuses. (1) Eglises.

Église Notre-Dame.

Elle est appelée dans les anciens actes *Notre-Dame de Froide-Rue.*

Sa fondation est attribuée à St.-Regnobert. Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, l'érigea en prébende de sa cathédrale en 1153.

L'église actuelle a été construite à diverses époques difficiles à déterminer. M. Huet la croit antérieure à la fondation de la paroisse St.-Pierre ; mais il n'assigne pas de raison plausible à l'appui de cette opinion. L'abside de St.-Eustache est du seizième siècle.

Elle est désignée aujourd'hui sous le nom d'Eglise *St.-Sauveur.*

Église de Ste-Paix.

L'Église Ste.-Paix ou de *Toussaints* fut bâtie par Guillaume en 1061, pour perpétuer la mémoire d'un concile provincial qu'il avait fait tenir à Caen, et qui rendit cette loi du *Couvre-Feu* dont les dispositions

(1) Voir l'Annuaire de 1830, page 85.

Églises. tyranniques furent depuis étendues à l'Angleterre. Elle prit par la suite le nom de *St.-Marc* que ses ruines conservent encore. Les Protestans l'abattirent en 1562. On en réédifia une partie dans le 17e. siècle.

Église St.-Sauveur.

Sa fondation est encore attribuée à St.-Regnobert. M. de la Rue croit que cette église ne consistait jadis que dans ce qui en forme aujourd'hui le croisillon et la tour carrée. Les piliers paraissent appartenir au 12e siècle, la nef au 14e. Le chœur, commencé en 1530, fut achevé en 1546. On exhaussa la tour en 1604. La flèche qui annonce une ruine prochaine, fut construite l'année suivante. Le portail actuel n'est que de quelques années antérieur à la révolution.

On l'appelait dès l'année 1130 *St-Sauveur-du-Marché*, de l'ancien nom de la place où elle est située.

Cette église a été convertie en halle aux grains depuis 1791.

Église St.-Jean.

C'est la 4e. église de Caen dont St. Regnobert passe pour être le fondateur. Le

Portail, la tour principale et la nef de l'église actuelle paraissent appartenir au 14ᵉ siècle, le chœur au commencement du 15ᵉ. La tour, qui n'a pu être achevée faute de fondations convenables, fut commencée du temps de M. de Bras; celle du milieu est plus récente. Eglises.

Cette église est mentionnée dans la charte de fondation de l'abbaye de Troarn en 1059.

L'artillerie de Henri V lui fit éprouver de grands dégats en 1417. Son successeur assigna en 1428 des fonds pour aider à la réparer. Il est probable que le chœur date de cette époque.

M. de Bras, l'un de ses bienfaiteurs, y fut enterré en 1593, dans la chapelle de St.-Jérôme.

Les statues de St.-Jean-Baptiste et de St.-Jean l'évangéliste qu'on y voit encore sont dues au ciseau de Postel, sculpteur de Caen. M. Huet rapporte que le célèbre peintre leBrun fit à sa sollicitation le tableau du baptême de Notre-Seigneur qui décorait autrefois cette église, et qui enrichit aujourd'hui le musée de la ville.

Église St.-Julien.

Les anciennes chartes font mention de

Églises. cette Église dès l'année 1160. Il en existe une de Richard-Coeur-de-Lion de 1189 qui l'appelle le *Monastère de St.-Julien* (1).

Le patronage de St.-Julien appartenait à la commanderie des templiers de Voismer, située à Fontaine-le-Pin, dans le canton de Bretteville-sur-Laise. A la suppression de cet ordre en 1312, il fut donné aux chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem.

L'ancien usage de donner la liberté à une colombe le jour de la Pentecôte, était encore conservé dans cette église à la fin du 16e. siècle.

Nouvelle Église de Notre-Dame.

Le nom de *Notre-Dame* a été donné récemment à l'église des Jésuites à l'occasion de sa conversion en église curiale. Ces religieux en jetèrent les fondemens en 1684 dans la partie des Petits-Prés appelée le *Pré-des-Esbats*, parce que la jeunesse s'y livrait à divers amusemens, et notamment à celui du *papeguay*. Elle fut consacrée en 1689.

Elle est entièrement bâtie dans le goût italien. Le portail, la nef et le chœur sont

(1) Ce nom de monastère, *monasterium*, était alors fréquemment donné aux Églises, et même à de simples chapelles.

d'une élégance remarquable. L'ange qui paraît planer au-dessus de l'autel est particulièrement digne d'attention. Eglises.

Temple des Protestans.

Le premier temple que les protestans aient eu à Caen était placé entre la rue de Bayeux et la rue de Bretagne. Il fut bâti au commencement du règne de Louis XIII, et subsista jusqu'en 1685, époque de la révocation de l'édit de Nantes.

Leur temple actuel est situé rue de Geôle, dans l'ancien couvent des bénédictines.

ABBAYES.

Abbayes. Quelques historiens, et entr'autres Guillaume de Jumièges, attribuent la fondation des deux abbayes de Caen à un scrupule de conscience assez commun à cette époque. Selon eux, Guillaume le bâtard, n'obtint qu'à cette condition le pardon de la faute qu'il avait commise en épousant, sans dispense, Mathilde de Flandres, petite fille de la sœur de Robert, son père. Ce fut le pape Nicolas II, qui leur infligea cette pénitence, selon les maximes de l'église romaine qui faisait souvent tourner à son profit les fautes et les faiblesses des grands.

Ces abbayes avaient leurs sénéchaussées

Abbayes.

et leurs sièges de justice sur les vassaux de leurs seigneuries. Toutes deux appartenaient à l'ordre de St.-Benoît. Elles ont subsisté jusqu'à la révolution.

Abbaye de Ste.-Trinité.

M. de la Rue établit, contre l'opinion de M. Huet qui lui donne une date plus ancienne, que l'abbaye de Ste.-Trinité fut fondée par Mathilde en 1066, peu de mois avant le départ du Duc pour la conquête de l'Angleterre. Leur fille Cécile fut la première religieuse de ce monastère, richement doté par ses fondateurs et par plusieurs des princes Normands qui succédèrent à Guillaume. La première abbesse portait le nom de Mathilde.

L'église est du XIe. siècle, à en juger par son architecture. Il existe sous le grand autel de l'abbaye une chapelle souterraine qui paraît être également d'une assez haute antiquité. Il en de même des tours. Elles supportaient des flèches qui, selon toute apparence, furent abattues sous le règne de Charles V. Le couronnement qui les termine aujourd'hui est du 18e. siècle. (1)

(1) On a commencé à faire au grand portail et aux tours de cette abbaye des réparations qui leur assureront une longue durée, si on les termine.

Elle fut fortifiée sous le règne du roi Jean, pour la mettre à l'abri d'un coup de main, dans ces temps de troubles et de calamités. Abbayes

Charles VII y séjourna quelque temps pendant le siége de Caen en 1450.

La reine Mathilde y fut enterrée en 1083. Les protestans pillèrent son tombeau et le détruisirent en 1562. Ses restes, dispersés par ces profanateurs, furent rassemblés par l'abbesse Anne de Montmorency, et replacés dans le cercueil de pierre où ils avaient été déposés cinq siècles auparavant. En 1708 un nouveau mausolée lui fut érigé par les soins de l'abbesse de Tessé; mais il fut détruit en 1793. Enfin ses cendres retrouvées en 1809 dans le même cercueil, furent en 1819 replacées sous un troisième monument érigé par les soins de M. le comte de Montlivaut.

Les bâtimens de cette abbaye, désignés ordinairement sous le nom de *l'Abbaye-aux-Dames*, comme celle de St-Etienne l'est sous le nom de *l'Abbaye-aux-Hommes*, ont été convertis en hospice depuis l'année 1823.

Abbaye St.-Etienne.

Abbayes. Selon quelques écrivains, la fondation de cette abbaye serait antérieure de quelques années à celle dont il vient d'être parlé. Ce qu'il y a de certain c'est qu'on y travaillait en 1066 et que, dans toutes les chartes qui l'ont pour objet, Guillaume prend le titre de Roi.

L'église abbatiale, un des plus beaux monumens de la Normandie, appartient à différentes époques. La nef et le croisillon paraissent être du XIe. siècle. Le style gothique du chœur et des ailes indique une construction plus moderne. La partie des tours qui supporte les tourelles et les flèches, est du même âge que la nef; le reste est du XIVe. siècle.

Le grand bâtiment de l'abbaye fut commencé en 1704 et achevé en 1726.

Les remparts dont la ville fut entourée sous Philippe de Valois, laissaient l'abbaye en dehors de leur circonvallation. Le roi Jean autorisa les moines en 1354 à la mettre en état de défense. Ils firent élever, quelque années après, les fortifications dont on voit encore les restes du côté de la

prairie. On sait qu'elles n'empêchèrent pas Abbayes.
Henri V de la prendre en 1417.

De vastes bâtimens avaient été construits pour cette abbaye dans l'enceinte de laquelle on assure que Guillaume avait un palais. St.-Louis, le roi Jean, Henri V, François Ier. y logèrent pendant leur séjour à Caen. Les protestans, dont la domination passagère fut marquée par tant de désastres, saccagèrent la plupart de ces bâtimens en 1562. Des manuscrits d'autant plus précieux que les Bénédictins cultivaient les lettres avec succès, disparurent sous les mains des dévastateurs. La grande ombre de Guillaume ne défendit pas son tombeau de la profanation. Le prieur dom Jean de Baillache, lui fit élever un second mausolée qui subsista jusqu'en 1742, époque à laquelle l'intendant Arnauld de la Briffe fut autorisé à transférer les restes du conquérant dans le sanctuaire de l'abbaye. Ce troisième monument, renversé en 1793, fut rétabli sept ans après par le général Dugua, préfet du Calvados. Ainsi les grands ne sont pas seulement pendant leur vie soumis aux vicissitudes de la fortune ; le volcan qui gronde sous le trône des rois, se rallume quelquefois sous leur tombeau, et ne s'éteint

Abbayes. qu'après en avoir dispersé les cendres.

Les bâtimens de cette abbaye sont maintenant occupés par le collège royal. L'église abbatiale est devenue l'église cathédrale de Caen. Une partie des jardins a été convertie en place publique. S'il est juste de louer l'administration municipale de cette dernière amélioration, on ne peut trop lui reprocher de ne s'être pas opposée dernièrement à la construction de ce bâtiment ridicule qui masque maintenant l'abside de l'église, et qu'il était si facile de placer ailleurs.

PALAIS EPISCOPAL.

Le palais que les évêques de Bayeux avaient à Caen, était situé dans la rue Neuve St.-Jean. M. de la Rue l'a trouvé mentionné dès le XIe. siècle dans le cartulaire de Troarn.

CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

Congrégations religieuses. Avant de passer aux établissemens utiles, il faut dire un mot des communautés ecclésiastiques.

Eglise collégiale du St.-Sépulcre.

L'église collégiale du St.-Sépulcre, fon-

dée en 1219 par Guillaume Acarin, fut détruite en 1562 par ordre de Robert de la Mark, duc de Bouillon, gouverneur de la province, qui en prescrivit la démolition sous prétexte qu'elle dominait le Château. Son fondateur, à son retour d'un pélerinage à la terre Sainte, avait donné à l'église primitive la forme de celle du St.-Sépulcre de Jérusalem.

Congrégations religieuses.

La Chapelle Sainte-Anne qui n'en était pas éloignée, forma la nouvelle collégiale.

M. Huet nous apprend que les degrés en granite par lesquels on accède à la place où était située l'église du sépulcre, sont dûs à la libéralité des Chanoines qui les y firent placer en 1629.

Carmes.

Un Bourgeois de Caen, nommé Jean Pillette ou Pillet fut le fondateur des Carmes en 1278. Leur cloître fut bâti en 1612. La tour de l'église qui subsiste encore près du quai est d'un style moderne qui n'est pas dépourvu d'élégance. Le couvent a été converti en hôtel de gendarmerie.

Croisiers.

L'institution des Pères Croisiers à Caen

Congrégations religieuses.

remonte à l'année 1306, quoiqu'ils y fussent établis auparavant. M. de Rochechouart, évêque de Bayeux, supprima leur couvent en 1772. Une partie de l'église a été abattue de nos jours; le reste est devenu une propriété particulière.

Jacobins.

On attribue à Saint-Louis la fondation du couvent des Pères Jacobins. Ces religieux remplissaient à Caen les fonctions d'inquisiteurs de la Foi, et on les vit figurer, comme tels, en 1307, dans le procès des Templiers. Leur église, pillée en 1562 par les religionnaires, a été détruite pendant la révolution.

Cordeliers.

Les Cordeliers furent établis en 1236. Renversés en 1562, leur église avait été réédifiée en 1578. Michel de Saint-Martin y fut enterré en 1687 dans une chapelle qu'il avait fait bâtir. Ce qui reste de cet établissement est maintenant occupé par les Bénédictins.

Capucins.

Le couvent des Capucins fut construit en 1576; ils s'étaient établis à Caen l'année

précédente. L'église et ce qui reste des bâtimens du couvent fait actuellement partie du Bon-Sauveur.

Congrégations religieuses.

Jésuites.

Chassés honteusement du Royaume en 1595, par Henri IV, les Jésuites y furent rappelés en 1603 par ce prince qui les craignait. M. de la *Rue* raconte avec quel art ils parvinrent à s'établir définitivement à Caen en 1609, époque à laquelle ils prirent possession du Collége du Mont.

Lors de la suppression de cet ordre en 1762, leur église fut donnée à l'université. La ville s'en empara en 1791.

Oratoriens.

Les Pères de l'Oratoire s'établirent d'abord dans la rue Guilbert, en 1622; ce ne fut qu'en 1653 qu'ils se fixèrent dans celle qui porte leur nom. L'église qu'ils y possédaient a été détruite au commencement de nos troubles politiques.

Eudistes.

La Congrégation des Eudistes, ou des Pères de la Mission, est due au père Eudes de la Congrégation de l'Oratoire. Leur

Congrégations religieuses.

premier établissement est de l'année 1643. Eudes acheta la maison qui est vis-à-vis l'abreuvoir Saint-Laurent, et y fonda une Chapelle. Il fieffa ensuite de la Ville un emplacement dans les Petit-Prés, où il jeta en 1664 les fondemens du grand et du petit Séminaire, occupés aujourd'hui par la Mairie.

Béguines.

Les Béguines furent, après les Dames de l'Abbaye de Sainte-Trinité, les premières Religieuses qui se fixèrent dans notre ville. Le relâchement qui s'était introduit dans leurs mœurs, fit supprimer cet Ordre par les Papes, vers le commencement du XIV. siècle.

Carmélites.

On trouve ces Religieuses installées en 1616 dans la rue Guilbert, d'où elles passèrent dans la rue Saint-Jean. Celle qui porte aujourd'hui leur nom traverse l'emplacement qu'occupaient leur Couvent et leur église.

Ursulines.

Jourdaine de Bernières fonda à Caen les Ursulines et fut leur première supérieure. Ces religieuses s'établirent dans la rue Guil-

bert huit ans après les Carmélites. Elles durent à Jourdaine le vaste bâtiment qu'elles vinrent occuper, en 1636, dans la rue Saint-Jean, et qui, après avoir été converti en hôpital et en filature, vient d'être, en très-grande partie, abattu pour faire place à de nouvelles rues. Congrégations religieuses.

Visitandines, Bénédictines, Religieuses de Notre Dame de Charité, Nouvelles converties.

A l'exemple de ces deux dernières Congrégations, on vit successivement arriver les Religieuses de la Visitation en 1631, les Bénédictines en 1642, et, vers la même époque, les Religieuses de Notre Dame de Charité et les Nouvelles Converties. On voit que le 17e. siècle fut pour nous fécond en institutions de ce genre. Elles prospéraient d'ailleurs à Caen avec une rapidité que nous aurions peine à comprendre aujourd'hui, si nous n'avions pas sous les yeux un exemple qui n'est pas moins extraordinaire. Les trois premières Ursulines amenées de Paris en 1624 par Jourdaine de Bernières, faisaient élever, quelques années après, les immenses bâtimens où nous avons vu, il y a trente ans, des milliers de malades établis

fort commodément. Les dépenses faites pour loger les Religieuses des autres Ordres n'étaient guères moins étonnantes. D'innombrables donations arrachées au faux zèle, à l'ignorance, à la crainte et quelquefois au remord peuvent seules expliquer cette prospérité désastreuse.

Congrégations religieuses.

Communautés actuelles.

La tolérance des dernières années de l'Empire et les lois de la restauration nous ont valu le rétablissement de quelques-unes de ces communautés dont la révolution avait fait justice.

Indépendamment des Dames qui administrent les hôpitaux, on compte actuellement à Caen plusieurs autres Congrégations, telles que la maison de la Charité-du-Refuge, la Visitation, les Bénédictines du Saint-Sacrement, les Ursulines et le Bon-Sauveur.

MONUMENS CIVILS.

Etablissemens de Bienfaisance.

Un assez grand nombre d'hôpitaux ont été fondés dans la ville de Caen à différentes époques. On n'y en compte que deux aujourd'hui.

Hôtel-Dieu.

Établissemens de bienfaisance

Il est difficile d'assigner à l'ancien bâtiment de l'Hôtel-Dieu une origine certaine. Les titres qui auraient pu nous éclairer à ce sujet, égarés dès 1540, n'ont pas été retrouvés. A en juger par l'architecture de la principale porte des malades, qui appartenait à une chapelle primitive, on est disposé à faire remonter sa fondation au XIIe. siècle. Le reste de l'édifice parait être du XVe. Dès l'année 1256 le soin des malades y était confié à des Religieuses. Les Hospitalières y furent appellées de Rouen en 1629. Il est fâcheux d'être obligé d'avouer qu'elles signalèrent leur arrivée en intentant au Prieur plusieurs procès dont l'objet était de lu contester sa juridiction spirituelle.

Quelques éloges que nos anciens écrivains, donnaient à cet établissement; il était devenu tellement humide et insalubre que l'humanité réclamait depuis longtemps un autre local pour les malades. On ne pouvait faire un meilleur choix que celui de l'Abbaye aux Dames. Depuis qu'ils y sont transférés, les bâtimens de l'Hôtel-Dieu ont été convertis en magasins. La Ville vient de les vendre, et bientôt ce vaste édifice, cette grande

Etablissemens de bienfaisance

salle et ces beaux gables que, dans son naïf enthousiasme, M. de Bras ne se lassait pas d'admirer, vont faire place à de nouvelles constructions.

L'Hôtel-Dieu actuel, (car on a voulu que l'Abbaye changeat de nom en changeant de destination), peut être placé au premier rang des établissemens de ce genre, sous quelque rapport qu'on l'envisage.

Hôpital Saint-Louis.

L'Hôpital Saint-Louis est dû à Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur et bailli de Caen, en 1655. Il fut construit dans un pré, où se tenait dès le Xe siècle une foire annuelle à la Saint Denis. Les pauvres y furent reçus le 16 août 1678. L'église fut achevée en 1690.

Bon-Sauveur.

Il faut ranger le Bon-Sauveur au nombre des établissemens de bienfaisance, puisqu'on y reçoit les aliénés, et que M. l'abbé Jamet y a établi une institution de Sourds-Muets. Il fut fondé en 1720; mais le haut degré d'importance où il est parvenu n'est pas antérieur à la restauration.

Université.

Les institutions fondées à Caen pour propager l'instruction furent détruites ou abandonnées à l'époque de la prise de cette ville par Henri V. Ce prince se contenta d'y établir des écoles de théologie et de droit. L'érection de l'université est due à son fils Henri VI. Les premières lettres patentes données à cet effet sont datées du mois de janvier 1431. Elles n'établissaient que les deux facultés de droit canonique et de droit civil. Le pape Eugène IV confirma cette fondation par des lettres chèrement payées. Les facultés de théologie et des arts ne furent réellement fondées qu'en 1437 avec la faculté de médecine. Henri VI donna, deux ans après, les statuts qui devaient régir l'université. C'est la véritable époque de son organisation. Michel Tregory, prêtre anglais, depuis archevêque de Dublin, fut son premier recteur en 1440. Université.

Après la conquête de Caen, Charles VII supprima la faculté de droit civil, par le motif ridicule qu'il n'en avait pas été créé dans l'Université de Paris; mais il la rétablit en 1452. (1) On raconte que, dans

(1) Les premières lettres patentes, de ce Prince portent

Université. l'enthousiasme de sa reconnaissance, l'Université voulut brûler les chartes de Henri VI, son fondateur. Louis XI qui n'excusait que les crimes qui se commettaient dans son intérêt, la fit rougir de son ingratitude en lui ordonnant, en 1470, de célébrer, par des actions de grâces, le rétablissement de Henri sur le trône d'Angleterre. Depuis cette époque l'Université de Caen s'est constamment signalée par son attachement à ses princes.

Elle solemnisait chaque année avec pompe la fête de la conception de la Sainte Vierge. Un avocat, nommé Jean Le Mercier invita, en 1527, les poëtes à la célébrer, et leur distribua des prix. Telle fut l'origine du *Palinod* que l'Université convertit en institution permanente et qui subsista jusqu'en 1790. On lui dut en partie les progrès que fit parmi nous la poësie française, et peut-être des hommes qui ont honoré de-

que la ville de Caen, quoique grande, est mal peuplée, sans manufactures, sans commerce, sans grosse rivière qui facilite le transport des denrées. Les secondes la félicitent sur ses grands ports, ses grandes rivières et la subtilité de l'esprit de ses habitans. Et cependant il n'y avait entr'elles que deux années d'intervalle ! Cette étrange manière de motiver les actes de l'administration est encore en usage aujourd'hui, et nous en pourrions citer des exemples.

puis le parnasse, tels que Malherbe, Bertaut, Sarasin, Segrais, Malfillâtre et quelques autres. Université.

M. de Bras nous a conservé le premier chant royal présenté au palinod de Caen par un chanoine de la prébende de Missy, nommé Blondel. (1)

Les bâtimens de l'Université sont du commencement du XVIII[e]. siècle. L'intendant Foucault en posa la première pierre en 1701.

Une partie de cet édifice est occupé par le tribunal de première instance; le reste par l'Ecole de Droit et la Faculté des Lettres.

L'université de Caen eut dans cette ville plusieurs colléges dont quelques-uns subsistaient encore de nos jours.

(1) Il suffira d'en citer le commencement pour donner une idée de la pièce :

Au lieu fangeux revêtu de verdure,
Un puissant roi voulut édifier,
Place en honneur sans macule ou laidure,
Qu'à tous vivans voulut notifier,
Ayant désir pour le magnifier,
Y ériger Université close,
Le batissant pour son plaisir forclose,
D'avoir en soi macule ou indécence,
Parfaite en tout d'ouvrage si exprès,
Que pour son bruit et sa très-noble essence,
Telle onc ne fut ne sera par après.

Monumens civils.

Les plus remarquables étaient le collége du Mont mentionné dès 1494 dans les registres de l'université, le collége du Bois peut-être encore plus ancien, et le collége du Cloûtier fondé en 1452 et supprimé en 1731. Il était placé dans la rue Neuve St.-Jean. Le collége des arts, situé vis-à-vis les bâtimens de l'université, appartenait à la faculté dont il avait pris le nom. Il fut formé vers l'année 1460. A la fin du même siècle la faculté y ajouta une belle façade ornée des statues des arts libéraux ; elles furent abattues en 1562. Louis XVI l'érigea en 1786 en collége royal de Normandie.

Château de Caen.

Nous avons vu que Guillaume-le-Conquérant fut le fondateur du château de Caen.

Si l'on en croit la chronique Normande le lieu où il est situé avait été précédemment fortifié,

On sait qu'un décret de la convention nationale du 6 août 1793 en ordonna la démolition, et qu'il n'y eut guère que le donjon d'abattu. Les événemens qui se pressaient avec une effrayante célérité, et peut-être le bon esprit de l'administration

Monumens civils.

locale, ne permirent pas que cette absurde mesure reçût entièrement son exécution.

Hôtel de Ville.

La commune de Caen, affranchie en 1203 par Jean Sans-Terre, dut s'occuper vers cette époque de la fondation d'un hôtel de ville. Il paraît que le premier fut construit sur le pont St.-Pierre. Celui qui l'y remplaça dans le 14e. siècle était flanqué de quatre tours dans l'une desquelles était une horloge qui donna son nom à tout l'édifice (1). Il fut râsé vers l'année 1750.

Les descriptions que nous en ont laissées nos anciens historiens font regretter ce monument. M. de Bras décrit avec complaisance ses beaux cadrans dorés qui marquaient l'heure et les *crois et décrois* de la lune; M. Huet, cette sonnerie harmonieuse qui répétait les hymnes de l'église. Le premier rapporte que de la haute salle de la maison commune, où se tenaient les assemblées publiques, on voyait *au droit de la rivière, vers l'Orient, arriver les navires venant de la mer, chargés de précieuses et rares marchandises*. Le second a conservé l'inscription

(1) On l'appelait *le gros horloge*.

Monumens civils.

gravée sur le timbre de l'horloge, et qui était ainsi conçue :

Puisque la Ville me loge,
Sur ce Pont pour servir d'auloge :
Je ferai les heures ouir,
Pour le commun peuple réjouir.
M'a faite Beaumont l'an mil trois cents quatorze.

Depuis la destruction de ce monument jusqu'à celle où elle occupa les bâtimens du Séminaire, la Ville tint ses assemblées dans l'hôtel de Nicolas le Vallois sur la place St.-Pierre. Elle l'avait acheté, en 1733, de la famille de Touchet. Cet édifice, remarquable par les statues et les morceaux d'architecture qui décorent la cour, fut construit par des italiens en 1538. On y a placé la Bourse et le Tribunal de Commerce.

Palais de Justice.

La Cour Suprême de l'*Echiquier* jugeait anciennement ses causes dans l'église du château ; les matières financières se traitaient dans une chapelle située dans la rue Saint-Jean, et dont M. de la Rue a retrouvé les restes dans la seconde maison à droite en partant du pont St.-Pierre.

Le *Bailliage* et la *Vicomté* rendaient autrefois leurs arrêts dans une maison de la rue

des Cordeliers. Ils furent transportés depuis dans la rue de geôle. La vicomté fut supprimée en 1741 ; le bailliage a subsisté jusqu'à la révolution.

Le nouveau palais de Justice a été construit en partie sur les plans de M. Lefebvre, ingénieur en chef. Il était destiné à renfermer les juridictions et les prisons de la ville. La construction des prisons fut adjugée le 31 octobre 1781, celle des salles d'audience du Bailliage le 26 octobre 1784, celle de la façade principale le 28 mai 1787.

Cet édifice admirablement situé sur la place Fontette, d'où il domine les prairies, est remarquable par sa belle colonnade. Sa distribution intérieure laisse d'ailleurs beaucoup à désirer. Il est question de percer une rue qui l'isolera entièrement des maisons auxquelles il touche sur la place St.-Sauveur. Ce sera une amélioration importante.

Hôtel de la Préfecture

L'Hôtel de la Préfecture, qui a coûté des sommes énormes au Département, est loin d'offrir les caractères de cette architecture monumentale qu'un pareil édifice devait comporter. Quelques détails assez soignés, et la distribution bien entendue d'une partie

Monumens civils.

des grands appartemens ne rachètent pas les défauts de cette colonade de l'aile gauche, qui n'est qu'un placage sans objet, et surtout de ce second étage écrasé qui déshonnore tout le reste. L'aile droite qui devait renfermer les bureaux n'est pas terminée, et il est probable qu'elle ne le sera pas de long-temps. En attendant, ils sont placés dans l'ancien collége du Mont, qui n'est séparé de l'hôtel que par le jardin de la Préfecture.

Collège Royal.

Le Lycée qui devint plus tard le Collége royal, occupe depuis 1804 les bâtimens de l'abbaye Saint-Etienne. Il y remplaça l'administration départementale qui, elle-même, y avait succédé aux Bénédictins.

On a compté en 1830 dans cet établissement, 280 externes et près de 170 internes. Pendant les dernières années de l'empire le nombre des internes s'était élevé à 220.

Casernes.

La construction de la partie des nouvelles casernes qui n'est pas terminée, fut adjugée en 1785 à un entrepreneur nommé Chemin, au prix de 257,000 livres. Louis XVI y

posa une pierre le 26 juin de l'année suivante. Les travaux s'exécutèrent sous la conduite de M. Couture, architecte du Roi, jusqu'en 1789, époque où l'adjudication fut résiliée par arrêt du conseil du 14 août. On évalua à 168,230 livres les travaux faits par cet entrepreneur. Il s'est agi plusieurs fois de les reprendre, et il est certain que l'intérêt de la ville réclame avec instance leur continuation. L'ancienne caserne et la Visitation suffisent à peine pour loger 12 à 1500 hommes d'infanterie.

Salle de Spectacle.

La plupart des salles de spectacle tiennent en France un rang distingué parmi les monumens publics. Presque partout l'administration a compris, même pendant les quinze années qui viennent de s'écouler, que le théâtre était devenu un des premiers besoins des sociétés civilisées, et qu'il était honteux qu'un édifice ne fût pas consacré, dans toutes les villes de quelque importance, à un art dont les succès ont été portés si loin parmi nous. On est tenté de croire que des obstacles insurmontables s'opposent à Caen à un établissement de ce genre, quand on sait que ses administra-

Monumens civils.

teurs n'ont pas encore pu trouver les moyens de le lui procurer avec un budget de près d'un demi-million. Mais de quel étonnement ne doit-on pas être frappé, si l'on ajoûte que la ville peut disposer de plusieurs emplacemens également convenables, et que tel est l'empressement des citoyens que la première souscription qu'on ouvrira pour payer les frais de la construction sera remplie dans quelques jours ?

Si des scrupules de conscience ont pu, à une autre époque, avoir quelque poids sur les déterminations de l'autorité, n'est-il pas à craindre qu'on ne suppose qu'ils existent encore, ou qu'ils ont fait place à d'autres influences non moins fâcheuses, puisqu'elles sont également contraires à l'accomplissement du voeu général ?

Il faut espérer cependant qu'il triomphera enfin de toutes ces difficultés, et que le temps n'est pas éloigné où la ville de Caen pourra aussi compter une salle de spectacle au nombre de ses monumens.

Le moindre inconvénient de la salle actuelle est d'être une propriété particulière entourée d'habitations. L'accès et la sortie en sont également difficiles. L'intérieur est

de forme ovale avec deux rangs de loges, disposées d'une manière fort incommode. Sa construction est aussi mal entendue que sa décoration est négligée. Elle est humide en toute saison et glaciale pendant l'hiver ; et l'on se plaint que les habitans n'aiment pas le spectacle ; il faudrait commencer par leur en donner un. Monumens civils.

Promenades publiques.

Les promenades publiques de Caen l'emportent sur la plupart de celles des autres villes du royaume, soit par leur étendue, soit par l'agrément des paysages qui les environnent. Promenades publiques.

Le Cours qui suit depuis le pont d'Amour jusqu'à l'Orne, une ligne parallèle au canal du duc Robert, fut planté en 1676 ; celui qui remonte le cours de l'Orne jusqu'à Montaigu, est de l'année 1691. Les grands ormes dont il est orné du côté de la rivière sont probablement de la même époque. Ceux de la droite ont été remplacés de nos jours par un double rang de platanes dont l'écorce légère et sans cesse renaissante, la tige élancée et les larges feuilles d'un vert brillant, forment un heureux contraste avec ces ormes séculaires au feuillage épais

Promenades publiques.

et sombre, au tronc noir et raboteux. Le même goût a présidé aux nouvelles plantations du petit Cours.

De ces promenades, la vue s'étend avec délices sur de vastes prairies bordées à l'horison par des massifs de verdure ou des rideaux de peupliers, à travers lesquels apparaissent les clochers des hameaux voisins et quelques maisons de campagne, isolées au milieu du paysage, ou groupées sur les côteaux qui terminent au loin la vallée.

Presque tous les ans ces prairies émaillées de fleurs au printemps et riches d'une si belle verdure pendant l'été et l'automne, sont totalement inondées vers la fin de l'hiver, à l'époque de la fonte des neiges. Les vents du sud-ouest qui soufflent alors avec violence, leur donnent l'aspect d'une mer agitée, et il n'est pas rare que des barques légères confiées par des jeunes gens à cet océan sans écueils, n'ajoûtent quelque riant épisode aux charmes de ce tableau (1).

(1) C'est ce qu'on appelle la *crétine*. Les eaux s'élèvent, quelquefois à une si grande hauteur qu'elles passent par dessus les Cours. Tous les vieux ormes du côté de Montaigu laissent encore apercevoir l'entaille que les glaces firent dans leur écorce pendant l'hiver de 1794.

L'Orne donne à la promenade du grand Cours un attrait particulier. Soit qu'on la remonte, soit qu'on la descende, soit qu'on se repose sous ses ombrages, il est impossible qu'on n'oublie pas les heures à la vue de ces ondes qui s'échappant en cascade de la chaussée de Montaigu, s'étendent ensuite en nappe transparente, et vont disparaître sous les arches légères du pont de Vaucelles. Le côteau qui s'élève en amphithéâtre avec ses maisons et ses jardins pittoresques; Montaigu avec son moulin, sa fabrique et ses saules pleureurs; les prairies avec leurs troupeaux; ces casernes où retentit le bruit des armes; le pont sans cesse traversé par une population empressée; et au-delà, ces nombreux navires déployant dans les airs des pavillons étrangers au milieu desquels brille le pavillon national : cet ensemble de scènes touchantes, nobles et variées se prête merveilleusement à toutes les illusions de la poësie et de la peinture. Promenades publiques.

La promenade du petit Cours est liée avec la place Fontette par une suite de plantations plus récentes, qui laissent à droite le boulevard avec sa ceinture de maronniers

Promenades publiques. d'Inde, la place et les jardins de la préfecture.

Nous avons cité ailleurs des allées de tilleuls qui se dirigent de la place St.-Martin vers la rue de Geole. On en trouve plusieurs autres dans le faubourg St.-Gilles. Les plantations faites récemment sur le quai Vendeuvre, de chaque côté du canal, ont puissamment contribué à l'embellissement de ce quartier.

Mais des promenades qui rivalisent avec les deux premiers Cours sont celles qui ont été plantées au commencement de ce siècle, sur les deux rives du nouveau canal de l'Orne, et qui s'étendent jusqu'au bac de Mondeville. On les désigne sous le nom de *Cours Caffarelly*, en mémoire du préfet qui administrait alors le département. Quatre rangées d'ormes règnent sur toute leur étendue, d'où l'œil embrasse avec ravissement les côteaux boisés de Mondeville, de Collombelles, d'Hérouville-St.-Clair, et ces vastes prairies plantées de saules dont le feuillage argenté se reflète dans les ondes captives de l'ancienne rivière qui serpente encore dans ces bocages, quoiqu'elle soit depuis cinquante ans privée de source et d'embouchure.

A l'époque où Charles de Bourgueville, que nous avons tant de fois cité sous le nom de M. de Bras, publia son livre, qui, quoique entièrement dépourvu de méthode et de critique n'en est pas moins un ouvrage précieux pour les antiquaires, il n'existait guère à Caen d'autres promenades que celles qu'on avait ménagées dans le quartier occupé depuis par la Foire et par la place Royale. Nous avons déjà parlé du *Pré des Esbats* et des divertissemens qu'y prenait la jeunesse. Pendant la belle saison les habitans s'y rassemblaient souvent au nombre de trois à quatre mille, soit pour assister à ces jeux, soit pour prendre le frais sous les ombrages de *la Cercle*. Au ramage du rossignol qui chantait dans les arbres dont elle était ornée, des musiciens placés dans des barques qui parcouraient la rivière, mêlaient par intervalle les sons des flûtes, des mandores et des tambourins. Des pièces d'artifice et des fusées volantes, lancées des gondoles vers l'approche de la nuit, mettaient ordinairement fin à ces amusemens. Il faut lire dans le vieil historien ces détails remplis de charme et de naïveté que nous tenterions en vain de reproduire.

Sociétés Savantes.

Les Sociétés savantes de la ville de Caen sont au nombre de six.

M. Huet rapporte, après M. de Brieux, que l'origine de l'académie des belles-lettres est due à l'ancienne habitude que *les honnêtes gens sans emploi* avaient de se rassembler au carrefour St.-Pierre pour s'entretenir des affaires publiques et de leurs intérêts privés (1). Ces réunions avaient lieu principalement le lundi, jour de l'arrivée de la poste. On y lisait la *Gazette*, et chacun s'y communiquait ce que les lettres du dehors annonçaient d'intéressant. Malheureusement les curieux étaient souvent contrariés par le mauvais temps. C'était un véritable inconvénient auquel M. Moisant, sieur de Brieux, remédia en leur faisant accepter sa maison qui était située sur cette place. Il arriva bientôt qu'après la lecture des nouvelles,

(1) Ce goût des nouvelles a été signalé par J. César comme un des caractères distinctifs des Gaulois.

« Est autem hoc Gallicæ consuetudinis, uti et viatores, etiam invitos, consistere cogant, et, quod quisque eorum de quaque re audierit aut cognoverit, quærant, et mercatores in oppidis vulgus circumsistat, quibus ex regionibus veniant, quasque ibi res cognoverint, pronuntiare cogant. » De bello gallico, lib. 4.

Sociétés savantes.

on commença à s'y occuper d'objets littéraires et scientifiques ; et dès l'année 1652, cette réunion devint une compagnie réglée. M. de Brieux étant mort, en 1674, la Société trouva un nouvel appui dans la protection de M. de Matignon, lieutenant de roi de la province. Quelque temps après, Segrais qui en faisait partie, la réunit dans sa maison, comme nous l'avons déjà dit. Enfin M. Foucault, intendant de Caen, obtint pour elle, au mois de janvier 1705, des lettres patentes de création, sous le titre d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres* qu'elle garda jusqu'à la révolution.

Elle eut à cette époque le sort de toutes les compagnies du même genre. Réorganisée, sous le nom de *lycée*, le 12 décembre 1800, par le préfet Dugua, elle reprit l'année suivante celui d'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres* qu'elle a conservé depuis.

Elle avait publié, avant la révolution, quatre volumes de mémoires qui sont devenus assez rares. Depuis sa réorganisation elle en a donné quatre autres qui ont été accueillis avec intérêt.

Quelques membres de cette académie en fondèrent une autre en 1664 où l'on s'oc-

Sociétés Savantes.

cupa exclusivement de l'étude des sciences; mais malgré l'appui de l'intendant Chamillard et la faveur de Colbert, elle ne subsista que jusqu'en 1676.

La société d'agriculture, dont la création remonte à l'année 1761, fut rétablie en 1801, sous sa dénomination actuelle de *société d'agriculture et de commerce*.

Elle a publié trois volumes de mémoires, et s'est particulièrement appliquée à propager les découvertes utiles. Plusieurs parties de l'économie agricole ont profité de ses lumières et de ses observations. Le commerce se rappelle, avec reconnaissance, qu'elle a puissamment contribué à ces expositions publiques des produits de l'industrie qui sont la source de tant de progrès dans les arts.

La *Société de Médecine*, fut instituée en 1798 par l'Administration centrale, sous le titre de *Conseil de santé*. Elle s'associa, en 1802, les Membres de l'ancienne Faculté de Médecine, et prit alors la dénomination sous laquelle elle est maintenant connue.

Deux Sociétés plus récentes, la *Société des Antiquaires de Normandie* et la *Société Linnéenne du Calvados*, fondées par

M. de Caumont en 1823, ont déjà donné plusieurs volumes de mémoires qui leur assignent un rang distingué parmi les Compagnies savantes.

Enfin, il s'est établi à Caen, à la fin de 1826, une *Société Philharmonique*, composée d'artistes et d'amateurs, qui a pour but de cultiver l'art musical et d'en répandre le goût (1).

Bibliothèque Publique

Avant l'invention de l'imprimerie, les livres étaient aussi rares que le prix en était élevé. Le don de quelques volumes était une chose fort importante, surtout lorsqu'ils étaient écrits et enluminés avec soin. On sait que les heures que Charles VI donna, en 1412, à la duchesse de Bourgogne, avaient coûté six cents écus.

La plupart des livres se transcrivaient dans les cloîtres; et ce fut du moins un service que les Moines nous rendirent. Les premières bibliothèques de Caen furent celles de l'abbaye Saint-Etienne, de l'église

(1) Elle n'a pas publié de mémoires, mais elle a donné pendant le rigoureux hiver de 1830, plusieurs concerts publics dont le produit, qui s'est élevé à près de 12,000 fr., a été exclusivement employé au soulagement des pauvres.

du Sépulcre et de l'Université. M. de la Rue nous a fait connaitre que l'enlèvement de quelques volumes, commis en 1460 et en 1480 dans la bibliothèque de l'Université, donna lieu à une bulle d'excommunication qui fût affichée dans toute la ville (1). Il fallait que les livres fussent bien rares ou qu'on y attachât un grand prix.

Presque toutes les maisons religieuses, et notamment celle des Cordeliers, renfermaient des collections de ce genre qui furent dispersées à la révolution.

La Bibliothèque de l'Université ne contenait, en 1515, que 278 volumes qui furent, avec ceux qu'elle y avait ajoutés depuis, pillés en partie par les religionnaires, 47 ans après. Lorsqu'on la supprima en 1701, il ne s'y trouvait plus que quelques manuscrits à peu près insignifians, et des éditions du 15e. siècle et de la première moitié du 16e. qui furent abandonnés à l'inten-

(1) Les livres y étaient attachés avec des chaînes de fer assez longues pour permettre de les porter sur des pupitres où on les lisait.

On peut voir à la Bibliothèque publique quelques-uns de ces livres qui sont encore dans leur première couverture en bois enveloppé d'une peau et portant la marque de leur ancienne captivité. (Extrait d'un discours prononcé le 2 décembre 1809 par M. Moysant, conservateur en chef).

dant Foucault. On en forma une nouvelle en 1736, sous le ministère du cardinal de Fleury qui y affecta quelques sommes. Grâce à cette libéralité et aux dons d'un imprimeur de Caen, nommé Cavelier, elle commençait à prendre quelque importance, lorsque M. Le Sueur de Colleville l'enrichit de la bibliothèque de son grand père, Samuel Bochart, qui consistait en 2005 volumes, d'autant plus précieux que la plupart sont chargés de notes de sa main. Enfin, elle s'est augmentée depuis des livres sauvés du pillage des monastères et de ceux qu'elle a reçus du gouvernement. Elle renferme aujourd'hui environ 25,000 volumes.

La bibliothèque était anciennement placée dans la galerie des bâtimens de l'Université qui est occupée aujourd'hui par le Greffe du Tribunal de première instance. On la transférée de là dans l'Hôtel de Ville où elle est ouverte au Public depuis la fin de 1809.

MUSÉES.

La ville possède une galerie de tableaux parmi lesquels il s'en trouve de très-remarquables ; de ce nombre sont : Galerie de tableaux.

Le mariage de la Vierge, peint sur bois

par le Perugin, mort en 1524, et qui a compté Raphaël parmi ses élèves;

La mort d'Adonis, esquisse du Poussin;

Judith et *la tentation de saint Antoine*, par Paul Véronèse;

Une copie de l'école d'Athènes, de Raphaël, par Stella, peintre français, mort en 1657;

Un trait de l'histoire des Hébreux, par Rubens (1);

Le vœu de Louis XIII, et surtout la *Samaritaine*, par Philippe Champaigne, né à Bruxelles et mort à Paris en 1674.

Le passage du Rhin et son pendant, par Vander-Meulen, peintre Flamand qui suivait Louis XIV dans ses campagnes;

Le baptême de Jesus-Christ, par le Brun;

Tithon et l'Aurore, par Vien qui fut le maître de David.

Cabinet d'histoire naturelle.

Il y a quelques années qu'on a commencé à former un cabinet d'histoire naturelle destiné aux productions du pays.

Ces établissemens sont placés dans les bâtimens de l'hôtel-de-ville.

(1) Probablement Melchisédech offrant du pain du vin, bénissant Abraham. *Gén.* ch. 14.

JARDIN DES PLANTES.

Si l'étude de la botanique n'était pas entièrement ignorée dans le moyen âge, il est probable qu'elle se bornait à la connaissance des simples et du petit nombre de fleurs cultivées dans les jardins. Elle ne devint véritablement une science qu'après l'établissement de l'université, lorsqu'on y fonda la faculté de médecine qui commença à faire tous les ans, dans nos campagnes, des herborisations s'étendant depuis les forêts de Cinglais jusqu'aux rivages de la mer, entre la Seulles et la Dive.

Un écolier de cette faculté, nommé Guillaume Gueroult, publia à Caen, en 1509, une édition d'Æmilius Macer *de viribus herbarum*.

Vers la fin du 17e. siècle, un professeur, nommé Callard de la Ducquerie rassembla dans son jardin environ 600 espèces de plantes. M. Marescot qui lui succéda en 1718, parvint à force de soins et de démarches, à déterminer en 1734 le maire et les échevins à concéder à la faculté la place dauphine pour être convertie en jardin de plantes médicinales. Ce terrain ayant reçu une autre destination, par ordre du

Jardin des plantes.

gouvernement, ce ne fut qu'en 1736 que l'université, après s'être long-temps opposée à l'accomplissement des vœux de M. Marescot, consentit enfin à ratifier l'acquisition d'une propriété appartenant au sieur de Cairon-Saint-Vigor, et qu'on appelait le *jardin Bénard*. Elle coûta 3,500 livres. Le cardinal de Fleury y contribua pour 2,000 et la ville pour 1,200. L'université voulut bien se charger de compléter la somme, et de pourvoir aux dépenses d'entretien.

Telle est l'origine du jardin de botanique. Marescot et son successeur Blot contribuèrent de tous leurs moyens à sa prospérité. L'enseignement de cette science fut depuis confié à des professeurs non moins zélés, parmi lesquels on distinguera toujours M. Desmoueux, mort au commencement de 1801. Ses élèves lui ont fait élever un tombeau dans le lieu même où ils recevaient ses leçons.

On évalue à quatre mille le nombre des plantes qu'il renferme (1).

(1) Les lecteurs qui désireraient plus de détails les trouveront dans une notice historique, insérée dans le second volume des mémoires de la société Linnéenne du Calvados. Elle est de M. Lange à qui nous sommes redevables de plusieurs autres écrits qui ne font pas moins d'honneur à son érudition qu'à son patriotisme.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Chez un peuple entièrement adonné aux armes, et presque toujours occupé de guerres intestines, les progrès des arts et le développement de l'industrie ne durent pas être rapides. Le commerce maritime auquel il se livra dès les premiers temps de l'invasion, n'était qu'une véritable piraterie. Tout était encore à créer sous Guillaume ; mais doué d'une volonté forte et d'une grande persévérance dans ses projets, Guillaume était capable de tout entreprendre et de tout exécuter. Le concile qu'il assembla à Caen en 1061, sanctionna des institutions favorables au commerce et à l'agriculture. L'expédition d'Angleterre qui eut lieu cinq ans après, exigea d'immenses ressources qu'on ne put trouver que dans un état florissant. La conquête ouvrit nécessairement, aux entreprises mercantiles, de vastes débouchés. Deux nouvelles foires furent établies à Caen vers cette époque : celle de St.-Laurent, remise dans la suite au jour St.-Michel, et celle de la Trinité. On voit dans les chartes du conquérant que le marché de cette ville était déjà fréquenté par les étrangers. La tour de Londres et

plusieurs autres édifices de ce temps, qui subsistent encore aujourd'hui, furent bâtis avec des pierres extraites de nos carrières. On peut juger de la réputation dont jouissaient alors la ville et le port de Caen, par les éloges qu'en faisaient au commencement du 12e. siècle le moine Raoul Tortaire, et au commencement du 13e. le poète Guillaume le Breton (1).

La résidence des Ducs dans nos murs eut une heureuse influence sur les progrès des arts et de l'industrie, en favorisant le luxe et en multipliant les consommations de tout genre. Il en fut de même des grands établissemens de justice et de finance.

Caen devint l'entrepôt du commerce des blés et des vins.

Des haras avaient été établis dans les environs pour perpétuer les belles races de chevaux.

La pêche du hareng présentait, indépendamment de ses produits qui étaient alors très-considérables, l'avantage de former des marins et d'entretenir en pleine activité les salines qu'on avait établies à

(1) Le premier dans son voyage de Caen à Bayeux, le second dans sa Philippide.

Varaville, à Dives, à Touques et dans plusieurs autres communes.

D'habiles ouvriers travaillaient le fer ; Caen était réputé pour ses fabriques d'armes, comme il l'a été depuis pour sa coutellerie.

Plusieurs quartiers de cette ville conservent encore aujourd'hui des restes de l'industrie qui s'y exerçait autrefois. La rue Froide a encore ses imprimeurs, la rue Écuyère ses teinturiers et le Bourg-l'Abbé ses tanneurs, établis sur les bords de l'Odon. Les habitans de St.-Gilles sont toujours adonnés à la culture des fleurs, comme aux temps où leurs ancêtres stipulaient dans leurs contrats des redevances en *glanes de lavende* et en *chapels de roses.*

Dès le 11e. siècle on fabriquait dans le Vaugueux des tissus de laine. L'art de teindre les étoffes, qui est aujourd'hui si négligé parmi nous, formait alors une branche importante de notre industrie nationale. La culture de la vouède était si répandue qu'on trouve dans plusieurs communes des environs des champs qui portent encore le nom des moulins où elle était préparée.

La ville de Caen était si florissante au

commencement du 13e. siècle que le dernier de nos Ducs, le roi Jean Sans-Terre, oublia dans les délices de son séjour les soins pressans de la défense de la Cité que Philippe-Auguste lui enleva en 1204, au milieu des fêtes que lui donnaient les habitans.

La réunion de la Normandie à la couronne de France ne fut pas d'abord favorable au commerce de Caen. Le parti du vainqueur fit violemment sentir sa domination à celui qui tenait encore à l'Angleterre, et pilla ses magasins; on usa de représailles de l'autre côté de la Manche. L'éloignement de la Cour et la perte de quelques institutions, telles que celle de l'échiquier, eurent d'ailleurs pour l'industrie des conséquences fâcheuses qui augmentèrent par les entraves que la politique de Philippe crut devoir apporter à notre commerce maritime, en faveur des habitans de Rouen dont il achetait la servitude par des privilèges.

Le commerce reprit de l'activité sous Louis VIII et sous saint Louis. Nos draperies, favorisées par le gouvernement, jouirent d'une grande réputation; nos navires trafiquaient dans les mers du Nord,

et nos marchands fréquentaient les foires de la Flandre, du Brabant et de l'Angleterre.

La prise de Caen par Edouard III porta un coup terrible à nos établissemens industriels. Les détails du pillage, conservés par Froissard et quelques autres historiens, donnent une haute idée de la prospérité à laquelle ils étaient parvenus.

Il faut penser, avec M. de Bras, qu'après de *tels saccagemens, meurtres et combustions la ville demeura pour un long-temps fort désolée.*

Son premier soin fut de s'entourer de nouvelles fortifications, pour se mettre à l'abri de l'invasion des partis anglais qui tenaient la campagne. Elle s'occupa ensuite à relever ses manufactures, et s'en occupa avec fruit ; puisque les actes du 14e. siècle font mention de ses fabriques de draps, de serges, de toiles, de bourses (1), de cuirs, et des halles où l'on en vendait les produits. On trouve dans d'autres titres de cette époque la preuve d'un commencement de commerce d'importation et d'ex-

(1) Ces bourses, alors très-recherchées, s'appelaient *Tasques*, d'où est venu le nom de la *Tasquière* donné anciennement à une des rues du Vaugueux.

portation avec les Basques, les Espagnols, les Florentins et les Génois.

Malheureusement l'année 1417 vint arrêter ces progrès. La confiscation des propriétés, l'exil volontaire ou forcé d'un grand nombre de fabricans et d'ouvriers porta à notre industrie le coup le plus funeste qu'elle eût encore reçu. La Brétagne hérita du secret de leur art, et Henri V n'établit sa domination que sur les *ruines* de nos manufactures. Trente trois ans d'une possession plus ou moins paisible ne suffirent pas pour les relever.

Sous Charles VII les propriétaires dépossédés rentrèrent dans leurs biens et ne tardèrent pas à se livrer de nouveau aux spéculations mercantiles. C'est à cette époque qu'il faut placer le projet de rendre l'Orne navigable dans sa partie supérieure (1). On commença par élargir son lit sous les côteaux d'Allemagne ; mais les troubles suscités par la guerre du *bien public* suspendirent les travaux.

Le bien avisé roi Louis XI, comme l'appelle M. de Bras, voulant recompenser la ville de Caen de la conduite qu'elle tint

(1) Annuaire de 1830, pages 85 et suivantes.

pendant cette guerre, y établit deux foires générales par lettres patentes du mois de novembre 1470. Elles duraient quinze jours chacune. La première commençait après la Pentecôte, la seconde après la Notre-Dame de septembre.

Ces foires franches qui rivalisèrent bientôt avec celles de Lyon, de Bruges et d'Anvers, firent de notre ville un des premiers marchés de l'Europe. Malheureusement elles furent transférées à Rouen dès l'année 1477, soit par suite des intrigues de l'abbesse de Caen qui se plaignait du tort que la première de ces foires faisait à celle de la Trinité dont elle avait les revenus, soit plutôt, comme le dit notre vieil historien, par suite des remontrances adressées à ce *bon roi* par les habitans de la métropole.

La translation de ces foires fut d'autant plus fâcheuse qu'on ne rétablit pas celle *du pré* qui avait été supprimée à leur occasion. Celle-ci commençait le 9 octobre et durait huit jours. Elle était fort ancienne; puisque dès l'année 1024 Richard II en donna la dîme à l'abbaye de Saint Vandrille.

Sous François Ier. le commerce de Caen s'étendit jusqu'en Afrique, et même jusqu'au

nouveau monde, grâce au génie d'Etienne Duval, seigneur de Mondrainville. Il tirait annuellement de la Barbarie des quantités considérables de blé qui lui procurèrent d'immenses bénéfices et, en même temps, l'occasion d'être utile à ses concitoyens, car il le leur vendait toujours au dessous du prix courant.

La présence des protestans en armes dans notre province, et les désordres de toute espèce qui en furent la suite n'eurent pas heureusement sur l'industrie de la ville des conséquences très-fâcheuses. Il faut en savoir gré au bon esprit des habitans qui ne voulurent pas prendre parti dans ces querelles religieuses.

A cette époque elle comptait plus de huit mille ouvriers employés dans ses fabriques de lingettes et de toiles. Ces dernières, déjà très-réputées, acquirent une grande perfection. « Il n'y a ville en Europe,
« dit M. de Bras, où il se fasse de plus
« beau et plus singulier linge de table que
« l'on appelle *haute-lice*, sur lequel les ar-
« tisans telliers représentent toutes sortes
« de fleurs, bestes, oiseaux, arbres,
« médalles et armoiries de rois, princes et
« seigneurs, voire aussi naïfvement et

« promptement que le plus estimé peintre « pourrait rapporter avecques son pinceau. »

Le même écrivain nous fait connaître que de son temps le marché du lundi pouvait être considéré comme une foire par l'affluence des marchands qui s'y transportaient non seulement des autres villes de la province, mais même de la Brétagne.

Peu de temps après, le tort que la suppression des foires de Louis XI avait fait à notre commerce fut réparé en partie par Henri IV qui, par lettres patentes du mois de mai 1594, créa la *foire franche* qui dure quinze jours (1). On l'établit dans l'emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui, en achetant des Jacobins le champ de la Cercle. Les loges ne furent bâties qu'au commencement du siècle suivant.

Cette prospérité, encouragée quelque temps par Colbert, dura jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Près d'un tiers de la population de la ville se composait alors de protestans, adonnés, pour la plupart, au

(1) Elle avait été fixée d'abord au 1er. juillet; et, après avoir éte successivent reportée à la première semaine du carême, au 1er. et au 2e. lundi après le Dimanche de Quasimodo, elle onvre maintenant le 2e. dimanche après Pâques. Le déballagé a lieu le jeudi qui précède.

commerce. On sait avec quelle rigueur on poursuivit l'exécution de ces infâmes édits aussi atroces qu'impolitiques. Les réformés portèrent à l'étranger leurs richesses et leur industrie. Avec eux s'éloigna le goût des entreprises commerciales qui avait résisté aux catastrophes précédentes. Caen cessa d'être considérée comme une ville manufacturière. Ses fabriques, moins celle des toiles, perdirent en partie leur réputation avec leur importance; et lorsqu'au 18e. siècle, les progrès des sciences commencèrent à s'appliquer avec tant de succès aux établissemens industriels, notre commerce stationnaire fit à peine quelques malheureux essais pour en profiter. Les filatures qui s'y établirent ont été successivement fermées, à l'exception de celle de Montaigu. Il en a été de même d'une manufacture de porcelaine ouverte, il y a une trentaine d'années, sous des auspices qui paraissaient favorables. La fabrique de toiles est tombée; les produits qu'on retire de la plupart des autres n'ont pas, à beaucoup près, l'importance qu'ils pourraient avoir. Il faut toutefois en excepter la bonneterie et surtout nos manufactures de dentelles qui forment aujourd'hui une branche de commerce fort étendue.

Il convient encore de compter parmi nos établissemens industriels qui sont en pleine activité, ceux qui ont pour objet la dépuration des huiles, la raffinerie de sucre et la fabrique de peignes.

Il se fait, dans le port, un commerce d'importations et d'exportations dont la balance est malheureusement tout en faveur des premières qui consistent particulièrement en productions des Colonies, vins de Bordeaux et du midi, huile d'olive, savons, bois du Nord, houille, chanvres, suif de Russie, fers d'Angleterre et de Suède.

Les huiles de Colza, les céréales, les graines de trèfle, les cidres, les eaux-de-vie, les pierres à bâtir sont l'objet de nos principales exportations.

Les travaux qu'on exécute au port de Caen et le barrage qu'on doit placer à l'embouchure de l'Orne auront, il n'en faut pas douter, une haute influence sur notre commerce maritime.

Indépendamment des foires dont nous avons parlé, il s'en tient plusieurs autres parmi lesquelles il faut citer celles du premier lundi de Carême et de la mi-carême, où il se fait des ventes considérables de chevaux.

Nous avons vû que la ville de Caen était le siége d'un tribunal de commerce. Plusieurs autres institutions y ont été fondées en faveur de l'industrie : la Chambre de commerce, par ordonnance royale du 23 mai 1821, un Conseil de prud'hommes par celle du 21 août 1822 et la Bourse à une époque bien antérieure.

Contributions et Revenus.

Contributions de 1830.

Foncière.	Personn. et Mobilière.	Portes et Fenêtres.	Patentes	Billets d'avertissement.
269,447. 25.	128,677. 52.	47,252. 59.	113,119. 86.	573. 40.
	Total général. . . .		559,050 f. 62 c.	

Revenus de la Ville.

Recettes ordinaires portées au budget de 1830.	431,383 fr.	38 c.
—Extraordinaires. . .	120,148	63
Total . .	551,532	01
Dépenses ordinaires.	346,322	46
—Extraordinaires. . .	205,130	26
Total . .	551,452	72

Revenus des Hospices.

Recettes ordinaires portées au budget de 1830.	281,604 fr.	56 c.
— Extraordinaires. . .	98,263	76
Revenus en nature.	5,849	79
Total . .	385,718	11
Dépenses ordinaires.	279,250	84
— Extraordinaires.	98,263	76
Consommations en nature.	5,849	79
	383,364 fr.	39 c.

MÉTÉOROLOGIE.

L'automne de 1829, rigoureux depuis le 18 novembre, époque où les premières neiges commencèrent à tomber, a été suivi d'un hiver plus long et plus âpre que ceux de 1789 et de 1794. La neige a constamment couvert la terre depuis la mi-décembre jusqu'au commencement de février, ce qui est extrêmement rare dans nos contrées.

Le froid qui avait insensiblement diminué d'intensité depuis le 3 janvier jusqu'au 26, revint avec une nouvelle rigueur dans les derniers jours du mois, et dura jusqu'au 6 février. Le 7 le temps se mit au dégel; la neige avait entièrement disparu le 10. Les pluies légères qui survinrent furent suivies d'un temps doux et serein pendant les derniers jours du mois; le thermomètre marquait 10 dégrés au-dessus de zéro. Mars fut également beau jusqu'au 30. Les premiers jours d'avril furent pluvieux. Le 4 (dimanche des Rameaux) il tomba beaucoup de neige, à laquelle succédèrent des pluies qui

durèrent jusqu'au 24. On eut ensuite quelques jours sereins suivis bientôt de nouvelles pluies. Le 20 mai, jour de l'Ascension, la ville de Caen et les campagnes environnantes furent inondées par un orage qui aurait pu occasionner les plus grands désastres s'il n'avait pas été aussi court que violent Les pluies cessèrent à la mi-juillet pour reprendre en septembre dont elles ont marqué presque tous les jours. On en a été dédommagé par un des plus beaux mois d'octobre dont on jouisse dans nos climats. Il y a eu en novembre quelques gelées et des intermittences fréquentes de pluie et de beau temps ; les derniers jours de ce mois ont été excessivement froids.

Nous ferons plaisir à quelques Lecteurs en publiant, à la suite de cet exposé, le résultat des observations météorologiques faites par M. Godefroy, docteur en médecine et maire de Harcourt.

ÉTAT DU THERMOMÈTRE PENDANT LE TRIMESTRE D'HIVER.

Décembre 1829.

Hauteur moyenne. + 3° $\frac{1}{4}$ le matin, + 4° $\frac{3}{4}$ le midi, + 3° $\frac{1}{2}$ le soir.

Plus grand abaissement. — 11° le 30 le matin, — 4° $\frac{1}{2}$ le 27 le midi, — 6° le 26 et 27 le soir.

Janvier 1830.

Hauteur moyenne. + 2° le matin, + 3° $\frac{1}{2}$ le midi, + 3° le soir.

Plus grand abaissement. — 12° le 1er. le matin, — 4° les 1, 4, 16, le midi, — 9° le 14 le soir.

Février.

Hauteur moyenne. + 5° $\frac{1}{4}$ le matin, + 7° le midi, + 5° $\frac{1}{2}$ le soir.

Plus grand abaissement. — 16° le 3 le matin, — 6° les 2 et 3 le midi, — 13° $\frac{1}{4}$ le 6 le soir.

La constitution météorique de ce trimestre a été boréale et en général très-irrégulière. Les changemens qui avaient lieu

quelquefois subitement, d'un froid perçant à un froid moins aigu et humide, ont rendu la constitution de ce trimestre très-insalubre.

Le vent N. E. a régné le plus souvent, ensuite le N. O. et le N.; le N. E. a été très-fort le 25 et le 26 décembre : en février le S. O. a été le plus fréquent ; il a été chaud les six derniers jours du mois.

Le 3 février a été le jour le plus froid de l'année ; le thermomètre est descendu dans quelques expositions jusqu'à 20° au-dessous de zéro.

TRIMESTRE DU PRINTEMPS 1830.

Mars.

Hauteur moyenne. + 4° le matin, + 11° $\frac{3}{4}$ le midi, + 5° le soir.

Plus grande élévation. + 7° le 10 le matin, + 17° $\frac{1}{2}$ le 29 le midi, + 8° $\frac{1}{2}$ le 22 le soir.

Avril.

Hauteur moyenne. + 8° le matin, + 17° le midi, + 10° le soir.

Plus grande élévation. + 10° $\frac{1}{2}$ le 23 le

matin, + 20° le 29 le midi, + 12° $\frac{1}{2}$ le 29 le soir.

Mai.

Hauteur moyenne. + 8° le matin, + 17° le midi, + 10° le soir.

Plus grande élévation. + 11° le 6 le matin, + 22° le 5 le midi, + 15° le 23 le soir.

La constitution météorique de ce trimestre a été occidentale, sèche, chaude et irrégulière. Le vent d'O. a régné le plus habituellement, et après lui ceux du S. O. et du N. La température de mars a été très-variable, froide et sèche; les derniers jours du mois ont été chauds. Les orages ont été fréquens depuis le 20 mai.

TRIMESTRE D'ÉTÉ 1830.

Juin.

Elévation moyenne. + 10° $\frac{3}{4}$ le matin, + 16° le midi, + 11° le soir.

Plus grande élévation. + 14° $\frac{1}{2}$ le 26 le matin, + 22° le 25 le midi, + 15° le 25 le soir.

Juillet.

Elévation moyenne. + 12° $\frac{1}{2}$ le matin, + 19° $\frac{1}{2}$ le midi, + 13° $\frac{1}{2}$ le soir.

Plus grande élévation. + 17 le 29 le matin, + 25° $\frac{1}{2}$ le 28 le midi, + 18° le 28 le soir.

Août.

Elévation moyenne. + 11° $\frac{1}{2}$ le matin, + 18° $\frac{3}{4}$ le midi, + 11° $\frac{3}{4}$ le soir.

Plus grande élévation. + 15° le 1er. le matin, + 23° $\frac{1}{2}$ le 4 le midi, + 17° $\frac{1}{2}$ le 4 le soir.

La constitution météorique de ce trimestre a été occidentale, sèche, chaude et assez saine ; les grands vents souvent accompagnés de pluies abondantes, ont beaucoup contribué à sa salubrité.

Le vent d'O. a régné le plus ordinairement, et malgré 41 jours de pluie, la sécheresse a prédominé. La température a été presque constamment chaude, excepté pendant une partie du mois de juin qu'elle a été tempérée et variable.

Les jours les plus chauds ont été le 25

juin, le 28 et le 29 juillet, et le 4 août. Il s'est formé tous les mois des orages qui ont été violens. Celui du 25 août a été le plus remarquable.

POPULATION.

La population du Calvados, jalouse de ses droits, mais essentiellement calme, laborieuse, et amie de l'ordre, a été violemment arrachée à ces goûts paisibles pendant une partie de l'année 1830, par la plus infâme des machinations. Au milieu d'une tranquillité profonde, on vit tout-à-coup apparaître dans nos campagnes des torches incendiaires promenées de nuit et de jour par des mains invisibles qui portaient partout la ruine et l'effroi. Quelques pages consacrées à la narration de ces terribles événemens ne seront peut être pas sans intérêt. Nous ne sommes point appelés à soulever le voile qui couvre ces affreux mystères ; mais si la manifestation de quelques faits pouvait y conduire, si l'horreur qui s'empare d'une âme honnête au souvenir de ces calamités pouvait avoir pour résultat d'éteindre la mèche dans la main de quelque coupable ou de réveiller en lui des remords, nous nous applaudirions d'avoir mêlé notre voix à celles qui réclament si haut la juste punition de ces crimes.

Les cantons d'Aunay et de Bény-Bocage en furent les premiers théâtres. Quatre incendies éclatèrent successivement dans la commune de Brémoy du 28 février au 20 mars. St.-Pierre Tarrentaine et St.-Georges d'Aunay éprouvèrent ensuite le même fléau. On l'attribua à la malveillance excitée par des inimitiés personnelles. Il est rare qu'on ne la soupçonne pas toujours dans ces sortes d'événemens, lorsqu'on éprouve quelqu'embarras à les expliquer autrement. Les poursuites judiciaires dirigées contre la fille Bordeaux de Brémoy ont prouvé, au reste, qu'on ne s'était pas trompé sur les causes des incendies de cette commune, puisque l'âge seul de cette malheureuse a pu la mettre à l'abri d'une condamnation capitale. Mais s'il y a loin d'une malveillance isolée et pour ainsi dire accidentelle, à une association de brigands qui spéculent sur une longue série de forfaits du même ordre, il y a un intervalle immense entre cette dernière combinaison du crime, et l'idée révoltante que ces brigands sont les agens secrets d'une puissance occulte qui les fait mouvoir à son gré dans un but qu'ils ne connaissent pas. Une pareille pensée répugne à la raison, et il faut pour l'adopter,

sans se rendre coupable des exagérations de l'esprit de parti, qu'une grande masse de probabilités et de conjectures supplée à l'absence des preuves. On n'en était pas encore à ce point à l'époquc dont nous parlons. Le récit des événemens qui suivirent fera voir que l'on ne tarda pas à y arriver.

Onze incendies avaient déjà éclaté dans l'arrondissement de Vire, lorsqu'au mois de mars, sur la demande du procureur-général, la Cour royele évoqua la connaissance des faits qui se rattachaient à ces désastres; des magistrats désignés par elle s'empressèrent de se rendre sur les lieux. On put espérer d'abord que leur présence produirait d'heureux résultats. Depuis le 20 mars jusqu'au 26 avril on ne remarqua, en effet, dans l'arrondissement de Vire que les deux incendies de St.-Aubin-des-Bois (8 et 12 avril) et celui de Coulonces qui se manifesta le 20.

Mais le fléau qui pendant cet intervalle s'était porté dans le département de la Manche, revint bientôt affliger nos contrées.

Dans la première série de ces crimes, on n'a cru voir que des vengeances particulières. La seconde a été attribuée à un

systême de malveillance organisé par des agens secrets. Des étrangers avaient, dit-on, parcouru les communes. Chacun se rappelait à cet égard quelque fait particulier d'où devait jaillir la lumière. Une foule de personnes attestaient que les incendiaires se ralliaient le jour au bruit des sifflets et la nuit à la lueur des fusées volantes.

Le 27 avril à 9 heures du soir deux maisons furent consumées à la Graverie : les flammes s'apercevaient de Vire qui en est éloigné de six kilomètres.

Le lendemain deux enfans furent arrêtés dans cette ville au moment où ils introduisaient de l'amadou dans de la paille avec laquelle on avait bouché l'ouverture d'une cave.

Le 28 à midi une maison est brûlée au Tourneur.

Le 29, commencement d'incendie dans un cellier de Vire. C'est ce crime qui a donné lieu depuis à la condamnation de la fille Amand à la peine capitale.

Dans la même nuit une maison est brûlée dans la commune de St.-Germain-de-Tallevende.

Ces crimes si rapprochés, et qui n'étaient cependant que les préludes d'attentats plus

grands, plus audacieux, plus effrayans encore inspirèrent une terreur universelle dans tout le pays. Le préfet et le général qui commandait le département se transportèrent à Vire pour s'entendre avec les autorités locales et les magistrats sur les mesures que réclamait la gravité des circonstances.

Deux incendies éclatèrent presque sous leurs yeux le 3 mai, le premier à St.-Ouen-des-Besaces et le second à la Graverie. L'effroi gâgnait de proche en proche Les bruits les plus sinistres circulaient de toutes parts. On ne parlait que de forçats échappés des bagnes. La vue d'un étranger suffisait pour jetter l'alarme, et pour provoquer de nombreux attroupemens dans les communes de Pont-Farcy, Landelles, Campeaux, Montbertrand, Vaudry, Campagnolles, St.-Aubin-des-Bois, la Graverie, Etouvy, Carville, Ste.-Marie-Laumont et St.-Martin-de-Tallevende.

Les commis voyageurs étaient poursuivis sans ménagement par la police; on ne voulait entendre aucune justification. A leur tour les colporteurs et les mendians étaient traqués comme des bêtes fauves par les habitans des campagnes. Au moindre

indice les prisons s'ouvraient pour recevoir une foule de malheureux, coupables tout au plus d'une légère imprudence. On fit grand bruit de l'arrestation de deux italiens qui vendaient des bustes de Napoléon, comme si l'ombre de la victime de l'oligarchie Européenne avait encore été une puissance. (1)

Le 8 mai nouvel incendie à St.-Jean-le-Blanc. On trouva dans un champ voisin une mèche de coton enveloppée dans un paquet de filasse, avec un crochet dont les femmes de la campagne se servent pour soutenir leur vêtemens.

Le 9 et le 10 incendies à Chênedollé.

A cette époque la fermentation s'était étendue dans presque tout l'arrondissement. On exerçait à toute heure autour des habitations la surveillance la plus active, la plus impitoyable. Malheur à l'imprudent

(1) On connait l'anecdote de l'homme au cheval blanc, qui passa du département de la Manche dans celui du Calvados. Le cavalier avait été aperçu le soir fuyant à bride abattue; dans la rapidité de sa course il s'était approché de quelques habitations; Il devenait dès-lors évident que c'était un incendiaire. Le bruit s'en répandit avec la promptitude de l'éclair; toutes les polices avaient son signalement ou plutôt celui du cheval, car on n'avait aperçu que de loin l'homme qui le montait. Il en résulta plusieurs arrestations.

qui ne répondait pas au qui vive de la sentinelle! La vigilance des patrouilles s'annonçait au loin pendant les nuits par de fréquens coups de fusils, le son des cornemuses et le bruit qu'on produisait en frappant violemment des tonneaux vides.

Quatre agens de la police secrète arrivèrent à Vire le 11 mai, avec la mission de se répandre dans les campagnes, et de s'y mettre en relation avec les incendiaires.

Il était trop tard pour établir un système d'espionnage qui eût pu réussir un mois auparavant. Ces agens furent arrêtés à leur première sortie et coururent les plus grands dangers. On essaya sans plus de succès d'en introduire un dans la prison de Vire qui était alors encombrée de détenus. Quelques jours après on les renvoya à M. Mangin qui parvint peut-être à les employer plus efficacement.

Le maire de Condé conçut alors l'idée d'organiser une garde urbaine. C'était le seul moyen d'opposer au fléau une résistance qui offrît des garanties contre les désordres inséparables des attroupemens populaires; elle aurait été d'ailleurs beaucoup moins onéreuse aux citoyens que ces nombreuses patrouilles improvisées par la crainte.

Cependant la mesure fut jugée inopportune : il est certain du moins que le gouvenement ne l'aurait pas approuvée. (1).

Cent quinze pieds de bâtimens furent brûlés le 12 mai à Vassy, de 2 à 3 heures du matin. Ce désastre s'annonça par une forte détonation.

14 mai : tentative d'incendie au Champ-du-Boult.

Dans les premiers jours de ce mois la gendarmerie avait arrêté le nommé Patry, forçat libéré, qui parvint à lui échapper. Il fut repris le 14 à Granville au moment où il allait s'embarquer. On parla alors beaucoup de cette capture qui, comme tant d'autres, ne conduisit à la révélation d'aucun fait.

(1) Un rapport rédigé le 6 mai par la gendarmerie de Villers, donna cours à l'anecdote suivante.

Un jeune homme travaillant chez M. F..... à Valcongrain, trouva dans la campagne une lettre fermée par trois cachets. Elle ne renfermait que ces mots : 90 *paroisses seront brûlées sous peu de jours, jusqu'à ce que les lettres initiales R et E soient arrivées.* Ce jeune homme venait de la cacher dans son chapeau lorsqu'il fut abordé par un individu à cheval qui lui dit : tu as trouvé une lettre, il faut me la donner ; et qui l'y contraignit en le menaçant d'un pistolet. Il voulut savoir où il demeurait et parut étonné du retour de M. F.... il le chargea de l'avertir que sa maison serait brûlée, et tirant ensuite de sa poche une mèche qu'il lança en l'air et qui prit feu au même instant, voilà, dit-il en s'éloignant au galop, voilà comme on flambe les maisons.

Il était impossible que le désordre qui présidait généralement à l'organisation des moyens de surveillance n'eût pas quelques résultats fâcheux.

Le nommé Lecapitaine reçut le 15 mai à Neuville deux coups de bayonnette ; le 6 une femme fut blessée à mort d'un coup de fusil, à Esson, dans le canton de d'Harcourt. Une mendiante dont l'esprit était aliéné, fut tuée à Coulonces le 17. D'autres malheurs, inséparables de l'exaspération des esprits, signalèrent, sans doute, cette époque désastreuse : la rapidité des événemens n'a pas permis de les recueillir.

Dix jours s'étaient écoulés depuis la tentative d'incendie faite au Champ-du-Boult, lorsque les flammes se rallumèrent de nouveau le 23 mai, dans la commune de St.-Germain-de-Tallevende.

Le 3 juin un enfant de 11 ans fut arrêté au moment où il mettait le feu dans St.-Pierre-la-Vieille. Il a soutenu qu'il n'avait agi qu'à l'instigation de sa mère à laquelle les incendiaires avaient promis une somme de 500 francs.

Le 4, la commune de St.-Germain-du-Crioult fut exposée à deux tentatives d'incendie. Les malfaiteurs réussirent mieux

le 15 à Beaumesnil, le 17 au Tourneur et le 19 à la Bigne.

Le Bocage qui avait été désigné pour l'éxécution du complot, comprend dans notre département non seulement l'arrondissement de Vire, mais encore une partie de ceux de Bayeux et de Falaise. On n'ignore pas que la facilité avec laquelle on échappe aux pouruites de la force publique, dans ces cantons montueux et boisés, les avait fait choisir à la fin du dernier siècle pour le théâtre de la chouannerie.

Il est probable qu'on était parvenu à s'y mettre en relation avec les anciens fauteurs de ces crimes, et qu'on trouva ainsi sur les lieux mêmes des moyens d'exécution assurés. Quoiqu'il en soit on remarqua bientôt avec effroi que le fléau allait s'étendre à toute cette contrée. Dans l'arrondissement de Falaise, le feu fut mis tour-à-tour à St.-Denis de-Méré le 15 mai et le 2 juin, à St.-Omer le 17 mai, à Clécy le 18. Dans celui de Bayeux, tentative à Cormolain le 16 mai, renouvellée à Sallen le 21 et suivie d'un incendie le 24; St.-Paul-du-Vernay fut successivement incendié le 25, le 29 mai et le 6 juin; Longraye le fut le 5, Litteau et Vonilly le 14, Gueron le 15, et Castilly le 3 juillet.

A St.-Denis-de-Méré dix-sept bâtimens avaient été consumés par les flammes. A St.-Omer, le bruit d'un pétard avait mis les habitans à portée d'arrêter les progrès du feu.

La tentative faite à Cormolain fut précédée d'une lettre de menaces. Du reste les mêmes moyens étaient partout mis en pratique. On découvrait fréquemment auprès des maisons isolées des charbons enflammés, ou récemment éteints, des paquets de mèches, du soufre, de l'amadou, de la filasse et des bouteilles remplies d'une matière inflammable qu'on prenait communément pour du phosphore.

Tandis que la malveillance enveloppait ainsi dans un cercle de feu les populations du bocage, la terreur commençait à gagner celles de la plaine et du pays-d'Auge.

Des incendies considérables avaient éclaté le 13 mai, dans la commune de Cauvicourt, et le 17 dans celle d'Epanay. Le premier ne fut pas attribué à la malveillance, le second donna lieu à l'arrestation d'un facteur de la poste qui fut depuis acquitté, aux assises du mois de juillet.

Le 18 juin, il y eut un commencement d'incendie à Jort. Des combustibles trouvés dans une étable, et comparés à des matières

homogènes trouvées chez la femme Coulibeuf qu'on soupçonnait, motivèrent son arrestation. Le même crime fut commis à Falaise le 26.

Une jeune fille, Joséphine Bailleul, à peine âgée de 19 ans, fut soupçonnée de cet attentat, quoique sa conduite eût été jusqu'alors irréprochable. On sait que poussée par les remords et par un sentiment d'abnégation dont il est impossible de se rendre compte, elle s'empressa de s'avouer coupable. Ses hésitations perpétuelles, sa confession, sa candeur, son invincible résignation ont été l'objet d'une foule de conjectures. Rien ne put la déterminer à rompre le silence, ni les allocutions paternelles des Magistrats, ni les supplications d'une famille désespérée, ni la promesse de la dérober au supplice. Elle demandait à grands cris la mort, et l'on se souvient qu'elle entendit prononcer son arrêt avec une indifférence qui ne fut partagée par personne.

Plusieurs incendies se manifestèrent vers la même époque dans les arrondissemens de Caen, de Lisieux et de Pont-l'Evêque.

Dans le premier, le feu avait éclaté à Cretilly le 8 mai et le 24 à St.-Martin-de-Sallen. Il se ralluma dans cette commune le surlendemain.

Le même crime fut tenté à Billy le 30. On trouva dans une couverture en paille un paquet de soufre enveloppé d'amadou ; l'incendiaire fut aperçu et inutilement poursuivi. Le 9 juin deux maisons furent brûlées à St.-Aubin-d'Arquenay.

L'incendie de Sallen donna lieu à l'arrestion de Marie-Pauline, condamnée à mort le 16 juillet.

Dans l'arrondissement de Lisieux, les incendies affligèrent tour-à-tour les Authieux-Papion, le 16 juin, Canon le 19, le Breuil le 22 et la Cressonnière le 8 juillet.

Des lettres de menaces furent trouvées le 4 juin à St.-Martin-de-Mailloc. A Canon le feu éclata en même temps à deux endroits à la fois. Il dévora deux maisons sous les yeux d'une famille éplorée qui venait de perdre une jeune fille dont les restes mortels n'étaient pas encore confiés à la terre. La mort et la ruine frappaient en même temps ces infortunés.

Enfin l'arrondissement de Pont-l'Evêque eut aussi ses jours de désastres. Le feu éclata à Dives dans la nuit du 30 avril. Pontfol eut à essuyer le 23 mai une tentative d'incendie ; des écrits alarmans furent répandus le 29 à Canapville. Le feu fut mis à Blangy le 11 et le 12 juin ; une mèche enflammée y fut saisie dans une couverture en paille.

Ainsi ce bourg deux fois détruit par les flammes à une époque déjà éloignée, se trouvait pour la troisième fois exposé à cet horrible fléau.

Le même crime y fut de nouveau tenté le 19. Il fut consommé à Beaufour dans la nuit du 27 au 28, et essayé inutilement le 27 à Cambremer. Au 15 juillet 188 incendies avaient affligé les départemens du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Sept accusés furent traduits devant les assises; et l'on sait que la peine capitale fut prononcée contre les filles Pauline et Amand, Joséphine Bailleul et la femme Coulibœuf.

Lss débats n'amenèrent d'ailleurs aucun des résultats qu'on s'en était promis.

Quelques unes des accusées avouèrent qu'elles avaient été corrompues par des dons et effrayées par des menaces. On exigea inutilement d'elles des révélations que sans doute elles n'étaient pas en état de faire. Joséphine Bailleul et la fille Bordeaux sont probablement les seules qui pouvaient éclairer la justice : la première ne le voulut pas; les aveux de l'autre, promptement rétractés, n'étaient pas de nature à inspirer une juste confiance.

Cette suite non interrompue d'incendies

manifestés sur tant de points à la fois, jeta les habitans du Bocage dans un état d'exaspération jusqu'alors sans exemple.

On a vu que non seulement chaque habitation forma autour de son enceinte une garde vigilante et continuelle, mais qu'au premier indice d'une nouvelle tentative de crime les populations entières se repandaient dans les campagnes. Malheur alors à quiconque osait pénétrer dans la coutrée! le moins qui pouvait lui arriver était d'être conduit devant le procureur du roi, exposé pendant la route à des humiliations et à des dangers de toute espèce. Plusieurs fois les magistrats et les autorités locales furent obligés d'intervenir pour arracher des innocens à une mort certaine. L'exaspération était telle qu'après l'incendie de Méré on alla jusqu'à demander à un Substitut la permission de tuer quiconque paraîtrait suspect.

Durant le cours de ces attentats, on avait presque entièrement abandonné les travaux de l'agriculture. Toutes les relations commerciales étaient interrompues. Il en fut de même de celles de l'amitié et de la parenté : la défiance, l'égoïsme, la ven-

geance remplacèrent dans les cœurs toutes les affections sociales.

On en était arrivé au point de voir un ennemi dans chaque voisin, et un incendiaire dans chaque inconnu. Presque partout l'autorité locale était méconnue ; là où elle ne l'était pas, elle était totalement impuissante.

On avait été convaincu dès l'origine que la malveillance avait occasionné les incendies de Bremoy et de quelques autres communes. La multiplicité de ceux qui les suivirent fit bientôt naître d'autres soupçons. Dès qu'on n'aperçut plus les coupables on chercha à les deviner. Tous ceux à qui le crime pouvait devenir profitable passèrent pour en être les fauteurs. Ainsi les premiers soupçons du peuple s'arrêtèrent sur les agens des compagnies d'assurances. Les bureaux des receveurs étaient encombrés ; il était évident que ces compagnies allaient faire des bénéfices énormes. Toutefois on ne tarda pas à remarquer que le fléau frappait indifféremment sur les propriétés assurées comme sur celles qui ne l'étaient pas ; les agens étaient d'ailleurs des hommes connus, et dont toutes les démarches pouvaient être faci-

lement éclairées : les soupçons ne tardèrent pas à s'évanouir.

Ce fut alors que l'esprit de parti vint à son tour s'emparer de ces calamités pour les faire tourner à son profit.

Les partisans du gouvernement prirent l'initiative dans l'accusation ; et l'on vit aussitôt les feuilles vendues au pouvoir l'appuyer de tous leurs moyens. Dans quelques localités, on parvint un instant à faire dominer cette opinion ; une grande notabilité militaire fut même désignée à la surveillance secrète de la police, et le bruit ne tarda pas à s'en répandre. Mais quand on vit que ce pouvoir armé de toute la force de sa position et de la haine qu'il portait à ses ennemis, n'avait pu parvenir à en faire mettre un seul en état de prévention ; quand on vit que ses moyens de répression se bornaient à envoyer tardivement sur les lieux quelques troupes avec la mission de parcourir les campagnes ; alors les soupçons publics prirent une autre direction : le gouvernement lui-même fut accusé de fomenter les désordres, peut-être uniquement parce qu'il avait fait preuve d'impuissance. Toutes les autres conjectures firent aussitôt place à cette opinion qui

s'accrédita avec une effrayante rapidité. L'irritation était à son comble, et l'on pouvait s'attendre aux plus grands malheurs, si cet état de choses avait duré plus long-temps.

Sans être plus éclairés aujourd'hui sur les causes de ces désastres, on est du-moins plus à portée d'apprécier les opinions qui ont tour-à-tour prévalu. Nous allons essayer de les reproduire avec cette fidélité historique qui exclut à la fois l'exagération et la faiblesse. Rien de ce qui sera hasardé dans ces opinions ne devra nous être imputé. Comme narrateur, une seule obligation nous est imposée, celle de ne pas atténuer les faits dans l'intérêt d'un parti ; nous tâcherons de la remplir.

Que les incendies qui ont affligé les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche aient été le résultat de la malveillance, c'est ce qui depuis long-temps ne peut plus être douteux pour personne. Quelques moralistes ont vainement voulu les expliquer par la contagion de l'exemple : le bon sens public a fait justice de ces théories. La main des coupables s'est d'ailleurs montrée dans une foule d'occasions, et l'on a acquis la preuve que presque tous n'avaient agi

que sous l'influence de l'or, des promesses ou des menaces.

Pas de doute non plus que ces crimes préparés par les mêmes voies, exécutés par les mêmes moyens, n'aient été le résultat d'une infernale machination. Comment les attribuer en effet à une association de malfaiteurs quand on sait qu'il n'ont nulle part été suivis de vol, et qu'au contraire ils ont été partout soudoyés? Un fait qui n'est pas moins concluant, c'est que les incendiaires ont beaucoup plus cherché à effrayer qu'à nuire. Laplupartdesmaisonsbrûlées n'étaient que des chaumières de peu de valeur, et il arrivait souvent que le feu était précédé de détonations qui avertissaient les familles du danger : personne n'a péri dans les flammes, et l'on n'ignore pas combien ces malheurs sont fréquens dans les incendies occasionnés par l'imprudence. Il est donc évident que dans l'intention du complot l'accessoire était le dommage, et qu'on avait principalement pour objet d'exciter le peuple au désordre. De là ces bruits sinistres qui circulaient de bouche en bouche sans qu'il fût possible de remonter à leur auteur, ces lettres menaçantes répandues avec profusion et ces

signaux enflammés qu'on apercevait la nuit dans les campagnes.

Que si l'existence du complot est manifeste, on rentre tout-à-coup dans le domaine des conjectures lorsqu'on veut en rechercher les auteurs.

Nous avons vu que les soupçons qui avaient d'abord plané sur les compagnies d'assurances avaient été promptement écartés, et nous en avons dit la raison. Ces compagnies ne sauraient au reste apporter trop de circonspection dans l'examen des évaluations des propriétés assurées ; des abus pourraient résulter d'une estimation exagérée, et il convient de ne rien négliger pour les prévenir (1).

Des probabilités puls pressantes éveillèrent bientôt des soupçons plus graves.

Le gouvernement s'était placé depuis le 8 août 1829, dans une attitude hostile contre nos institutions, quoiqu'il continuât d'afficher pour elles un respect extérieur dont personne n'était dupe. Le choix des hommes appelés au pouvoir ne laissait aucun

(1) M. le directeur de l'assurance mutuelle, a donné l'exemple de son empressement à entrer dans cette voie d'amélioration, en offrant à l'administration qui s'est hâtée d'accueillir ses propositions, de faire concourir les maires à l'estimation des maisons qu'on peut faire assurer.

doute sur ses intentions. La noble adresse de la Chambre des députés, et la mesure qui en avait été la suite les avaient d'ailleurs rendues manifestes. Tout annonçait qu'une lutte violente allait s'engager, et il était évident qu'on n'attendait qu'une occasion favorable pour l'entreprendre.

Deux partis se trouvaient dès-lors en présence : celui qui voulait renverser nos institutions et celui qui voulait les conserver. On a prétendu que tous deux avaient un intérêt plus ou moins direct à susciter des troubles et des émeutes populaires ; et que chacun en avait ensuite un très-grand à en rejeter le blâme sur le parti qu'il avait à combattre. Mais qui ne voit pas que les libéraux pouvaient ruiner leur cause en la déshonorant ; tandis que la faction qui avait en main le pouvoir serait toujours à même de profiter des désordres de quelque part qu'ils vinssent ? Aussi vit-on les journaux du ministère s'emparer avec avidité de cette occasion de faire du scandale, et de reveiller le fantôme du comité directeur. Quelques feuiles libérales repoussèrent l'attaque avec l'énergie que pouvait comporter alors une législation de la presse dont toutes les rigueurs leur étaient exclusivement réservées ;

Les constitutionnels parurent également insensibles à l'attaque et à la défense : l'une ne pouvait les atteindre, l'autre leur semblait dès-lors inutile. Le bon sens public devait suffire pour repousser ces calomnies. Si nous étions soupçonnés, disaient-ils, on ne nous accuserait pas, on nous surveillerait. Quel triomphe pour le gouvernement, s'il pouvait nous convaincre d'avoir comploté de pareils attentats ! Quel parti même ne saurait-il pas tirer d'une seule circonstance, où un nom libéral se trouverait mêlé a une instruction juridique ! Quoi ! il a contre nous le pouvoir et ses mille agens, le trésor de l'Etat et ses récompenses, ses procureurs et ses tribunaux, sa haine et ses desseins, le supplice et la grâce, et les fauteurs du crime lui échappent ! il est donc bien mal servi, ou plutôt il a de bonnes raisons pour ne pas voir.

On ajoute aujourd'hui à ces argumens qui ne sont pas dépourvus de force, une considération qui est sans réplique : c'est que depuis la révolution de juillet les incendies se sont rallumés dans nos contrées, et ce n'est pas assurément dans l'intérêt du parti vainqueur.

Mais dans quel but le gouvernement qui pesait alors sur la France pouvait-il vouloir exciter des troubles? N'avait-il pas au contraire à craindre de s'ensevelir sous la tempête qu'il aurait imprudemment soulevée?

On a répondu qu'indépendamment de l'intérêt qu'il aurait à en déverser l'odieux sur ses adversaires, il chercherait à s'en faire un prétexte pour se jeter dans les voies d'exception. Tous les moyens d'ailleurs étaient bons pour un gouvernement parjure qui méditait la ruine des libertés publiques. Il n'ignorait pas qu'il ne pourrait la consommer, qu'en appelant à son secours les *rigueurs salutaires* dont il nous avait menacés à une autre époque, et les cours prévôtales qu'il ferait au besoin réclamer par ses affidés. L'occasion s'en offrirait comme d'elle-même, à la vue des désordres excités dans la Basse-Normandie et dans quelques départemens de l'Ouest, si toutes fois ils ne devaient pas être portés sur d'autres points. Libre d'ailleurs d'étendre ou de resserrer la conflagration, quel danger pouvait-il avoir à en craindre? sept hommes par département ne suffisent-ils pas pour réprimer toutes les émeutes populaires? lisez plutôt *le Conservateur*.

Cette argumentation est pressante, mais elle n'est pas sans réplique.

De quelque audace qu'aient fait preuve les membres du dernier Cabinet, la raison se refuse à l'idée de les croire capables d'avoir imaginé ou secondé cet infâme complot. Il y a loin de l'audace à la profonde dépravation qu'il suppose. Qu'un seul eût pu l'envisager sans effroi, je le concevrais peut-être ; mais qu'un conseil entier consente à en assumer sur lui l'odieuse responsabilité, c'est ce qu'il est impossible de penser.

Sans doute le gouvernement pouvait trouver dans les troubles occasionnés par les incendies un prétexte pour hâter l'accomplissement de ses projets ; mais étaient-ils en effet indispensables à leur exécution? Ne devait-il pas prévoir qu'ils pouvaient tourner à son préjudice, et fournir des armes à ses ennemis? On a vu d'ailleurs qu'il savait au besoin se créer des prétextes. Le fameux rapport qui précéda les ordonnances du 25 juillet est à cet égard un modèle d'invention, comme c'en est un de déception et de mensonge. Hé bien, il ne fait aucune mention des incendies. L'occasion était pourtant favorable, elle était

unique ; et il faut croire que s'il l'a négligée, c'est que jamais il n'a supposé qu'il pourrait en avoir besoin.

Après le 30 juillet on disait publiquement dans Paris qu'on avait trouvé dans les papiers d'un ministre les traces de ce complot. Le rapport fait à la chambre des députés par M. Béranger a fait connaître ce qu'il fallait penser de ces bruits.

On a cru remarquer cependant que le gouvernement ne fit peut-être pas dans cette circonstance tout ce qu'il pouvait faire pour se laver des soupçons qui planaient sur lui. Les rapports adressés journellement au ministère, avec toute la sollicitude que commandait la gravité des évènemens, n'eurent en définitive, pour résultat que l'adoption tardive de trois mesures qu'on a regardées comme insuffisantes La première fut d'envoyer dans le département des agens de police dont on ne put tirer aucun parti. La seconde fut la promesse d'une récompense pécuniaire pour quiconque ferait connaître à l'autorité les fauteurs des incendies. La troisième qu'on regardait comme décisive, et qui ne fut prise qu'à une époque ou l'exaspération, portée à son comble, faisait craindre un soulèvement général, consista à diriger sur le

théâtre de ces crimes quelques bataillons de la garde royale. La plupart des autorités locales réclamèrent contre cette mesure qui ne devait avoir d'autre résultat, selon elles, que d'ajoûter au fléau de l'incendie le fléau des garnisons militaires. La vérité veut qu'on dise qu'elle s'exécuta du moins sans froissement, grâce à la sagesse de l'administration et au bon esprit des troupes.

Quelques circonstances particulières ont pu ajoûter aux fâcheuses préventions dont le gouvernement était alors l'objet, uniquement, sans doute, parce qu'elles n'ont pas été suffisamment expliquées.

Nous n'en citerons qu'une seule.

Un homme est arrêté le 7 juin à Briouze, dans le département de l'Orne; on le fouille sans rien trouver qui puisse l'incriminer. Cependant on l'a déjà vu rôder autour des habitations isolées; il inspire de violens soupçons: on le déshabille et l'on découvre sous ses aisselles 500 mèches souffrées et une bouteille de phosphore. On remarque en lui du trouble, de l'abattement; il refuse toute espèce de nourriture. Conduit à Argentan, il se fait reconnaître pour un agent de la police à l'officier de gendarmerie qui lui rend aussitôt sa liberté.

On conçoit qu'il y avait quelque inconvénient à dévoiler les mesures de la police, mais pouvait-il y en avoir un plus grand que de la laisser soupçonner de complicité?

Si le gouvernement ne fît pas dans cette circonstance tout ce qu'il devait faire, il ne serait ni juste ni raisonnable d'en conclure, comme quelques esprits préocupés, qu'il a lui-même allumé les incendies.

Et cependant, cette trame horrible qui l'a ourdie? quelle main invisible en a dirigé les fils secrets? Serait-elle étrangère à la politique à laquelle les deux partis l'attribuent?

Les partisans du gouvernement déchu en ont accusé les loges des *Carbonari* dont ils disent qu'on a couvert la France.

Il est certain que l'idée que nous nous formons de ces terribles associations paraît au premier abord se prêter à l'explication du mystère dont les incendiaires se sont environnés. Mais on sait que l'inflnence des Carbonari ne s'étend que sur leurs affiliés, et qu'ils n'auraient pu en exercer aucune sur ces êtres faibles qu'on a vu figurer comme instrumens dans la plupart des incendies. Le fanatisme qui peut agir sur les premiers n'était pas de nature à se communiquer aux seconds. Il a fallu

pour les mettre en mouvement les corrompre et les égarer, et pour y parvenir sans danger, il était indispensable d'entretenir avec eux des relations de tous les instans. Or, s'il existe en effet dans le royaume une Société qui ait pu le tenter avec succès ; si dès les premiers temps de la restauration on a cru l'apercevoir aiguisant dans l'ombre le poignard des Trestaillon, et présidant aux assassinats de Toulouse et de Nîmes ; si depuis, son pouvoir occulte a toujours contrebalancé avec succès l'autorité du fondateur de la Charte ; si dans nos derniers temps enfin on la vue, toujours persévérante dans ses projets, miner sourdement nos institutions avec une infatigable ténacité, ou les attaquer impunément dans les journaux qui lui étaient vendus : qui ne serait tenté de la reconnaître au milieu des incendies qui ont dévoré nos campagnes ?

On n'ignore pas, ajoûtent ceux qui la soupçonnent, qu'elle enveloppe dans ses mille réseaux toutes les classes de la population, et qu'elle agit sur toutes par les mêmes moyens, la terreur et l'imposture ; que partout elle s'annonce comme l'envoyée d'un royaume qui n'est pas de ce monde,

et qu'elle n'est avide que de puissance temporelle; que tout ce qui n'est pas faiblesse devant elle est un ennemi qu'elle écarte, si elle ne peut pas l'écraser. On sait enfin avec qu'elle prodigalité elle disposait naguère encore des commandemens d'armée, des porte-feuilles, des mitres, des honneurs, des pensions des cartes à tabac et des indulgences. Elle avait alors des pénitens sur le trône, elle en avait dans les chaumières; aux uns elle conseillait le parjure, aux autres une obéissance aveugle à ses décrets.

Armée de ce pouvoir formidable, cette Société était en état de tout entreprendre et de tout exécuter.

Quelques scrupules s'opposaient encore à la violation des sermens de Rheims ; il fallait se hâter de les lever : Toutes les feuilles du parti, tous les hommes du pouvoir avaient reçu le mot d'ordre pour évoquer le spectre de la révolution. Mais le moyen commençait à s'user ; il en était de même des conspirations, et d'ailleurs on manquait de dupes. Il restait un dernier parti, c'était de recourir aux émeutes populaires, et de les présenter au monarque comme le résultat d'un crime excité par la faction constitutionnelle. Il

était facile d'y parvenir en faisant insérer dans la plupart des lettres anonymes qu'on répandait de tous côtés, des menaces contre les nobles et les prêtres : Qui pourrait ne pas y reconnaître le cachet de la faction ennemie du trône et de l'autel?

Ce plan une fois arrêté, on s'occupa de l'exécution.

C'est ici que les conjectures vont acquérir un degré de force et d'évidence qui frappera tous les esprits.

Pour accomplir une entreprise aussi périlleuse, il faut indépendamment du chef qui la commande et qui la soudoie, des agens secrets qui la dirigent et des instrumens aveugles qui l'exécutent.

Où trouver des hommes assez corrompus, assez hardis, pour oser se charger de ce rôle d'agens qui les placerait entre des flammes et l'échaffaud ? Dans les bagnes, dans les égouts de la police secrète, si toutefois les voleurs de diligences et les chauffeurs de pieds n'ont pas répondu en assez grand nombre à l'appel de la faction de qui ils tiennent des pensions et des brevets d'honneur.

Et ces séïdes, ces victimes dévouées à une mort presque certaine, où les chercher? Parmi les femmes, les enfans. Com-

ment les séduire ? Avec de l'or. Comment les pousser au crime ? En le leur présentant comme méritoire. Comment s'assurer de leur silence en cas de condamnation ? En leur promettant le pardon ou le Ciel.

Essayez de placer les fils de la trame dans toute autre main que celle de la société dont nous parlons, et vous les verrez bientôt se détendre et se briser. Seule, elle a pu spéculer impunément sur les besoins du crime et de la misère, et dévouer au trépas où à l'infamie des prisons d'innocentes victimes qu'elle seule avait les moyens d'égarer.

Ainsi allaient flottant de conjectures en conjectures des opinions que chacun accréditait au gré de ses préjugés ou de ses passions. Et cependant, il faut le dire, le voile qu'on a prétendu soulever est resté cloué sur l'abyme.....

Quelques jours avant les assises du mois de juillet, où devaient comparaître plusieurs femmes accusées d'incendie, je me souviens d'avoir entendu dire à un magistrat qui avait pris une part active aux poursuites judiciaires, qu'il était convaincu que trois d'entre-elles ne pourraient être amenées à aucune révélation, même par la promesse de la grâce renouvelée en

présence de l'échafaud ! Je me demandai avec un sentiment d'horreur et de pitié, et chacun doit se demander sans doute, quel était le pouvoir qui les contraignait au silence !!!

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

Au 1er. octobre 1829, cette société réunissait dans le Calvados pour 126,968,407 francs de valeurs assurées. Le tableau suivant qui présente sa situation au 1er. octobre 1830, fera voir que dans l'espace d'un an le montant de ces valeurs s'y est accru de 45,715,165 francs.

Nombre des Sociétres	Départemens.	Arrondissemens.	Valeurs assurées.	Total par Départem.
			f.	
19,517	CALVADOS.	Caen.	67,872,172	f. 172,683,572
		Bayeux.	17,238,376	
		Pont-l'Evêq.	22,494,220	
		Lisieux.	18,619,530	
		Falaise.	16,898,874	
		Vire.	29,560,400	
5,894	ORNE.	Domfront.	11,385,617	45,978,647
		Argentan.	9,514,560	
		Alençon.	12,053,570	
		Mortagne.	11,024,900	
15,543	MANCHE.	Valognes.	20,343,581	99,270,291
		St.-Lo.	12,802,700	
		Mortain.	10,302,310	
		Avranches.	21,078,300	
		Coutances.	17,221,900	
		Cherbourg.	17,521,500	
36,954		Total général.		315,932,510

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1828.

Naissances

Enfans légitimes.	Garçons,	5,099	9,987
	Filles,	4,888	
Enfans naturels reconnus.	Garçons,	88	165
	Filles,	77	
Enfans naturels non-reconnus.	Garçons,	579	1,180
	Filles,	601	

Total des naissances. . . . 11,332

Mariages.

Entre Garçons et Filles.	3,075
Entre Garçons et Veuves.	85
Entre Veufs et Filles.	300
Entre Veufs et Veuves.	73

Total des mariages. 3,533

Décès.

Garçons. . . . . , ...	2,691
Hommes mariés.	1,594
Veufs.	719
Filles.	2,554
Femmes mariées.	1,333
Veuves	1,492

Total des décès. 10,383

Il suit du tableau ci-dessus, qu'en 1828 les naissances ont excédé les décès de 949.

POPULATION MILITAIRE.

Classe de 1829.

CANTONS.	POPULATION.	Nombre de jeunes gens de la classe.	CONTINGENT.
Arrondiss. de Bayeux.			
Balleroy.	15,969	133	30
Bayeux.	15,295	99	29
Caumont.	11,468	76	22
Isigny.	14,699	106	26
Ryes.	11,466	84	22
Trévières.	12,155	81	23
	81,052	579	154
Arrondissem. de Caen.			
Bourguébus.	9,122	78	17
Caen (Est).	23,157	169	44
Caen (Ouest).	21,334	135	40
Creully.	13,899	116	26
Douvres.	15,614	143	30
Evrecy.	13,026	117	25
Tilly-sur-Seulles.	14,130	120	27
Troarn.	12,937	96	25
Villers-Bocage.	11,723	116	22
	134,942	1090	256
Arrondiss. de Falaise.			
Bretteville-sur-Laize.	14,369	110	27
Coulibœuf.	10,229	80	20
Falaise (1re. section).	10,059	82	19
Falaise (2e. section).	14,269	116	27
Harcourt.	15,277	145	29
	64,203	533	122
Total.	280,197	2202	532

CANTONS.	POPULATION.	Nombre de jeunes gens de la classe.	CONTINGENT.
Report. . .	280,197	2202	532
Arrondiss. de Lisieux.			
Lisieux (1re. section).	14,643	82	28
Lisieux (2e. section).	13,867	94	26
Livarot.	10,657	94	20
Mézidon.	8,447	67	16
Orbec.	14,718	90	28
St.-Pierre-sur-Dives.	9,485	69	18
	71,817	496	136
Arr. de Pont-l'Évêq.			
Blangy.	10,871	79	21
Cambremer.	8,549	70	16
Dives.	9,995	91	19
Honfleur.	17,310	119	33
Pont-l'Evêque.	12,926	103	24
	59,651	462	113
Arrondissem. de Vire.			
Aunay.	13,312	123	25
Bény-Bocage.	14,212	137	27
Condé-sur-Noireau.	13,339	117	26
Saint-Sever.	15,878	143	30
Vassy.	13,079	111	25
Vire.	19,471	163	37
	89,291	794	170
Total général. . .	500,956	3954	951

ADMINISTRATION.

COLLÉGE ÉLECTORAL.

Le Calvados envoie sept députés à la chambre élective. Les colléges d'arrondissement en nomment quatre ; les trois autres sont élus par le collége départemental.

Députés élus par les colléges d'arrondissement en 1830.

Collége de Caen : M. Adam de la Pommeraye, ✻.

Collége de Bayeux : M. Tardif.

Collége de Falaise : M. Fleury.

Collége de Lisieux : M. Guizot, ✻ (1).

Députés élus par le collége de département.

MM. Leclerc ✻ ; de Bellemare ✻ ; Adjutor de Tilly.

La première partie de la liste électorale et du jury, arrêtée le 16 novembre 1830, porte le nombre des électeurs à 2,595.

(1) M. Guizot, soumis à une réélection en qualité de ministre de l'intérieur, a obtenu le 22 octobre 1830, 410 voix sur 456 votans. C'est la troisième fois qu'il a été proclamé député par le collége de Lisieux.

Ils sont répartis ainsi qu'il suit :

Collége de Caen.	. .	909.
Collége de Bayeux.	.	579.
Collége de Falaise.	.	468.
Collége de Lisieux.	.	639.

La seconde partie comprend 336 citoyens ; savoir :

1°. Electeurs ayant leur domicile réel dans le Calvados, mais faisant partie des colléges électoraux d'autres départemens.	10
2°. Fonctionnaires nommés par le Roi à des fonctions gratuites. .	44
3°. Officiers en retraite ayant au moins 1,200 fr. de pension. . . .	81
4°. Docteurs en médecine, docteurs et licenciés des facultés de droit, des sciences et des lettres, membres de l'institut et des sociétés savantes.	146
5°. Notaires.	55
	336

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Classe de 1829.

CANTONS.	JEUNES GENS sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Bayeux.					
Balleroy.	16	59	57	1	133
Bayeux.	5	67	21	6	99
Caumont.	7	38	29	2	76
Isigny.	16	54	34	2	106
Ryes.	14	47	22	1	84
Trévières.	13	32	36	»	81
	71	297	199	12	579
Arrondissement de Caen.					
Bourguébus.	7	45	26	»	78
Caen (Est).	14	95	56	4	169
Caen (Ouest).	4	90	41	»	135
Creully.	6	73	36	1	116
Douvres.	14	85	42	2	143
Evrecy.	17	54	45	1	117
Tilly-sur-Seulles.	3	80	37	»	120
Troarn.	10	48	37	1	96
Villers-Bocage.	14	69	33	»	116
	89	639	353	9	1090
Arrondissement de Falaise.					
Bretteville-s-Laize.	11	57	40	2	110
Coulibœuf.	11	49	18	2	80
Falaise (1re. sect.)	8	40	34	»	82
Falaise (2e. sect.)	15	55	44	2	116
Harcourt.	25	77	42	1	145
	70	278	178	7	533

CANTONS.	JEUNES GENS sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Lisieux.					
Lisieux (1re. sect.)	12	45	23	2	82
Lisieux (2e. sect.)	14	55	25	»	94
Livarot.	13	40	39	2	94
Mézidon.	5	43	19	»	67
Orbec.	10	27	51	2	90
St-Pierre-s-Dives.	11	35	23	»	69
	65	245	180	6	496
Arrondissement de Pont-l'Evêque.					
Blangy.	9	45	25	»	79
Cambremer.	7	36	26	1	70
Dives.	11	50	30	»	91
Honfleur.	10	55	51	3	119
Pont-l'Evêqne.	15	45	42	1	103
	52	231	174	5	462
Arrondissement de Vire.					
Aunay.	8	63	52	»	123
Bény-Bocage.	39	64	33	1	137
Condé-s-Noireau.	24	51	39	3	117
St-Sever.	20	92	29	2	143
Vassy.	28	52	31	»	111
Vire.	20	76	64	3	163
	139	398	248	9	794

Garde nationale.

L'institution des gardes nationales, fut le résultat d'une des plus hautes conceptions du génie de la révolution Française. La rapidité des événemens de cette époque sanglante, mais glorieuse, ne permit pas, peut-être, de lui donner tout le développement dont elle était susceptible. L'anarchie qui se disputait le timon des affaires, s'accommodait mal d'ailleurs des garanties d'ordre et de stabilité que cette institution offrait au pays. Toutefois les principes posés par la loi de 1791 eurent d'immenses résultats; l'élan populaire fut donné; l'esprit public se forma; le goût des armes prévalut; le sentiment de la résistance aux agressions de l'étranger fermenta dans tous les cœurs, et quand l'heure du danger sonna, si les rangs des Gardes Nationales s'éclaircirent, ce fut par le vide qu'y laissèrent les citoyens empressés de voler à la défense de la patrie.

La plupart des grandes illustrations militaires de cette époque, sont sorties de ses cadres. On s'en souviendrait en France, si le reste de l'Europe pouvait jamais l'oublier.

Pendant les dernières années du gouvernement de cet homme qui fit un sceptre de

son épée; les Gardes Nationales prirent place dans les vastes combinaisons d'une ambition sans égale, comme sa fortune. Malheureusement les principes de l'institution avaient été faussés par les défiances du pouvoir. Depuis long-temps il les avait dépouillées du droit d'élire leurs officiers. Tout était grand dans le génie de cet homme : la dignité du souverain, l'amour de la gloire et la haîne de la liberté. Cependant aux jours de ses disgrâces les Gardes Nationales ne furent point sourdes à sa voix, et l'on sait quel parti il tira de ces *cohortes* improvisées à la hâte, qu'il se complaisait à confondre dans son estime avec ses vieilles légions.

Loin de profiter des fautes de l'empire, la restauration sembla prendre à tâche de les aggraver. Tout ce qui s'était fait auparavant dans l'intérêt d'un héros qui du moins avait pris pour sa divise : *tout pour la France*, se fit dans celui d'un pouvoir imposé à la nation par un million de bayonnettes étrangères. Ce qui restait des Gardes Nationales fut décimé par de honteuses épurations. La révolution y avait appelé tous les citoyens, l'empire n'y voulut voir que des soldats : la restauration y poursuivit les uns et les autres. On sait assez ce qu'elles furent à cette époque; et l'on sait aussi que loin d'être réor-

ganisées dans l'intérêt du gouvernement; elles le furent dans celui d'un pouvoir qui s'armait dans l'ombre, et qui n'attendait qu'une occasion favorable pour opposer sa bannière à celle du fondateur de la Charte. L'ordonnance du 30 septembre 1818, apprit à la France étonnée, l'offense et la réparation.

Depuis cette époque, l'institution des Gardes Nationales fut frappée d'une sorte de réprobation. Là où elles n'existaient pas encore, l'organisation fut suspendue; là où elles étaient établies, elles ne rencontrèrent que des entraves. Le ministère se refusa constamment à pourvoir à la nomination des officiers; tout était provisoire, et il était évident que tout tendait à une désorganisation complète.

Ce système prévalut dans les conseils du successeur de Louis XVIII. On alla plus loin : à l'occasion d'un prétexte provoqué peut-être par d'arrière-pensées, la Garde Nationale de Paris fut dissoute. Toutes les autres ressentirent le contre-coup de cette imprudente mesure. La plupart des dépositaires du pouvoir ne laissèrent pas échapper cette occasion de signaler leur zèle, en les présentant comme hostiles, ou comme tout-à-fait en dehors de l'action du

gouvernement. Elles cessèrent bientôt de rendre des services qu'il paraissait impolitique de leur demander, et l'on aurait pu croire à leur dissolution complète, si, de temps à autre, on n'en avait pas vu surgir quelques débris à l'occasion des cérémonies religieuses.

Telle était en France la situation des Gardes Nationales ; lorsque les ordonnances du 25 juillet parurent. Au morne abattement qui en accueillit la publication ; à la nuit calme, mais grosse d'orages qui la suivit, succéda avec l'aube du 27 juillet un long cri de liberté et de vengeance qui fit pâlir les vieilles dynasties. A ce cri deux cent mille bras s'étaient armés. L'âge mûr, la jeunesse, l'enfance : l'honneur, la force et l'espérance de la patrie, prirent part à la lutte qui s'engagea. Ce fut alors qu'on vit reparaître cette Garde Nationale parisienne, naguère lâchement insultée, et ces vieux fusils rouillés qu'on n'avait pas osé lui ravir. Le peuple ressaisit la démission qu'on lui avait arrachée ; mais il ne rentra dans la plénitude de ses droits que pour confier ses hautes destinées au monarque citoyen qu'il avait vu combattre dans ses rangs sous l'égide des trois couleurs.

Rendues à leur institution première, et guidées par ce noble vieillard que le nouveau monde nous envie, les Gardes Nationales entourèrent le pouvoir naissant d'un rempart d'acier. Tombée de son char de triomphe dans les langes de la restauration, la France a repris toute son énergie à la vue de son vieux drapeau. Comme aux beaux jours de notre histoire, elle ne demande que des armes ; *des armes ! et trois* millions de citoyens se lèveront à sa voix.

Les Gardes Nationales ont déjà reçu du gouvernement 500,000 fusils ; de nouvelles distributions se préparent ; l'armement sera complété dans le cours de 1831.

Et qu'a-t-on fait pour arriver à ces grands résultats ? Quels ordres ont été donnés ? Quelle mesure législative a été sanctionnée ? Quel appel a été fait à la nation ?

Aucune de ces choses n'a eu lieu. Des ordres : l'élan patriotique y suppléait ; des lois : celle de 1791, mutilée par le despotisme de l'empire et par les terreurs de la restauration, était encore vivante dans les cœurs ; un appel à la nation : elle eût répondu par un cri d'enthousiasme et se serait levée en masse.

Trois journées de juillet ont préparé

toutes ces merveilles : un prince populaire et l'étendard tricolore ont fait le reste.

L'exemple donné par la capitale a été promptement suivi dans les départemens.

Les Gardes Nationales du Calvados se sont réorganisées spontanément à Caen, à Lisieux, à Falaise, à Bayeux, à Vire, à Condé, à Honfleur, à Pont-l'Evêque, à Isigny, à Orbec, et dans un grand nombre de communes rurales. Les contrôles de ce département présentent un effectif de plus de 70,000 hommes, répartis ainsi qu'il suit entre les divers arrondissemens : Caen, 17,266 ; Vire, 12,558 ; Bayeux, 11,887 ; Lisieux, 10,596 ; Falaise, 9,801 ; Pont-l'Evêque, 8,140.

L'organisation va se completter sous le régime d'une loi nouvelle. Toutes les mesures sont prises pour qu'on s'en occupe sans relâche aussitôt que cette loi aura pris rang dans nos Codes. Quelques mois seront à peine nécessaires pour la terminer sur tous les points. Au printemps prochain, chaque bataillon pourra se rallier autour de son drapeau, et lire avec orgueil sur ses replis flottans cette devise, à la fois si glorieuse et si rassurante de la milice citoyenne : LIBERTÉ ; ORDRE PUBLIC.

AGRICULTURE.

Les tableaux qui suivent feront ressortir les variations que le prix des céréales a subies pendant les trois derniers mois de 1829 et les neuf premiers de l'année suivante. La baisse considérable que le froment éprouva depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mai, est venue confirmer l'opinion que nous avions émise dans l'annuaire de 1830.

Les inquiétudes qui se sont manifestées pendant quelque temps, à l'occasion de la hausse survenue depuis cette dernière époque, ont été bientôt dissipées. Favorisée par le beau temps, la récolte a été au moins aussi abondante que celle de 1829, et ses produits l'ont surpassée en qualité.

Les bénéfices énormes qu'on retire du colza, ont fait donner à sa culture une grande extension au détriment de celle des sainfoins. C'est une des causes qui ont

contribué à augmenter le prix des fourrages.

Cette culture du colza, qui tend à rendre l'assolement biennal dans les terres franches, fera sensiblement diminuer celle des orges et des avoines.

Le mois d'octobre a été très-favorable aux sémailles ; malheureusement l'habitude d'en retarder une partie jusqu'au commencement de décembre, prévaudra long-temps encore sur les leçons de l'expérience. Elle est d'autant plus fâcheuse que lorsque l'hiver est prématuré on est obligé de les renvoyer au printemps.

Prix moyen de l'hectolitre des céréales pendant l'année 1829.

Froment, 26 fr. 75 c.;
Seigle, 16 fr. 48 c.;
Orge, 12 fr. 83 c.;
Sarrasin, 11 fr. 74 c.;
Avoine, 9 fr. 51 c.

Tableau du prix moyen des grains pendant les trois derniers mois de 1829.

Grains.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
	f. c.	f. c.	f. c.
Froment. .	25 16	24 87	22 33
Seigle. . .	15 65	16 90	15 57
Orge. . . .	11 54	11 73	11 »
Sarrasin. .	11 64	11 32	11 18
Avoine. . .	9 45	9 41	9 28

Tableau du prix moyen des Grains pendant les neuf premiers mois de 1830.

Grains.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai.	Juin.	Juill.	Août	Sept.
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c	f. c.	f. c.
Froment	21 98	21 91	21 39	20 54	20 89	24 60	25 15	25 20	23 66
Seigle.	15 14	15 43	15 38	14 91	14 75	16 39	15 82	13 83	15 04
Orge.	11 10	11 14	11 46	11 13	11 52	12 75	12 80	11 69	10 46
Sarrasin	11 53	12 14	12 24	11 66	12 36	14 65	14 87	14 54	14 76
Avoine.	9 46	9 80	10 63	10 46	10 64	10 76	11 12	10 02	8 68

Quantités d'hectolitres de grains vendus dans les principaux marchés pendant l'année 1829.

Marchés.	Froment.	Seigle.	Orge.	Sarrasin.	Avoine.
Bayeux.	29,770	33	808	970	1,396
Argences.	38,845	512	10,648	1,690	4,852
Bretteville-l'Orgueilleuse.	12,919	»	»	»	602
Caen.	44,964	1,096	2,881	2,182	2,884
Evrecy.	14,661	158	2,471	14	27
Troarn.	14,030	255	3,816	1,110	964
Falaise.	31,582	3,466	21,006	13,785	16,411
Harcourt.	9,066	898	1,551	3.455	2 433
Ouilly-le-Basset.	5,022	»	»	6,058	3,448
Lisieux.	28,047	1 550	3,952	»	4.557
Orbec.	8,490	1,007	»	»	4.157
St.-Pierre-sur-Dives.	13,586	204	16,118	2,352	4,220
Honfleur.	4,557	»	»	»	»
Pont-l'Evêque.	5,930	696	1,536	»	495
Aunay.	7,212	314	1,732	6,231	6,141
Condé-sur-Noireau.	15,692	1,604	598	7,664	7,210
Vire.	13,216	125	900	7,741	7,641

PRIMES D'ENCOURAGEMENT.

Cinq mille francs, alloués par le conseil général, ont été distribués en 1830, en primes d'encouragement, savoir :

2,500 francs aux propriétaires et cultivateurs des arrondissemens de Falaise, de Lisieux, de Pont-l'Evêque, et des cantons de Caen Est, Bourguébus et Troarn, qui ont présenté les meilleures jumens poulinières à la foire St.-Luc à Argences ;

Et 2,500 francs à ceux des arrondissemens de Bayeux et Vire, et des cantons de Caen-Ouest, Creully, Douvres, Evrecy, Tilly et Villers-Bocage, qui ont présenté ces jumens à la foire toussaint à Bayeux.

A Argences, la 1re. prime de 500 francs a été obtenue par M. Delaplace, de Grangues; la 2e. de 500 fr. par M. Lallier, de Pontfol; la 3e. de 400 fr. par M. Simon Cornet, de Caen; la 4e. de 350 fr. par M. Deschamps le Cointe, de St-Clair-de-Basseneville; la 5e. de 300 fr. par M. Surlemont, de Beuvron; la 6e. de 250 fr. par M. le Lièvre, de Brucourt, la 7 . de 200 fr. par M. Brion, de Beuvron.

A Bayeux, la 1re. prime de 500 fr. a été

obtenue par M. Adeline, propriétaire à Blay ; la 2e. de 500 fr., par M. Lebel, cultivateur à St.-Loup-Hors ; la 3e. de 400 fr. par M. Hélie, propriétaire à Mandeville ; la 4e. de 350 fr. par M. Lebel, de St.-Loup-Hors ; la 5e. de 300 fr. par M. Simon, propriétaire à Saonnet ; la 6e. de 250 fr. par M. Bourienne de Meulles ; la 7e. de 200 fr. par M. Duhamel-Rougemont, propriétaire à St.-Vigor-le-Grand.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Foires du département pour l'année 1831.

Janvier.

Le 8, Villers-Bocage.

Le 5, St-Germain-du-Crioult.

Février.

Le 3, Douvres et St-Sever, *la Chandeleur.*

Condé-sur-Noireau, *grand-jeudi*, (pénultième jeudi avant le Carnaval.)

Le 14, Saint-Pierre-sur-dives (le Lundi-Gras.)

Le 16, Lisieux (mercredi des Cendres.)

Le 21, Caen, *premier lundi de Carême.*

Mars.

Le 1er., Saint-Sever et Harcourt.

Le 7, Ouilly-le-Basset.

Le 8, Tilly-sur-Seulles.

Le 10, Caen, *la mi-Carême*, Condé, *idem.*

Le 11, Honfleur, 2 jours.

Le 12, Notre-Dame-de-Fresnay ou le Billot.

Le 14, Fervaques.

Le 17, Argences.

Le 22, Saint-Sever et Saint-Martin-des-Besaces (Mardi de la Passion.)

Le 24, Beaumont et Condé (foire fleurie.)

Le 26, Saint-Pierre-sur-dives et Villers-Bocage.

Le 28, Ouilly-le-Basset (dernier lundi de Mars.)

Le 29 Harcourt (Mardi de la semaine sainte.)

Le 31, Lisieux, (jeudi-Saint.)

Avril.

Le 1er. Caen et Cesny-Bois-Halbout (vendredi-saint)

Le 5, Vassy.

Le 6, Troarn, Dozuley

Le 11, Montamy.

Le 14, Beaumont et Caumont (jeudi après la Quasimodo.)

Le 16, Aunay.

Le 17, Caen, foire franche, 15 j.

Le 20, Touques.

Le 23, Saint-Julien-le-Faucon, Saint-Sever et Coulibeuf.

Le 25, Saint-Germain-du-Crioult.

Mai.

Le 1er., Saint-Pierre-sur-Dives, Glanville.

Le 2, Pont-l'Evêque (premier lundi de Mai.)

Le 11, Condé, Crèvecœur, Roncheville.

Le 12, Livarot.

Le 17, Harcourt, Vassy.

Le 19, Vire, 8 j.

Le 21, Falaise, Landelles-et-Coupigny.

Le 24, le Plessis-Grimoult.

Le 25, Saint-Sever.

Le 30, Caen, (la Trinité.)

Juin.

Le 1er., Condé, (Saint-Sacrement.)

Le 2, Vassy.

Le 3, Notre-Dame-de Fresnay ou le Billot.

Le 6, Pont-l'Evêque (premier lundi de juin.)

Le 7, Vassy.

Le 11, Lisieux, 8 j.

Le 16, Trévières (le jeudi qui suit le 14 juin.)

Le 19, Saint-Sever.

Le 20, Falaise (Saint-Gervais.)

Le 25, Bayeux, Dozuley (Saint-Jean.)

Le 26, Saint-Martin-Don.

Le 30, Lisieux, 2 j.; Villers-Bocage, 2 jours.

Juillet.

Le 4, Formigny, Tilly-sur-Seulles (premier lundi de juillet.)

Le 11, Ouilly-le-Basset (deuxième lundi de juillet.)

Le 14, Notre-Dame-de-Fresnay ou le Billot, Saint-Sever.

Le 17, Honfleur, *Saint-Léonard*, 12 j.

Le 18, Bourgeauville, Cambremer, Caumont et Saint-Omer.

Le 20, Balleroy, Orbec.

Le 22, Annebault, Tilly-sur-Seulles, Touques, le Torquesne, Saint-Pierre-sur-Dives, Isigny, *la Madeleine*.

Le 24, Harcourt.

Le 25, Bonnebosq, Saint-Julien-sur-Calonne.

Le 26, Cesny-Bois-Halbout, Sept-Vents, Vassy.

Dozuley (dernier mardi de juillet), et tous les mardis de chaque semaine.

Le 28, Aunay.

Le 29, le Torquesne.

Août.

Le 1er., la Cambe, Lisieux.

Le 2, Saint-Laurent-sur-Mer.

Le 4, Beaumont.

Le 5, le Torquesne.

Le 10, et le 15, Falaise (foire de Guibray) 10 j.

Le 11, Sept-Vents.

Le 24, Saint-Sever.

Le 27, Villers-Bocage.

Le 29, Ouilly-le-Basset (dernier lundi d'Août.

Septembre.

Le 1er., Condé-sur-Noireau (Saint-Gilles), 8 j.

Le 6, Saint-Julien-de-Mailloc, Vassy.

Le 8, Clécy.

Le 9, Dives, 3 j., Saint-Pierre-sur-Dives, 4 j.

Le 13, Montamy.

Le 14, Bayeux, Blangy, le Plessis-Grimoult.

Le 15, Falaise, *Petite-Guibray*, 8 j.

Le 16, Saint-Julien-le-Faucon, 2 j.

Le 22, Harcourt, 3 j.

Le 25, Notre-Dame-de-Fresnay ou le Billot, Saint-Sever.

Le 28, Orbec.

Le 29, Caen, *Saint-Michel*, Vire, 8 j.

Le 30, Pont-l'Evêque.

Octobre.

Le 1er. Annebault, Falaise.

Le 3, Fervaques, 2 j. (premier lundi d'octobre.)

Le 6, Saint-Silvain.

Le 10, Saint-Denis-Maisoncelles.

Le 16, Lisieux.

Le 18, Argences, 2 j., Bayeux, 2. j., Honfleur, 2 j.

Le 25, Saint-Sever, Vassy.

Le 28, Caen, *Saint-Simon-Saint-Jude*, Touques, Etouvy.

Novembre.

Le 2, Bretteville-sur-Laise, Crèvecœur.

Le 3, Bayeux, *la Toussaint*, 2 j.

Le 7, Tilly-sur-Seulles (premier lundi de Novembre) Ouilly-le-Basset (idem.)

Le 8, Saint-Martin-Don et Harcourt, (2e. mardi de Novembre.)

Le 9, Coulibœuf.

Le 11, Isigny, 3 j..

Le 12, Condé-sur-Noireau, *Saint-Martin*; Mézidon, 2 j., Pont-l'Evêque.

Le 15, Montamy, Troarn, Cheux, Vire 2 j.

Le 17, Trevières, (le jeudi qui suit le 14 Novembre), 3 jours, Caumont.

Le 18, Saint-Sever.

Le 22, Falaise, Saint-Martin-Don, 2 j.

Le 23, le Plessis-Grimoult.

26, Honfleur; Neuville.

Le 29, Saint-Pierre-sur-Dives.

Le 30, Cormolain.

Décembre

Le 1er., Livarot.

Le 6, Bayeux; Saint-Hyppolite de Canteloup.

Le 7, Neuville.

Le 26, Bonnebosq.

Le 28, Caen.

Le 29 Caumont, (le jeudi après Noël.)

Le 31, Saint-Sever.

Foires mensuelles.

Falaise, tous les samedis de Pâques à la Saint-Michel.

Balleroy, le 1er. mardi de chaque mois.

Creully, le 1er. mercredi de chaque mois.

Marchés hebdomadaires.

Lundi

Caen, Condé-sur-Noireau, Pont-l'Evêque, Vire, Beuvron, Fervaques, Ouilly-le-Basset, Saint-Pierre-sur-dives, Tilly-sur-Seulles.

Mardi.

Lisieux, Balleroy, Cheux, Dozuley, Dives, Harcourt, Saint-Julien-le-Faucon, Vassy.

Mercredi.

Caen, Falaise, Honfleur, Isigny, Orbec, Vire, Bonnebosq, Blangy, Crèvecœur, Creully, Villers-Boçage.

Jeudi

Lisieux, Condé-sur-Noireau, Argences, Beaumont, Bény-Bocage, Bretteville-l'Or-

gueilleuse, Caumont, Evrecy, Littry, Livarot.

Vendredi

Caen, Pont-l'Évêque, Vire, Cesny-Bois-Halbout, Trévières.

Samedi.

Bayeux, Falaise, Dives, Honfleur, Lisieux, Aunay, le Billot (*hameau de Notre-Dame-de-Fresnay*), la Délivrande (*hameau de Douvres*), Saint-Martin-de-Fresnay, Mézidon, Saint-Sever, Touques, Troarn.

PERSONNEL.

§ Ier. *Ministère de l'intérieur.*

PRÉFECTURE.

M. Target, *préfet.*
M. Marie, *secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture.

MM. Lair, Legrip ✱, Lance ✱, F. Boisard, Marc.

Organisation et attribution des bureaux.

1re. DIVISION : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Personnel.

Personnel des Administrations ; Conseil de Prud'hommes ; Chambre de Commerce ; Notables Commerçans ; Tribunaux de commerce ; Administrations charitables ; Jurys médicaux ; Congés et Délégations ; Listes électorales et du Jury ; Colléges électoraux.

Police.

Police générale et locale ; Visa et légalisation ; Passeports ; Ports d'Armes ; Actes de l'état civil ; Police médicale ; Police sanitaire ; Etablissemens insalubres et incommodes ; Epizooties ; Police des Manufactures ; Foires et Marchés ; importations et exportations des Grains ; circulation des subsistances ; Voitures publiques.

Instruction et beaux Arts.

Instruction publique ; Imprimerie et Librairie ; Livres venant de l'étranger ; Journaux ; Théâtres ; Sociétés savantes ; Bibliothèques ; Musées ; Antiquités ; Monumens ; Souscrip-

tions; Brévets d'invention; exposition des produits de l'industrie; Population; Statistique; Recueil administratif.

Bureau des Archives.

Archives départementales.

Bureau du Conseil de Préfecture.

Contentieux administratif; enregistrement et expédition des affaires soumises au Conseil.

2°. DIVISION.

Administration départementale et communale.

Administration départementale.

Comptabilité des recettes et dépenses à la charge du trésor, ainsi que de celles à la charge du département; Domaines; culte Catholique et culte Protestant; traitemens de l'ordre judiciaire; frais de justice.

Administration communale.

Administration et comptabilité des communes; Hospices; Bon-Sauveur; Bureau de bienfaisance et autres établissemens publics; Commerce et Agriculture; Haras; Étalons; Primes; Récoltes; droits de hallage; terrage.

Travaux publics.

Bâtimens civils; Ponts-et-Chaussées; Voirie urbaine et vicinale.

3°. DIVISION.

Contributions et Recrutement.

Contributions.

Contributions directes et Mines; prestations; impositions locales pour le salaire des gardes champêtres et les chemins vicinaux; fonds de non valeurs, de secours et de réimposi-

tion ; réclamations ; comptabilité des dépenses payables par les receveurs des finances ; visa des récépissés de versemens ; percepteurs ; cautionnemens ; poursuites en matière de contributions directes ; porteurs de contraintes et garnisaires ; vérification des caisses des receveurs des deniers publics ; caisse centrale et de service ; débets des comptables ; poids et mesures ; mercuriales.

Contributions indirectes ; Octrois ; Douanes ; Timbre et Enregistrement ; Loteries ; marques d'or et d'argent ; Bacs et Bateaux ; pêche des rivières navigables et flottables ; Bois et Forêts ; cautions et caisses d'épargnes ; Compagnies d'Assurances ; cotisations municipales et particulières ; amendes de police, de grande voirie et de l'Université ; Agens de change et Courtiers.

Cadastre.

Réunions de communes ; délimitations ; arpentage ; expertise ; personnel des géomètres ; comptabilité des fonds affectés au cadastre ; réclamations.

Bureau Militaire.

Exécution des lois sur le recrutement de l'armée ; répartition du contingent assigné au département, opérations du tirage ; conseil de révision ; actes administratifs de substitution et de remplacement ; enrôlemens volontaires ; examen des réclamations ; sursis illimités de départ ; congés ; police des jeunes soldats en disponibilité ; autorisations de mariage ; passeports ; justice militaire ; poursuites contre les déserteurs et retardataires ; frais de recrutement ; Garde Nationale ; Marine.

Les employés entrent dans les bureaux à 9 heures du matin et en sortent à quatre.

Les bureaux sont ouverts au public depuis 11 heures jusqu'à 2, les lundis et les vendredis seulement.

Il y a exception à cette règle en faveur des chefs d'administration, qui peuvent être reçus tous les jours, et les comptables assujettis à des versemens périodiques, qui y sont admis pour le *visa* de leurs récépissés.

Les audiences publiques du Préfet ont lieu les lundis et les vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les personnes qui désirent des audiences particulières doivent les demander par écrit.

Conseil général du département.

(La nouvelle organisation du Conseil général et des Conseils d'arrondissement n'était pas encore connue lorsque cette partie de l'Annuaire a été livrée à l'impression.)

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

Les fonctions de *Sous-Préfet* peuvent y être remplies par le Secrétaire-général, en vertu d'une délégation du Préfet.

Arrondissement de Bayeux.

M. de Porte, *sous-préfet.*

Arrondissement de Falaise.

M. Collombel O. ✱, *sous-préfet.*

Arrondissement de Lisieux.

M. Louis Nasse, *sous-préfet.*

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

. Dunepveu, *sous-préfet.*

Arrondissement de Vire.

M. Le Mansel, *sous-préfet.*

MAIRIES DU DÉPARTEMENT.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Canton de Balleroy.

Communes.	MM *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Balleroy.	Villeroy.	Jeanne.
Baynes.	Sénécal.	Lemasle.
La Bazoques.	Duchemin.	Harivel.
Bernières.	Jamart.	Eudine.
Bucéels.	Bures.	Lemonnier.
Cahagnolles.	Goude-Dumesnil.	Levard.
Campigny.	»	Colleville.
Castillon.	Leboulanger.	Colleville.
Chouain.	Lecocq de Beaupré.	Dubosq.
Condé-sur-Seulles.	Girard.	Legrix.
Couvert.	Collin.	Brachet.
Ellon.	Fauchon, dit Mondeval.	Mesnage.
La Haye-Piquenot.	Blouet.	Rupaley.
Juaye.	Lechanoine-Dumanoir.	Menard.
St-Laurent-du-Rieu	Dupont.	Peseril.
Lingèvres.	Gourdier - Deshameaux.	Travers.
Litteau.	Letellier.	Gassion.
Littry.	Foucher.	Hebert.
S.-Mart.-de-Blagny.	Lecanu.	Lecavelier.
Le Molay.	Jouas, dit le baron.	Néel.
Montfiquet.	Thomine.	Gueroult.
Noron.	Perchaye.	Millet.
N.-D.-de-Blagny.	Gassion.	Rogier-Dubuisson.
St.-Paul-du-Vern.	Langlois.	Morel.
Planquery.	Pottier.	Barette.
Tournières.	Letual.	Leboiteux.
Le Tronquay.	Levalois.	Duval.
Trungy.	Dubosq.	Bouxeville.
Vaubadon.	Ecolasse.	Lecarpentier.

Canton de Bayeux.

Agy.	Legendre-Denis.	Chirot.
Arganchy.	Lemarchand.	Godefroy.
Barbeville.	Dudouet.	Pigoult.
Bayeux.	Letellier.	Despallières. Pigault.
Cottun.	Lepelletier de Molandé.	
Cussy.	Verdelet, dit Lamare.	Lebbey.
Gueron.	Lesueur-Desfresne	Leherisson.
St.-Loup-Hors.	Rogue - Deslongchamps.	Lebel.
Saint-Martin-des-Entrées.	Mallet.	Regnault.
Monceaux.	Leparfait.	Grard.
Nonant.	Munier.	Dupont.
Ranchy.	Guillet.	Lebel.
Subles.	Duval.	James.
Sully	Delamare de Crux.	Madeleine.
Saint-Sulpice.	Pitard-Dumesnil.	Conard.
Vaucelles.	Adeline.	Selche.
St.-Vigor-le-Grand.	Duhamel.	Bachelot.

Canton de Caumont.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Anctoville.	Jacqueline.	Bacon.
Caumont.	Dary.	Chauvin.
Cormolain.	Lefrançois.	Bertrand.
Feuguerolles-sur-S.	Bailleul.	Colleville.
Foulognes.	Aveline.	Lebreton.
St.-Germain-d'Ectot.	Léonard-D'Argouges.	Delaunays
Ste.-Hon.-de-Ducy.	Dubourg.	Authie.
Hotlot.	Mauminot.	Gueroult.
La Lande-s.-Drôme	Goubot.	Delaunay.
Livry.	Deshaies.	Vaussy.
Longraye.	Richet.	Dumont.
Orbois.	Vallée-Devilly.	Rouel.
Parfouru-l'Éclin.	Ygouf.	Travers.
Quesnay-Guesnon.	Cormières.	Gauvin.
Sallen.	Achard.	James.
Sept-Vents.	Dénize.	Laurent.
Sermentot.	Flaust.	Samson.
Torteval.	Richet.	Pley.
La Vacquerie.	Rouxeville.	Lefrançois.

Canton d'Isigny.

Asnières.	Hergate.	Guillard.
La Cambe.	Buisson.	Riboult.
Canchy.	André.	Saint-Lo.
Cardonville	Debaute.	Gruel.
Cartigny-l'Epinay.	Gislot.	Tillard.
Castilly.	Regnault.	Menard.
Saint-Clément.	Binet.	
Cricqueville.	Lechevalier.	Marguet.
Deux-Jumeaux.	Lepetit.	Maresq.
Englesqueville.	Defaudoas.	Lenoir.
Cartigny-Tesson,	Marguerite.	Aubry.
La Folie.	Dupetitbosq.	Jouas, dit le baron.
Fontenay.	Debéchevel.	Carbonel.
Géfosse.	Paysant.	Carabeuf.
St.-Germain-du-Pert.	Simon.	Després.
Grandcamp.	Binet.	Hue.
Isigny.	Lechartier.	Choisy.
Lison.	Eudes de la Jumélerie.	Lavallay-Dupeyroux
Longueville,	Depierres.	Onfroy.
Maisy.	Voisin.	Leverrier,
Saint-Marcouf.	Deslandes.	Deschamps.
Mestry.	Debraque.	Ouvrouf.
Monfréville.	Dethan.	Marie.
Neuilly.	Martin.	Roulland.
Osmanville.	Marie.	Normand.
Les Oubeaux.	Hue.	Guilbert.
St.-Pierre-Dumont.	Laurent.	Guérin.
Vouilly.	Lechartier.	Lechartier.

Canton de Ryes.

Arromanches.	Bouillot.	Philippe.
Asnelles.	Lucas.	Carra.
Banville.	Colin.	Lesage.
Bazenville.	Declinchamps.	Baudouin.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Colombiers - sur - Seulles.	Nicolle.	Caumont.
St.-Côme-de-Fréné	Colin.	Barbey.
Commes.	Guilbert.	Carité.
Crépon.	Hue de Lérondel.	Lemaiquant.
Ste.-Croix-sur-Mer.	Devaux.	Costil.
Esquay.	Lesueur.	Pelhate.
Fontenailles.	Lahaye.	Bouillot.
Graye.	Rolland.	Leroy.
Longues.	Leromain.	Loiseleur.
Magny.	Lebret.	Aubin.
Le Manoir.	Adeline-Duquesnay	Etienne.
Manvieux.	Delan.	Burel.
Marigny.	Liégard.	Mallard.
Meuvaines.	Boutrais.	Boudeville.
Port-en-Bessin.	Guillot.	Marie.
Ryes.	Vautier.	Jourdain.
Sommervieu.	Douesnel-Dubosq.	Colleville.
Tierceville.	Planchon.	Chirot.
Tracy - sur - Mer.	Héroult-Duhamel.	Lidhard.
Vaux-sur-Aure.	Chastel.	Mouillard.
Ver.	Colleville.	Varin.
Vienne.	Lepelletier.	Etienne.
Villiers-le-Sec.	Dumerle-Foulques.	Dumont.

Canton de Trévières.

Agnerville.	Leguerrier.	Cardon.
Bernesq.	Souffland.	Letual.
Blay.	Adeline.	Duclos.
Le Breuil.	Grepel.	Lefrançois.
Bricqueville.	Daon.	Frestel.
Colleville.	Verdier.	Druvassal.
Colombières.	Devaux.	Devaux.
Creuay.	Fréron.	Raoulet.
Ecrammeville.	Marie, dit Bulot.	Roger.
Engranville.	Desaffray.	Groult.
Etreham.	Dubosq.	Henry.
Formigny.	Potier.	Lepetit-Ducarel.
Ste. -Honorine-des-Pertes.	Peitevin.	Gouye.
Huppain.	Themine.	Lebas.
St-Laurent.	Delouche.	Madelaine.
Louvières.	Depierres.	Seigle.
Maisons.	Lefrançois.	Lefrançois.
Mandeville.	Lefournier.	Delamare.
Mosles.	Thorel.	Roulland.
Rubercy.	Ravenel.	Lamare.
Saon.	Lebacheler.	Vimard.
Saonnet.	Simon.	Boudet.
Surrain.	Vimard.	Lefevre.
Tessy.	Baussey.	Vimard.
Tour.	Regnauld.	Jeanne.
Trévières.	Dubosq.	Bachelet.
Vierville.	Goussiaume.	Lepetit.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus.

St.-Aignan-de-Cramesnil.	Marquis de St.-Aignan.	Castel.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Airan.	Delarosière.	Chauvel.
St-André-de-Fontenay.	Lafaverie.	Barassin.
Bellengreville,	Lair	Huet.
Béneauville.	Defribois.	Bouffey.
Billy.	Bence.	Clement.
Bourguébus.	Mauger.	Nisson.
Cesny-aux Vignes.	Poussardin.	Delalande.
Chicheboville.	Hue de Mathan.	Laffaitey.
Cinq-Autels.	Bence, fils	Bellais.
Clinchamps.	Lefèvre.	Lemoine.
Conteville.	Prempain.	Tardif.
Fontenay-le-Marmion.	Chretien.	Lancelin.
Frenouville.	Vautier.	Prempain.
Grentheville.	Canivet.	Nouquet.
Hubert-Folie.	Léger.	Fouchet.
Laize-la-Ville.	De Ste.-Marie.	Lenormand.
St-Martin-de-Fontenay.	Penon.	Lemaître.
May.	Auvray de Coursanne.	Rivière.
Moult.	Onfroy.	Levavasseur.
Ouézy.	Delalande.	Feron.
Poussy.	Levillain.	Bellais.
Rocquancourt.	Desloges.	Marie.
Secqueville-la-Campagne.	Chapron.	Maubant
Soliers.	Lentaigne-Logivière. *	Lepelletier.
Tilly-la-Campagne.	Lebidois.	Lancelin.

Canton de Caen (Nord).

Caen, chef-lieu du département.	Dufresne.	1er. Bacot. 2e. Lecreps. 3e. Lecerf.
St.-Contest.	Le Cher. Delaveyne.	Leneveu.
Epron.	Lecourtois.	Duhomme.
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.	Marie.	Prel.
Hérouville.	Lebarillier.	Dethan.
Mondeville.	Varin.	Lefèvre.

Canton de Caen (Sud).

Allemagne.	Martin.	Deschamps.
Bretteville-sur-Odon.	Desprès.	Lecointe.
Cormelles.	Bonnaire.	Boisard.
Ifs.	Pagny.	Salles.
Louvigny et Athis.	Guillot.	Delaunay.
Venoix.	Barbey.	Guilbert.

Canton de Creully.

Anguerny.	Auvray de Coursanne.	Lemanissier.
Amblie.	Fouchaud.	Lemarchand.
Anisy.	Paysant.	Foucher.
Basly.	Burel.	Voisin.
Bény-sur-Mer.	Querrière.	Outin.
Brécy.	Malherbe.	Maufras.

Communes	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Cairon.	Hamelin.	Heltier.
Cainet.	Jean.	Lesueur.
Cambes.	Lecoq.	Douesnel.
Colomby-s.-Than.	Desmazures.	Voisin.
Coulombs.	Mezaire.	Lair.
Courseulles.	Massieu.	Villy.
Creully.	Maurice.	Louis.
Cully.	Lefort.	Bellier, fils.
Fontaine-Henry.	Durand.	Bourgaize.
Le Fresne-Camilly.	Donnet.	Yvray.
St.-Gabriel.	Barbey.	Veziel.
Lantheuil.	Lebenard.	Morin.
Lasson.	Violette.	Gueroult.
Martragny.	Lecoq.	Sorel.
Pierrepont.	Gauthier.	Bia: d
Reviers.	Rolland.	Lamarre.
Rosel.	Brunon.	Grouet.
Rucqueville.	Fossey.	Lemarchand.
Secqueville-en-Bessin.	Langlois.	Pierre.
Thaon	André.	Lébaudy.
Vaux-sur-Seulles.	Gouet.	Julien.
Villons-les-Buissons.	Gautier.	Capon.

Canton de Douvres.

St-Aubin-d'Arquenay.	Legentil.	Vimard.
Bénouville.	Lemonnier.	Outardel.
Bernières-sur-Mer.	Quesnel.	Bétourné.
Beuville.	Letellier.	Louis.
Biéville.	Londe.	Durand.
Blainville.	Tillard.	Rocancourt.
Colleville.	Fouché.	Paysant.
Cresserons.	Deliot.	Laporte.
Douvres.	Patey.	Guillemette.
Hermanville.	Lehodey.	Luard.
Langrune.	Leroux.	Pottier.
Lion.	Fouache.	Ducellier.
Luc.	Duval.	Launay.
Mathieu.	Marc.	Jouin.
Ouistreham.	Vimard.	Cussy.
Périers.	Tranchant.	Castel.
Plumetot.	Poupinel.	Vengeon.
Tailleville.	Desloges.	Aubrée.

Canton d'Evrecy.

Amayé-sur-Orne.	Mirey.	Champin.
Aveny.	Touraille.	Touroude.
Baron.	Mauger.	Dolandon.
Bougy.	Hue de Bougy.	Benard.
Bully	Champin.	»
Lacaine.	Salles.	Foucher.
Curcy.	Londe.	Bellenger.
Esquay.	Nourry.	Labbé.
Eterville.	Ledard	Briard.
Evrecy.	Lebrethon.	Lesaulnier.
Feuguerolles-sur-Orne.	Delaveyne.	Binet.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Fontaine - Etoupe-four.	Gervais.	Mauger.
Gavrus.	Tostain.	Totain.
Goupillières.	Bellenger.	Tinard.
Hamars.	Blanchard.	Bissonnais.
Ste.-Honorine-du-Fay.	Eustache.	Mâlon.
Maizet.	Leharivel.	Saint-Fresne.
Maltot.	Deterville.	Castel.
Saint - Martin - de - Sallen.	Guernier.	Frigault.
Montigny.	Ravendcaval.	Bosset.
Neuilly-le-Malherb.	De Saint-Pol.	Malvoisin.
Ouffières.	Larivière.	Desaunais.
Préaux.	Houel.	Ricard.
Tourville.	Renée.	Lamoureux.
Trois-Monts.	Vautier.	Deschamps.
Vâcognes.	Lavalley.	Duvelleroy.
Verson.	Jouin.	Leduc.
Vieux.	Bosnière.	Bonpain.

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Audrieu.	Lecarpentier.	Gastebled.
Authie.	Lepetit.	Lemoine.
Bretteville - l'Orgueilleuse.	Lepelletier.	Briard.
Bretteville - sur - Bordel.	Letourmy.	Senecal.
Brouay.	Sorel.	Fremont.
Carcagny.	Guillot.	Lecomte.
Carpiquet.	Lamy.	Lepesant.
Cheux.	Delalande.	Daudeville.
Cristot.	Bouet.	Lamoureux.
Ste.- Croix - Grand-Tonne.	Godefroy.	Germain.
Ducy-Ste.-Marguerite.	Lecomte.	Legrand.
Fontenay-le-Pesnel.	Vallerand de La-fosse.	Massieu.
Grainville.	Simon.	»
Juvigny.	Deblangy.	Heuzé.
Loucelles.	Hamelin.	Picard.
St-Louet près Authie.	Vautier.	Hettier.
St-Manvieu.	Gervais.	Heurtin.
Le Mesnil-Patry.	Garin.	Lecocq.
Mondrainville	Simon.	Guillot.
Mouen.	Jardin.	Levallois.
Norrey.	Germain.	Lefèvre.
Putot.	Rouilly.	Bailleul.
Rots.	Marie.	Leverrier.
Tessel.	Binet.	Legrand.
Tilly-sur-Seulles.	Lamoureux.	Guilmin.
St-Vaast.	Amey.	Massieu.
Vendes.	Langlois.	Michel.

Canton de Troarn.

Amfréville.	Sevestre.	Leroux.
Argences.	Ancelle (Jean).	Ancelle (Paul).

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Banneville-la-Campagne.	Lepelletier.	Sauvage.
Bavent.	Cussy.	Outardel.
Bréville.	Lecourtois.	Morel.
Bures.	Desloges.	Bazin.
Cabourg.	Lesieur.	Cleret.
Cagny.	Boisard.	Lecerf.
Canteloup.	Hélie-Delalonde.	Tourailles.
Cléville.	Lemière, dit Bellecourt.	Lefèvre.
Colombelles.	Raoul-Delaître.	Delacroix.
Cuverville.	Lebaron.	Dupart.
Démouville	Delaunay.	Viel.
Emiéville.	Leboucher.	Paris.
Escoville.	Calenge.	Cabouret.
Giberville.	Viel.	Collette.
Gonneville-sur-Merville.	Benoit.	Ledesert.
Méritot.	Angot.	Beaudouin.
Hérouvillette.	Lemaistre.	Ponchy.
Hernetot.	Pierre	Cousin.
Janville.	Lefresne (Pierre).	Lefresne (J.-P.)
Merville.	Desmarais. ✻	Postel.
St-Ouen-du-Mesnil-Oger.	Gillain.	Chartier.
St-Pair.	Cacheloup.	Ridel.
St-Pierre-du-Jonquet.	Hue-Deslonchamp.	Lefèvre.
Petiville.	Benoist.	Audrieu.
Ranville.	Detouchet. ✻	Grenier.
Robehomme.	Longuet.	Yevelin.
Rupierre.	Vasnier.	Levavasseur.
Sallenelles.	Fauvel.	Thibout
Sannerville.	Lucas.	Méhédin.
Touffréville.	Beaudouin.	Martin.
Troarn.	Castillon.	Outardel.
Varaville.	Renouf.	Penon.
Vimont.	Lebidois.	Vasse-Duclos.

Canton de Villers-Bocage.

St-Agnan-le-Malherbe.	Tostain.	Sosson.
Amayé-sur-Seulles.	Loth.	Hue.
Arry.	Briand.	Roger,
Banneville-sur-Ajon	Denis.	Binet.
Bonnemaison.	Lepoële.	Lebissonnais.
Campandré.	Vaucacelle.	Vasnier.
Courvaudon.	Boutey.	Bidot.
Epinay-sur-Odon.	Amey.	Richard.
Landes.	Salles.	Chrétien.
Le Locheur.	Lebaron-Delisle.	Dauge.
Longvillers.	Bertot.	Denys.
St-Louet-s.-Seulles.	Viel de Précaré.	Lerenard.
Maisoncelles-Pelvey	Hallot.	Jourdain.
Maisoncelles-sur-Ajon.	Chrétien.	Vallée.
Mesnil-au-Grain.	Vautier.	Vautier.
Missy.	Bouillon.	Amey.
Monts.	Devendes.	Bonvoisin.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Noyers.	Richard	Chancerel.
Parfouru-sur-Odon	Bellissent.	Baudel.
Tournay.	Debrunville. ✻ ✻	Peudier.
Tracy-Bocage.	Féron (P.-L.)	Féron (Noel).
Valcongrain.	Oger.	Decaen.
Villers-Bocage.	Degrandclosmeslé.	Deslandes.
Villy-Bocage.	De tilly.	Robert.

Arrondissement de Falaise.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Barbery.	Ballière.	Hugot.
Boulon.	Subtil de beaumont.	Heuzé.
Bray-en-Cinglais.	Jardin.	Jeanne.
Bray-la-Campagne.	Marquier - Dampierre.	Chrétien.
Bretteville-le-Rabet	De St-Jean.	Gouget.
Bretteville-s.-Laize	Bouquerel.	Fouques.
Le Bût-s.-Rouvres.	Guesnon.	Ruel
Cauvicourt.	Londe.	Poulain.
Cingal	Lecerf.	Pajot.
Cintheaux.	Leneveu.	Pierre.
Condé-sur-Laison.	Bisson.	Ballot.
Etrées-la-Campagne	Esquemelin.	Hommais.
Fierville-la-Campagne.	Lamare.	Bonnet.
Fontaine-Halbout.	Ballière.	Paulmier.
Fontaine-le-Pin.	Desvaux.	Hamard.
Fresney-le-Puceux.	Rivière.	Lemoine.
Fresney-le-Vieux.	Cautru-Costy.	Beaunieux.
St Germain-le-Vasson.	Beaunieux.	Chapron.
Gouvix.	Levillain.	Delaunay.
Grainville-la-Campagne.	Nicolas.	Frontin.
Grimbosq.	Vivien.	Marie.
Ifs-sur-Laison.	Colas.	Roussel.
St-Laurent-de-Condel.	Surville.	Baudry.
Magny-la-Campagne.	Rivière.	Lejeune.
Maizières.	Pagny.	Baton.
LeMesnil-Touffrey.	Lelièvre.	Falaise.
Moulines.	Beaunieux.	Héricy.
Les Moutiers-en-Cinglais.	Sales.	Regnouf.
Mutrecy.	Thouroude.	Cassard.
Ouilly-le-Tesson.	Prudhomme.	Tiger.
Quatre-Puits.	Retout.	Petit.
Quesnay.	Faucon.	Piel.
Quilly.	Lenormand.	Levillain.
Rouvres.	Lucas.	Gautier.
St-Silvain.	Champin.	Benoir.
Soignolles.	Belliard.	Lellivet.
Urville.	Blivet.	St-Jean.
Vieux-Fumé.	Lebreton.	Jardin.

Canton de Coulibœuf.

Ailly.	Chauvel.	Chauvel (N.)
Ste-Anne-d'Entremont.	Bescher.	Girard.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Barou.	Vauquelin.	Cendret.
Beaumais.	Duval.	Laverge.
Bernières.	Guesnon.	Lemaître.
Coulibœuf.	Lemaitre.	Jouenne.
Courcy.	Lepinard.	Malfilâtre.
Crocy.	Lucas.	Souloy.
Epaney.	Malfilatre.	Maillard.
Ernes.	Petit.	Bellivet.
Escures.	Taillebosq.	Tillon.
Favières.	Blaise.	Petit.
Fourches.	Boutigny.	Lebreton.
Grisy	Lecouvreur.	Maintrien.
Jort.	Granchard.	Rivière.
Louvagny.	Lalande.	Besnard.
Le Marais.	Mesley-Lamoissonnière	Boullier.
Les Môutiers-en-Auge.	Cosnard.	Perrigot.
Morières.	André, dit Duhomme.	Guesnon.
Morteaux.	Cordier-Desjardins	Quettier.
Norrey.	Bourget.	Desbarres.
Olendon.	Deboispinel.	Gallot.
Perrières.	Gallot.	Cordier.
St-Quentin-de-la-Roche.	Halbout.	Pitron.
Sassy.	Lemarchand.	Labbénovalle.
Tassilly.	Calimas.	Porcher.
Vendœuvre.	Heudé.	Prevost.
Vicques.	Labbé.	Lesaulx.
Vignats.	Alix.	Jean.

Canton de Falaise, 1re. section.

Damblainville.	Hériot.	Leroux.
Eraines.	Roussel.	Leriche.
Falaise (ville).	Boisbilaine.	De Morchesne-Buquet.
Fresnay-la-Mère.	Osmond-Desfriches.	Couture-Leriche.
La Hoguette.	Rosel.	Simon.
Ners.	Sereul.	Lecour.
Pertheville.	Morel.	Hebert.
Versainville.	Guillaume.	Ozenne.
Villy.	Fleury.	Gondon.

Canton de Falaise, 2e. section.

Aubigny.	Lafrance.	Proult.
Bonnœuil.	Turpin.	Guilbert.
Bons.	Ruault.	Delange.
Cordey.	Toutain.	Perrine.
Le Détroit.	Mannoury.	Boscher.
Fourneaux.	Boisauné.	Lamare.
St-Germain-Langot.	Lecellier.	Leboucq.
Les Iles-Bardel.	Picot.	Macé.
Leffard.	Petit.	Pitron.
Les Loges-Saulces.	Lebailly.	Gontier.
Martigny.	Bertrand.	Thiboult.
St-Martin-du-But.	Riout.	Lefort.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Mesnil-Villement.	Renouard.	Germain.
Noron.	Delannoy.	Préard.
Ouilly-le-Basset.	Ballière.	Lesqueres.
St-Pierre-Canivet.	Frère.	Houyel.
St-Pierre-du-But.	Marie.	Marie.
Pierrefitte.	Lelièvre.	Dénis.
Pierrepont.	Denis.	Biard.
Pôtigny.	Prempain.	Lepy.
Rapilly.	Duclos, dit Bernard.	Morand.
Soulangy.	Petit.	Corneville.
Soûmont.	Martin.	Pilron.
Tréperel.	Hardy.	Letalle.
Ussy.	Huet.	Quetier.
St-Vigor-de-Mieux.	Dupont.	Loudier.
Villers-Canivet.	Legoux.	Porcher.

Canton d'Harcourt.

Acqueville.	Rivière.	Coudray.
Angoville.	Rabache.	Lefebvre.
St-Benin.	Bellenger.	Grusse.
Le Bô.	Boucher.	Guérard.
Caumont.	Grusse.	Pitel.
Cauville.	Lapersonne.	Locard.
Cesny-en-Cinglais.	Ballière.	Varin.
Clécy.	Bellenger.	Leconte.
Combray.	Letavernier.	Ribard.
Cossesseville.	Hue.	Leboucher.
Croisilles.	Bellenger.	Salles.
Culey-le-Patry.	Quésnot.	Durocher.
St-Dénis-de-Meré.	Martin.	Cousin.
Donnay.	Letellier.	Hubert.
Esson.	Harivel de la Rivière.	Groussard.
Espins.	Vivien.	Roger.
St-Lambert.	Decouflé.	Fournet.
St-Marc-d'Ouilly.	Lequis.	Bellou.
Martainville.	Paulet.	Bisson.
Meslay.	Filmont.	Denis.
St-Omer.	Aumont.	Brunet.
Placy.	Huet.	Clérisse.
La Pommeraye.	Hue.	Hébert.
St-Rémy.	Tahère.	Surirey.
Thury-Harcourt.	Godefroy.	Blet.
Tournebû.	Grusse	Massinot.
Le Vey.	Lautour.	Maheut.
La Villette.	Decoufley	Mullois.

Arrondissement de Lisieux.

Canton de Lisieux, 1re. section.

Beuvillers.	Lecerf.	Leliquaire.
Courtonne-la-M.	Quantin.	Renouvelin.
Fauguernon.	Mariolle.	Marquand.
Firfol.	Bossey.	Goubey.
Fumichon.	Delacroix.	Linel.
Glos.	Pichon.	Leclerc.
Hermival.	Deboctey.	Anglement.
L'Hostellerie.	Laillier.	Lefortier.

Communes.	MM. *Maires.*	MM *Adjoints.*
Saint-Hypolite-de-Canteloup.	Robine.	Leclerc.
St-Léger-du-Houley	Hébert.	Simon.
Lisieux.	De Bellemare. ✻	1er. Deformeville. 2e. Ricquier.
Marolles.	Lebrun.	Morey.
Mesnil-Guillaume.	Desjardins.	Liard.
Moyaux.	Nicolle.	Trosley.
Ouillye-l'Union-le-Vicomte.	Desjoncherets.	Collard.
Le Pin.	Marquand.	Lavigne.
Rocques.	Jumel.	Mauviel.

Canton de Lisieux, 2e. section.

La Bossière.	Leheribel.	Colas.
Saint-Désir.	Quesney.	Delavigne.
Saint-Germain-de-Livet.	Laroche.	Duchesne.
La Houblonnière.	Blaise.	Bourgeot.
Saint-Hypolite-des-Prés.	Renier.	Toutain.
Saint-Jacques.	Gosset-Desacres.	Peulvey.
Saint-Jean-de-Livet	Martin	Bunel.
Lessard et le Chêne.	Girard.	Petit.
Saint-Martin-de-la-Lieue.	Goubert.	Prévost.
Le Mesnil-Eudes.	Daubin.	Germain.
Le Mesnil-Simon.	Gondouin.	Mauviel.
Les Monceaux.	Boscage.	Hauton.
La Motte.	Leveneur.	Duval.
St-Pierre-des-Ifs.	Leroy.	David.
Le Pré-d'Auge.	Leroy.	Hauvel.
Prêtreville.	Frère.	Désécaches.

Canton de Livarot.

St-Aubin-sur-Auq.	Caboulet.	Lemière.
Auquanville.	Legendre.	Jouenne.
Les Autels.	LouvetdeCourmont	Goupil.
St-Bazile.	Cochon.	Jardin.
Bellon.	Lechevalier.	Louvet.
Bollouet.	Moulin.	Pepin.
La Brevière.	Robillard.	Deraines.
La Chapelle-Haute-gruë.	Leroi.	Amynthe-Bellisle.
Cheffreville.	Moulin.	JeanditChampvalon
Fervacques.	Pain.	Martin.
Sainte-Foi-de-Montgommery.	Dubosq.	Fromage.
Saint-Germain-de-Montgommery.	Leroux.	Mirlet.
Heurtevent.	Piquot.	Legoux.
Lisores.	Laniel.	Cauvet.
Livarot.	Fontaine.	Goupil.
Sainte-Marguerite-des-Loges.	Allaire.	Cordierbelcour.
Saint-Martin-des-Noyers.	André.	Margueritte.
Le Mesnil-Bacley.	Graverand.	Sauvalle.
Le Mesnil-Durand.	Hamon-Descours, fils.	Chemin.
Le Mesnil-Germain.	Sonnet.	Lemonnier.
St-Michel-de-Livet.	Castel.	Langlois.
LesMoutiers-Hubert	Bouillon.	Prévost.

Communes.	MM *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Le Mesnil-Oury.	BertheaumeLavigny	Lemarchand.
N.-D.-de-Courson.	Martigny.	Martin.
St-Ouen-le-Houx.	Desdouets.	Lissot.
St-Pierre-de-Cours.	Boutrais.	Aubert.
Tonnencourt.	Lanier.	Bouché.
Tortisambet.	Lebouteiller.	Dufcur.
	Canton de Mézidon.	
St-Aubin sur-Algot	Fleury.	Corblin.
Les Authieux-Papillon.	Perriné.	Docagne.
Biéville.	Thorel.	Voisin.
Biss ières.	Bacon.	Pesnel.
Le Breuil.	Etienne.	Poutrel.
Canon.	Cacheleu.	Fontaine.
Castillon.	Fleuriot.	Fauvel.
Coupesarte.	Hurel.	Provost.
St.-Crespin.	Valencourt.	Leblond.
Crèvecœur.	Manchon-St-Marc.	Malfilâtre.
Croissanville.	Coudray.	Lenoir.
Doux-Marais.	Julienne.	Lair.
Ecajeul.	Lecherpin-Larivière	Retout.
Grandchamp.	Leclerc.	Mondey.
St-Julien-le-Faucon	Peulvey(Lafontaine)	Marais.
Saint-Laurent-du-Mont.	Doubley.	Ledoux.
Lécaude.	Desgenetes.	Requier.
St-Loup-de-Fribois	D'Harambière.	Montpellier, fils.
Saint-Maclou.	Rivières.	Allais.
Magny-le-Freûle.	Monthue.	Thorel.
Ste-Marie-aux-Anglais.	Menard.	Petit.
Méry-Corbon.	Porin.	Simon.
Le Mesnil-Mauger.	Turquetil.	Bardel.
Mézidon.	Massue.	Manchon.
Mirbel.	Dubos.	Ridel.
Mouteille.	Leger.	Hamel.
N.-D.-de-Livaye.	Beaunier.	Manchon.
St.-Pair-du-Mont	Derrey. ✻	Lepiney.
Percy.	Devallois.	Bence.
Quierville.	Grandcourt-Lafontaine.	Fergant.
Quetiéville.	Turquetil.	Paysant-Delompré.
Soquence.	Tiercelin.	Pinçon.
	Canton d'Orbec.	
Cernay.	Landry.	Fournet.
Cerqueux.	Duval.	Bisson.
La Chapelle-Yvon.	Leprêtre.	Foste.
Cordebugle.	Hudoux.	Varengue.
Courtonne-la-Ville.	Raboult.	Moignen.
La Cressonnière.	Galopin.	Chéradame.
La Croupte.	Prévost.	Culier.
St-Cyr du-Ronceray	Fouquet.	Cantrel.
St-Denis-de-Mailloc	Chemin.	Fréard.
Familly.	Hurel.	Neuville.
Friardel.	Fournet.	Chartier.
La Folletière.	Froville.	Grenier.
S.Julien-de-Mailloc	Lefranc.	Delauney.
St-Martin-de-Bienfaite.	De Guitry.	Dubois.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St-Mart.-de-Mailloc	Mesnier.	Morin.
Meulles.	Blondel.	Lethoré.
Orbec.	Lacroix.	Motte et Lecomte.
St.-Paul-de-Courtonne.	Gruchey.	Pollin.
S.Pierre-de-Mailloc	Poplu-Maubisson.	Marais.
Preaux.	Pigis.	Desonnais, dit Bosquet.
Tordouet.	Levavasseur-Dubuisson.	Cantrel-Bourlet.
La Vespière.	Saffray, aîné.	Clouet.

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Abbeville.	Demalherbe.	Bourdon.
Ammeville.	Labbé.	Dupont.
Berville.	Coureul.	Le Saunier.
Boissey.	Charlot.	Angerville.
Bretteville-sur-Div.	Piquot.	Helin.
Carel.	Lelièvre.	Massue.
Douville.	Anteaume.	Lemarchand.
Escots.	Malfilatre.	Lemarchand.
Garnetot.	Hardy.	Delahaye.
St-Georges-en-Auge	Leroy.	Charlot.
Grand-Mesnil.	Laneuville.	Chevalier.
La Gravelle.	Doucet.	Buquet.
Hiéville.	Challemel.	Roustel.
Lieurey.	Ruel-Larivière.	Racine.
Ste-Marguerite-de-Viette.	Menard.	Delaunay.
St-Martin-de-Fresnay.	Paris.	Desjardins.
Mittois.	Samson.	Lamont.
Montpinçon.	Dannon.	Motte.
Montviette.	Herfort.	Dudonnez.
N.-D.-de-Fresnay.	Froger.	Douillys.
Ouville-la-Bientournée.	Taillebot.	Lesaulnier.
St-Pierre-sur-Dives	Mazier.	Legrand.
Réveillon.	Malfilatre.	Charpentier.
Thiéville.	Bellais.	Hélouin.
Letilleul.	Devoyne.	Samson.
Tôtes.	Labrousse.	Labrousse.
Vaudeloges.	Ribault.	Aubert.
Vieux-Pont.	Tubœuf-Dubosquet	Leclerc.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Canton de Blangy.

Les Authieux-sur-Calonne.	Gravey.	Noncher.
Blangy.	Vinnebaux.	Leudet.
Bonneville-la-Louvet.	Lebourg.	Durand.
Le Breuil.	Gobillet.	Leroulier.
Le Brévedent.	Leudet.	Hérichon.
Coquainvilliers.	Guettier.	Hauvel.
Le Faulq.	Bellenger.	Rossencourt.
Fierville.	Gibon.	Cantrel.
St-André-d'Hébertot.	Duhamel.	Marmion.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St-Benoit-d'Héber-tot.	Hebut.	Lancelin.
St-Julien-sur-Calonne.	Lecordier - Duperrey	Duhomme.
Launay.	Morainville.	Liétout.
Manerbe.	Gouchon.	Jumel.
Manneville-la-Pipard.	Satis.	Pottier.
Le Mesnil-s.-Blangy	Mesnier.	Ecorcheville.
Norolles.	Renier.	Carpentier.
Les Parcs - Fontaines.	Mesnard.	Bernière.
St-Philbert - des - Champs.	Houlette.	Gaillard.
Pierrefitte.	Bréard.	Ripey.
Le Torquesne.	Quesnel.	Letavernier.
Le Vieux-Bourg.	Cordier.	Verger.

Canton de Cambremer.

St-Aubin-Lébisay.	Gondouin.	Lepec.
Les Authieux - sur-Corbon.	Pongnant.	Requier
Auvillars.	Baril.	Vesque.
Beaufour.	Alleaume.	Mangean
Beuvron.	Delahais.	»
Bonnebosq.	Pouchain.	Descostils.
Brocottes.	Dutroene - Valencourt.	Lefevre.
Cambremer.	Thiron.	Leroy.
La Chapelle - Hainfray.	Lenis.	Thouret.
Clermont.	Durand.	Paillot.
Corbon.	Pongnant.	Poubel.
Druval.	Gondouin.	Surville.
N.-D. d'Estrées.	Pougnant-Desérable	Poubelle.
St-Eugène.	Mioque.	Alleaume.
Formentin.	Labbey de Laroque.	Gosset.
Le Fournet.	Huet.	Pouchin.
Gerrots.	Martin.	Dupont.
St-Gilles de Livet.	Vauquelin.	Brion.
Grandouet.	Gosset.	Porterbosq.
Les Groisilliers.	Colleville.	Follebarbe.
Le Ham.	Germain.	Fleury.
Hotot.	Henry.	Henry.
Léaupartie.	Follebarbe.	Huret.
Montreuil.	Poret.	Gosset.
St-Ouen-le-Pin.	Vannehard.	Vallette.
Pontfol.	Paynel.	Fontaine.
Repentigny.	Hardy.	Desmares.
La Roque-Baignard.	Labbey de Laroque.	Delaroque.
Rumesnil.	Delahaye.	Duval.
Valsemé.	Leperchey.	Durand.
Victot.	Aumont.	Colleville.

Canton de Dives.

Angerville.	Chrétien.	Laurent.
Annebault.	Maulor.	Turgis.
Auberville.	Blandin.	De Beaumont.
Basseneville.	Labbey.	Bidgrain.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Beuzeval.	Dagier.	Liégeard.
Blonville.	Léguillon.	Courveult.
Bourgeauville.	Lepec.	Legrip.
Branville.	Mesnier.	Jourdain.
Brucourt.	Riquier.	»
Cresseveulle.	Lachey.	Jehanne.
Cricqueville.	Lecarpentier.	»
Danestal.	Lepec.	Dubosq.
Dives.	Bazire.	Amet.
Douville.	Couin.	Thommiret.
Dozuley.	Boutens.	Hélie.
Glanville.	Héroult.	Goholin.
Gonneville-sur-Dives.	Duval.	»
Goustranville.	Delaplace.	Duhamel.
Grangues.	Brafin.	Jamard.
Heuland.	Moisy.	Lecoq.
St-Jouin.	Helouin.	Auzerais.
St-Léger-du-Bosq.	Fontaine.	Boudin.
Périers.	Louise.	Fleury.
St-Pierre-Azif.	Besnard.	Pouettre.
Putot.	Londe.	Senoze.
St-Samson.	Ha. ang.	Audrieu.
St-Vaast	Lepec.	Amaury.
Vauville.	Lemonnier.	Lefebvre.
Villers-sur-Mer.	Paris.	Leguillon.

Canton d'Honfleur

Ablon.	Morin.	Manchon.
Barneville.	Lengin.	»
Cricquebœuf.	Heuzey.	Prentout.
Equemauville.	De Naquet.	Lion-Delalonde.
Fourneville.	Bréard.	Noël.
St-Gatien.	Guillon.	Petit.
Genneville.	Samson.	Boutry.
Gonneville-s.-Honfleur.	Devarin de Pretreville.	Manchon.
Honfleur.	Lecarpentier.	Lecerf. Hamelin. Postel.
St-Léonard ou le hameau-de-la-Rivière	Baston.	Reculard.
Pennedepie.	Lecoudrais.	Monsaint.
Quetteville.	Deville.	Duhaut.
Le Theil.	Gamare.	Boutry.
Vasouy.	Herval.	Morin.

Canton de Pont-l'Evêque.

St-Arnoult.	Vannier.	Simon.
Beaumont.	Gosset.	Isabel.
Blancerville.	Gohier.	Lejumel.
Bonneville-s.-Touques.	Lefebvre.	Dufay.
Canapville.	Guillemin.	Marie.
Clarbec.	Tholmer.	Dossus.
Coudray.	Gamare.	Cordier.
Deauville.	Dubosq.	Colmiche.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Drubec.	Krug.	Lecerf.
Englesqueville.	Pouchin.	
St-Etienne-la-Thillaye.	Cordier.	Paul.
Hennequeville.	Pilon.	Allais.
St-Hymer.	Deshaies deGassard	Marais.
St-Martin-aux-Chartrains.	Vasse.	Flambard.
St-Melaine.	Normand.	Fabut.
Pont-l'Evêque.	Isabel-Desparcs.	Dunepveu de Vallarenne.
Reux.	Lepecq, père.	Roussel-Lepré.
Surville.	Mutrel.	Leverrier.
Toucques.	Briard.	Lefebvre.
Tourgéville.	Hurel.	Delaunay.
Tourville.	De Pellegars - Malhortie.	Merieult.
Trouville.	Guettier.	David.
Villerville.	Laniesse.	Malhere.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Aunay.	Restout.	Dubosq.
Bauquay.	Lebrethon.	Hau lard.
La Bigne.	Oger.	Auger.
Brémoy.	Canivet.	Barvillet.
Cahagnes.	Picard.	Vergy.
Coulvain.	Leforestier.	Yvon.
Dampierre.	Lecomte.	Tillard.
Danvou.	Madelaine.	Renouf.
La Ferrière - au - Doyen.	Debures.	Deschamps.
La Ferrière-Duval.	Lemontier.	De ic.
St - Georges - d'Aunay.	Hoybel.	Levallois.
St-Jean-des-Essartiers.	Leforestier.	Lair.
Jurques.	Lelièvre.	Lefêvre.
Les Loges.	Gautier.	Bures.
Mesnil-Ozouf.	Bepeley.	Pelcerf.
Ondefontaine.	Lesognet.	Besognet.
Saint - Pierre - du-Fresne.	Marc de St-Pierre.	Loison.
Le Plessis - Grimoult.	Bridet - Leshameaux.	Lemarchand.
Roucamp.	Ferault.	Hamelin.

Canton de Beny-Bocage.

Arclais.	Mezerets,	Mezerets,
Beaulieu.	Perrard,	Cuiret,
Le Beny-Bocage.	Lemaitre,	Duchemin,
Bures.	Hobey,	Busnel,
Campeaux.	Barbier,	Fontaine,
Carville.	Villières,	Bazin,
St- Dénis- Maison - celles.	Gautier,	Panel,
Etouvy.	Mauband,	Rairie,
La Ferrière-Harang,	Lemarchand,	Levardois,

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
La Graverie.	Vasnier, dit Bellecroix,	Destigny,
Malloué.	Jean,	Heudeline,
Ste-Marie-Laumont.	Picard,	Barbot,
Saint-Martin-des-Besaces.	James,	Lebreton,
St-Martin-Don.	Leclerc,	Heudeline,
Montamy	Roussel,	Richomme,
Montbertrand	Radin,	Lagnel,
Montchauvet.	Pelfresne,	Buot,
St-Ouen-des-Besaces.	Gauthier,	Lhomme,
Saint-Pierre-Tarentaine.	Pannier,	Loison,
Le Reculey.	Villière,	Sicot,
Le Tourneur.	Lebin,	Vincent,

Canton de Condé-sur-Noireau.

La Chapelle-Engerbold.	Brunet,	»
Condé-sur-Noireau	De Prépetit,	Bridet,
St-Germain-du-Crioult.	Lebailly,	Bridet,
St-Jean-le-Blanc.	Cautru,	Lemarchand,
Lassy.	Halley,	Mallouin,
Lénault.	Barrassin,	Cautru,
Périgny.	Danne,	Leboucher,
St-Pierre-la-Vieille.	Lecouturier,	Heusey,
Pontécoulant.	Barrassin,	Legrand,
Proussy.	Martin,	Lecomte
Saint-Vigor-des-Mezerets.	Bonvoisin,	Jumel,

Canton de Saint-Sever.

Annebecq.	Donjon,	Chantreuil,
St-Aubin-des-Bois.	Vimont,	Cousinmaisonneuve,
Beaumesnil.	Desnehard,	Lecarpentier,
Boisbenâtre.	Lechaptois,	Caillard,
Campagnolles.	Guérin,	Lechartier,
Champ-du-Boult.	Vildieu,	Busnout,
Clinchamps.	Jumel,	Vaultier,
Courson.	Lainé,	Renaux,
Fontenermont.	Tetrel,	Besin,
Le Gast	Gaunet,	Eudes,
Landelles-et-Coupigny.	Enguehard,	Lemorel,
St-Manvieu.	Delause-Moisie, fils	Mauduit, fils,
Ste-Marie-Outre-l'Eau.	Lecamu,	Briquet,
Mesnil-Benoit.	Bouillet,	Pierres,
Mesnil-Caussois.	Samson,	Cahours,
Mesnil-Robert.	Yvon,	Marquet,
Pleines-Œuvres.	Geffroy,	Tardif,
Pont-Bellenger.	Lefèvre,	Lelandais,
Pont-Farcy.	Lebrun,	Morel,
St-Sever.	Loysel,	Potel,
Sept-Frères.	Bouchard,	Blain,

Canton de Vassy.

Communes.	MM. Maires.	MM. Adjoints.
Bernières-le-Patry.	Letheissier,	Quillard,
Burcy.	Dalibert,	Saussey.
Chêne-Dollé.	Gosselin,	Levergeois,
Le Désert.	Perrard,	Lainé-Titellière,
Estry.	Auvray,	Delamarre,
Laroque.	Hamon,	Lefèvre,
Mont-Champ-le-Grand.	Turgis,	Leroquais,
Mont-Champ-le-Petit.	Perrard,	Marie,
Pierres.	Tirard,	Turmel,
Presles.	Lecomte,	Lepainteur,
Rully.	Restout,	Jouanne,
Le Theil.	Vimont,	Deslandes,
Vassy.	Lacoudre,	Pigault,
Viessoix.	Surbled,	Pouriot,

Canton de Vire.

Communes.	MM. Maires.	MM. Adjoints.
Coulonces.	Esnault,	Lefour,
La Lande-Vaumont.	Duhamel,	Porquet,
Maisoncelles-la-Jourdan.	Levergeois,	Laville,
Neuville.	Lefranc-Lesjardins,	Roger,
Roullours.	Lefèvre,	Bonnemain,
Tallevende-le-Grand.	Auvray,	Rousseles, Gondouin,
Tallevende-le-Petit.	Mauduit,	Davy.
Truttemer-le-Grand.	Surbled,	Porquet,
Truttemer-le-Petit.	Billiard,	Louvrer,
Vaudry.	Heurtault de Boisneville,	Lelandais,
Vire (ville).	Moulin,	Rocherullé, Laloueł-Deslongrais

CONSEILS MUNICIPAUX DES CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT ET DES VILLES DONT LES MAIRES SONT NOMMÉS PAR LE ROI.

Conseil municipal de Caen,

MM. le marquis de Mathan O. ✱, pair de France : Bonnaire ; Moisson ; Georges Simon, *avocat* ; P. Lecavelier ; Dan de la Vauterie, docteur médecin ; Berthauld, *conseiller à la Cour* ; Marcel-Rousselin ✱, *procureur-général* ; Urbain-Vautier ; Bouilly, aîné ; Cauvet ; Roger de la Chouquais ✱, *président à la Cour* ; Simon, père, avocat ; Lepelletier-Dumoncel ; Durand, *notaire* ; Manoury-Lacour ; Adam de la Pommeraye ✱, *député* ; Leboucher, *docteur médecin* ; Casimir d'Hericy ; Besnard-Peschardière, *rece-*

veur de l'enregistrement; de St.-Fresne, *docteur-médecin*; Bellamy; de Bernetz; Leblond; George Delisle, *avocat*; Seigneurie; Bonnet, l'aîné; Deboislambert, *avocat*; Pfistre-Duvant; Létourmy.

Conseil municipal de Bayeux.

MM. Pilet-Desjardins, Leharibel-de-Courteuil; Lefevre; Larue, *avoué*; Jeanne; Vautier; Tardif; de Wimpffen; Gast; Brisoys; Gourdier-Deshameaux O. ✱; Jean Delamare; Jourdain; Mariette-Dumesnil; Cieux; Tostain; Bessin; Couespel; Vimont; Varin; Lepaulmier; Vernet; Lecuyer; Pluquet; Féron; Carité; Pigache; Duval; Eudes; Montégu.

Conseil municipal de Falaise.

MM. Boisauné, *père*: Desmoutiers; Dupare, jeune; Lebaillif, fils; Leclerc ✱, *député*; Bazire; Debazoches. Le Conturier; Belleau; Galleron, *procureur du Roi*; Deslandes O. ✱; Labbé, *avocat*; Le Gendre; Bacon, père, *médecin*; Galais, *avoué*; Fleuriel, Lemarchand, *pharmacien*; Le Donné, *notaire*; Seran, fils, *juge de paix*; Le Roy, *avoué*; Duhamel, *médecin*; Jardin-Letourneur; Charpentier; Forget; Lemeneur-Doray; Morel, *juge de paix*; Hurel; Laignel-Desjardins; Daniel; Appert-Tiger.

Conseil municipal de Lisieux.

MM. Gannel; Thillaye d'Hendreville; Brochaye; Toutain; Lemyre-de-Villers ✱; Pannier; Leveneur; Deshayes-d'Aprement; Mannoury; Lecordier; Houlette; Perrault; Fleury; Asse; Chauvel; Bordeaux; Le Bret-du-Dezert; Bénard; Thorel; Cordier; Labbey; Boursin; Fournet; Durosey; Bloche; Perrier; Dusaussey-de-Méty; Nasse(Frédéric); Fleuriot; Le Roy-Beaulieu.

Conseil municipal de Pont-l'Evêque.

MM. Train; Paysant-Valencourt; Liétout; Gillotin; Bivel; Lefébure; Daniel-de-Betteville; Quillet, fils; Lecerf; Isabel de la Blotterie; Angot-d'Anetot.

Conseil mnnicipal d'Honfleur.

MM. Nicolle ; Otton ; Gou il ; Hamelin ; Leroux : Dieusy : Lebrun ; Hébert ; Meheux ; Delarue-Vigné ; Bourdel ; Binard ; Lepetit ; Briand ; Coquin dit Lafrance ; Maquerel, Satis ; Lachèvre ; Lamare-Picquot ; Guerard ; Lelièvre ; Pellecat-Deschamps ; de Pracontal ; Boutté ; de Mauget ; Morin ; Hurel, *avocat.*

Conseil municipal de Vire.

MM. Andouillé ; Boiviu-de-Montigny ; Châtel ; Degournay ; Dupont, *notaire* ; Dupont-Cotelle ; Durand ; Durand, *notaire* ; Halboult ; Hervieu ; Jubel-Desmares : Lebrethon ; Moutier ; Vivier-Duraisin ; Maurice ; Courtoise ; Lenormand ; Huet ; Bouchard ; Loyer ; Lebouteiller ; Tumerel ; Gallet ; Letourneur ; Legrain ; Mury ; Boyvin ; Pinseau ; Gosselin ; Heurtauld.

Conseil municipal de Condé.

MM. Demorieux ; Lemoine ; Londel ; Brissollier ; Halbout ; Guilet ; Roulin-de-Boisville ; Besnard-Beaupré ; Bazin ; Vanlogé-Lougpré ; Leconte-Précour ; Callais-Gervais ; Vaullegeard ; Delaferté ; Lucas ; Lefournier-Lamotte ; Nérou-Gervais ; Collin-Dubusq ; Lemasson-Delalande ; Alexandre-Lamotte ; Hebert ; Debon ; Pelier-Duverger ; Sceiles-Longrais ; Callais (Jean) ; Vaumousse-la-Masure ; Callais (Pierre-Marin) ; Denis du-Dézert (Paul) ; Bazin, *filateur.*

COMMISSAIRES DE POLICE.

Caen : MM. Le Deuff, Violard, Vasnier, Désir. *Bayeux* : M. Le Forestier. *Falaise* : MM. Robin et Tiger. *Lisieux* : MM Gosselin et Dutheil. *Honfleur* : M. Bichot. *Vire* : M. Feray. *Condé* : M. Hébert. *Orbec* : Ozanne.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES HOSPICES.

Caen : MM. Lefevre-Dufresne ✱ ✱, *maire* ; Thierry ; Lentaigne-Logivière ; Lecerf ; Delacodre ; Duclos-Leblanc.

Bayeux : MM. Letellier, *maire* ; Hébert-

Dorual ; Tardif, *député*; Douesnel-Dubosq ; Lefèvre; Delaunay.

Falaise : MM. Béroult-Boisbilaine, *maire* ; Leclerc ✻, *député*; Briquet; Labbé; Lecouturier; Tocviile.

Cesny bois-Halbout : MM. Ballière, *maire* ; Rivière; Beauuieux; Ballière; Coudray ; Auger, fils, *secrétaire*.

Lisieux : MM. de Bellemare ✻, *maire* ; Lebret-du-Dézert, *avocat* ; Durosey, *médecin* ; Leroy-Beaulieu, *avocat*.; Thillaye-d'Hendréville ; Le Myre-de-Villers ✻.

Orbec : MM. Lacroix, *maire* ; Laffilier; Picard ; Bonnard ; Delauney ; Noël.

Pont l'Evêque : MM. N..., *maire*; Mouillard; Taillefesse ; Isabel-Desparcs ; Véron de Ste.-Marie ; Paulmier.

Honfleur : MM. Lecarpentier, *maire*; Bouffet; Coudre la-Coudrais ; Demanget ; Aubert : Delamare-Piquot.

Vire; MM. Moulin O. ✻ ✻, *maire*; Le Brethon ; Legrain, *juge d'instruction* ; Dupont-Cotelle ; Moulin-Dubourg ; Le Bouteiller.

Condé : MM. Deprépetit, *maire* ; Dénis-du-Dézert ; Besnard-Beaupré ; Scelles-Longrais.

RECEVEURS MUNICIPAUX.

MM. de Surosne, à Caen; Labbey, à Bayeux, Lebourg, à Isigny; Saulnier, à Falaise ; Puchot, à Lisieux ; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque ; Goupil, à Honfleur ; Seraud, à Vire ; Scelles-Grainville à Condé.

RECEVEURS DES HOSPICES.

MM. Durand, à Caen ; Moutier, à Troarn ; Allard, à Villers-Bocage ; Delafontaine, à Bayeux ; Levavasseur, à Falaise ; Auger, à Cesny-Bois-Halbout ; Vasseur, à Lisieux ; Telles de la Potterie, à Orbec; Choppin, à St.-Pierre-sur-Dives; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque; Quesney, Honfleur; Porquet, à Vire, Scelles-Grainville, Condé.

RECEVEURS DES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Caen: M. de Maugenest ✻. *Bayeux* : M. Ehrenfeld. *Isigny* : M. le Bourg. *Falaise* : M. Saulnier. *Lisieux* : M. Groult. *Orbec* : M. Delaunay. *Honfleur* : M. Hépineuze. *Vire* : M. Crespin. *Condé* : M. Scelles-Grainville.

OFFICIERS DE SANTÉ ATTACHÉS AUX HOSPICES.

Caen : MM. Trouvé, *médecin en chef*; Dominel, *chirurgien en chef*. Bayeux : MM. Eudes, Gauquelin-Despallières, *médecins*; Huard, *médecin suppléant*. Falaise : MM. Capelle, Bacon, Delange, *médecins*. Lisieux : MM. Hauzey, *médecin*; Caboullet, *médecin-adjoint*; Accard, *chirurgien*, Henry, *chirurgien-adjoint*. Orbec. MM. Delamare, *médecin*; Dauge, *chirurgien*: Pont-l'Evêque ; M. Poullain, *médecin*, Honfleur: MM. Luard, Bourdel, Bailleul, *médecins*. Vire, MM. Bouchard, *médecin*; Monlien-Deperthou, *chirurgien*: Condé : M. Londel, *médecin*.

JURY MÉDICAL.

MM. Trouvé, Dan de la Vauterie, *docteur-médecins*; Decourdemanche; Bisson-Jardin; Guérin et Pigache, *pharmaciens à Caen*.

COMMISSION SANITAIRE.

MM. Le Fevre-Dufresne ✻ ✻, *maire de Caen*, *président*; Saint-Fresne, *docteur-médecin*; Renault ✻, *officier de port*; Motet, *idem*; Desperrots ✻; Dumesnil-Dubuisson, *négociant*; Thierry, *professeur de chimie*.

Membres de droit: MM. Le Maréchal-de-camp; le Commissaire de Marine, l'Inspecteur des douanes.

Agens sanitaires établis près la commission, à la résidence d'Ouistreham.

MM. Roger, *lieutenant d'ordre des douanes*; Lepetit, *syndic des gens de mer*: Baroudet, *lieutenant des douanes, suppléant*.

Commission Sanitaire de Honfleur.

MM, Lecarpentier, *maire*; Duval-Goupil; Triguilly; Aubert (J. B.); Coudre-la-Coudrais.

PONTS ET CHAUSSÉES.

MM. Pattu, *ingénieur en chef*; Pouettre, *ingénieur ordinaire de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Pont-l'Evêque et de Lisieux.* Quesney, *ingénieur ordinaire de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Vire et de Falaise*; Bardel, *ingénieur de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Caen et de Bayeux.*

Officiers de port.

Honfleur : MM. Pillore, ✻, *lieutenant de port de 1re. classe*; Regnée, *maître de port de 2. classe.*

Caen : MM. Renault ✻, *maître de port de 1re. classe*; Motet, *maître de port de 2e. classe.*

Isigny : M. Bellier, *maître de port de 3e. cl.*

Conducteurs embrigadés.

MM. Harrache, à Honfleur; Le Guelle, à Lisieux; Morel, à Caen

Conducteurs non-embrigadés : MM. Duclos, à Vire; Jeanne, à Bayeux; Delarue, à Isigny; Pichet, à Honfleur.

M. Després, *géographe*,

Piqueurs des routes départementales.

MM. Dumas, à Bayeux, pour les arrondissemens de Caen et de Bayeux; Piedavant, à Livarot, pour les arrondissemens de Lisieux et de Pont-l'Evêque: Renault, à Falaise, pour les arrondissemens de Falaise et de Vire.

Préposés aux ponts à bascule : MM. Soyer, à Caen Chuquet, à Lisieux. *Eclusier* : M. Hagron, à Honfleur.

MINES.

M. Hérault, *ingénieur en chef.*

BIBLIOTHÈQUES.

Conservateurs : MM. Hebert, à Caen, Galleron, à Falaise; Desmortreux à Vire.

MUSÉES.

Galerie de peinture : M. Elouis, *conservateur*.

Muséum d'histoire naturelle : M. de Magneville ✻, *directeur*; M. Chauvin, *conservateur*.

Ecole gratuite de dessin, M. Elouis, *professeur*.

Ecole gratuite d'architecture : M. Guy, professeur.

Jardin des plantes : M. Montaigu, *conservateur*.

Théâtre : M. Julien, *directeur* du 7e. arrondissement théâtral.

ARCHITECTES.

MM. Harou-Romain, architecte du département; Guy, architecte de la ville de Caen; Lair-Beauvais, architecte de Bayeux; Levavasseur, architecte de Falaise; Cocagne, architecte de Lisieux; Hervieu, architecte de Vire.

Commissaires-Voyers. MM. Varin, à Caen; Lair-Beauvais, à Bayeux : Le Vavasseur, à Falaise; Cocaigne, à Lisieux; Jardin, à Pont-l'Evêque; Devaucassel ✻, à Vire.

MAISON CENTRALE DE DÉTENTION.

MM Diey, *directeur*, Dinaumare, *inspecteur*, Groscol, *greffier*; Mangon de la Lande, *secrétaire comptable*; N ...., *aumônier* : Raisin, *médecin*; Lebidois, *chirurgien*; Sergent, *pharmacien*; Jardin, *entrepreneur*.

MAISONS D'ARRÊT.

Caen : MM. Lebéribel, *aumônier*; Dominel, *médecin*; Le Large, *chirurgien*; Lavigne, *concierge*.

Bayeux : MM. N... , *aum.*; Lecieux, *médecin*; Beaupoil, *concierge*.

Falaise : MM. Cardine, *aumônier*; Bacon, *méd.*; Hommais : *concierge*.

Lisieux : MM. Renoult, *aum.*; Hauzey, *méd.*; Batignant, *concierge*.

Pont-l'Evêque : MM. James, *aum.*; Poullain, *méd.*; Simon, *concierge*.

Vire : MM. Decaen, *aum.*; Bouchard, *méd.*; Le Baron, *concierge*.

POIDS ET MESURES.

MM. Leconte, *vérificateur* de l'arrondissement de Caen; Bénard, *aide-vérificateur*; Lecoute, *vérificateur* à Bayeux; Corru, à Falaise; Poullain, à Lisieux; Dagneaux, à Honfleur; Urbain, à Vire.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Chambre de Commerce de Caen.

MM. Dumesnil Dubuisson, *président*; N. Cavelier, négt.; Boulli aîné, banquier; P. Leblond, fabr. de dentelles; J. B. Bonnaire. *id.*; F. Manoury, négt.-armateur; Bacot, négt.; Thomas Lemoine, négt.; Victor Lefrançois, négt.; Deboislambert, avocat, *secrétaire-archiviste*.

Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de Bayeux.

MM. Letellier, maire, *président*; Tardif; Driol; Mariette-Dumesnil; Lecreps-Lachaussée; Feret-Dulongbois; Bazire.

Chambre consultative de Lisieux.

MM. de Bellemare ✻, maire, *president*; Houlette; Fourey; Buhot; Bénard; Hubert; Fleury.

Chambre consultative de Vire.

MM Moulin, O. ✻ ✻, maire, *président*; Chemin-Dupré; Juhel-Desmarès; Maubanc; Hébert-Desroquettes; Durand; Lelièvre aîné.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Caen.

MM. J. B. Bonnaire, *président*; Bellamy, *vice-président*; Aug. Lecrêne; Alexandre Leroy; Le Cavelier-Moisson; P. Leblond; Gervais; Helland; Augé; Hamon: Bompain. *Suppléans*:

MM. Perrin, Roger. *Secrétaire* : M. Hamel; *Huissier* : M. Gascoin.

Vire.

MM. Brouard-Desmarais, *président*; Saillefest, *vice-président*; Levergeois, Desmortreux, Leconte, Lelandais, Pouteau, Laubé, Leclerc. MM. Barbot et Lévilly, *suppléans*. M. Alais-Porquet, *secrétaire*.

COURTIERS DE COMMERCE ET AGENS DE CHANGE.

Place de Caen

MM. Bazin, Maugeon-Laforest et A. Pelletier, *courtiers de navires, d'assurances et interprètes*; Buenel et Dufresne, *agens de change*, *courtiers de marchandises*.

Place d'Honfleur.

MM. Duval, Théodore Pellecat, Huet et Maqueret, *courtiers maritimes*.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

MM. Deloges, *directeur général*; Jules de Gournay, *commissaire du gouvernement*.

COMPAGNIE SOLIDAIRE D'ASSURANCE MARITIME.

MM. I. B. Bonnaire, P. Lecavelier, *directeurs-signataires*; Al. Leceme et Gruel, *directeurs-signataires suppléans*.

ÉCOLE D'ÉQUITATION.

M. Peron, commandant de l'école.

GARDE NATIONALE.

Caen.

Etat-Major. MM. de la Pommeraye, ✻ *colonel*; le Vicomte de Tilly O. ✻ ✻, *lieutenant-colonel*; Macé ✻, *chef du* 1er. *bataillon*; Paris ✻ ✻, *chef du* 2e. *bataillon*; de la Personne ✻ ✻, *chef du* 3e. *bataillon*; Renouf ✻ ✻, *chef du* 4e. *bataillon* : de Boislambert ✻, *major*; Durand, *quartier-maître*; Michel, *adjudant-major*; Bidard ✻ *idem*; le Sage, *idem.*; Manoury *idem*;

Benou Lamare : *idem* ; Lelarge, *chirurgien-major* ; Louis ; Chapron ; James ; Lafosse ; Heuzey ; le Quéru, *chirurgiens-aides-major* ; Heot, *porte-drapeau* · Hamard le Brethon, *idem* ; Mottelay ✻, le Roy, Menuet et Saillenfest, *adjudans sous-officiers*.

Bayeux.

M. Charles Deshameaux, O ✻, *chef de bataillon* ; Mary dit Fleury, *adjudant-major* ; Letual. *chirurgien major* ; Labbey, *chirurgien-aide-major* ; Couet, *sous-lieutenant, porte-drapeau. sapeurs-pompiers* ; MM. Fanet, *capitaine* ; Vautier, *lieutenant* ; Lamare-Piquot, *sous-lieutenant*.

Isigny.

MM. Voitin ✻, *capitaine des grenadiers*, *commandant de la garde nationale* ; Plaisant ✻ *capitaine des chasseurs* ; Durand, *lieutenant des grenadiers* ; le Normand fils, *sous-lieutenant* ; le Rebours, *idem* ; Fortin, *lieutenant des chasseurs* ; Etienne, *sous-lieutenant* ; Michel, *idem*. *Sapeurs pompiers* ; M. le Bourg, *capitaine*.

Balleroy.

Sapeurs-pompiers : MM. Douesnel, *sous-lieutenant* ; Beuzelin, *chirurgien*.

Falaise.

Etat-Major : MM. de Belly, *commandant* ; Deslandes : O. ✻, *commandans en second* ; le Roy-Rivière ✻, *adjudant-major* ; Legris-Desfontaines aîné, *porte-drapeau* ; Toutain-Maurice, ✻ *adjudant-sous-officier* ; Lapille, *idem*.

Sapeurs-pompiers : MM. Gourdel, *capitaine* ; Coulibœuf aîné, *lieutenant* ; Boursin fils, *sous-lieutenant*,

Lisieux.

Etat-Major : MM Avrovin O. ✻. *commandant* : Beuzelin, *adjudant major* ; Bouttey ✻, *porte-drapeau* ; Bouet ✻, *tambour-major*.

Sapeurs-pompiers : M. Thomas, *lieutenant*.

Pont l'Evêque

Etat-Major : MM. Quetel ✻, *commandant* ;

Lecouturier, *capitaine de grenadiers*; Lefebvre ❋, *lieutenant*; Quillet, *sous lieutenant*; Desroques ❋ *capitaine de chasseurs*; Dubost Bonnefoy, *lieutenant*; Isabel (adolphe) *sous-lieutenant.*

Sapeurs-pompiers : MM. Renault, *capitaine.*

Honfleur.

Etat-major : MM. de St.-Martin O. ❋, *commandant*; Lamare-Piquot, *lieutenant-porte-drapeau*; Bourdel, *chirurgien-major*, Brière, *adjudant-sous-Officier.*

Sapeurs-pompiers : MM. Anfray, *capitaine*; Gourdault, *lieutenant*; Pattien, *sous-lieutenant.*

Vire.

Etat-Major : MM. Delise. *commandant*, Lavigne, *adjudant-major*; Bouchard, *chirurgien-major*; Tumerel, *lieutenant-porte-drapeau*; le Moine-Durandière, *sous-lieutenant*; Lemoutier *idem.*

Sapeurs-pompiers; MM. Hervieu, *capitaine*; Hervieu, *lieutenant*; Jeanne-Duclos, *sous-lieutenant.*

Condé.

Etat-major : MM. Hugot de Neuville O. ❋, *colonel*; Boisue, *chef de bataillon*; Guilet, *idem*; Guillouet, *adjudant major*; Deprépetit, *capitaiae-rapporteur*; Dumont, *lieutenant-porte-drapeau*; Callais (pierre) *officier-trésorier*; Calais (*Felix*) *adjudant-sous-lieutenant* Vaullegeard *chirurgien aide-major.*

Sapeurs-pompiers : MM. Lamotte, *capitaine*; Delozier, *lieutenant*; Ribout, *sous-lieutenant.*

§. II. *Ministère de la Justice.*

COUR ROYALE DE CAEN.

Premier président: M le baron Lemenuet, C. ❋.

Premier président honoraire : M le Baron Goupil de Préfeln, O. ❋.

Présidens de Chambre : MM. Régnée ❋; Daigremont-St-Manvieux; ❋ Dupont-Longrais ❋; Roger de la Chouquais ❋.

Conseillers : MM. Maubaut; de Ste-Marie ❋;

Duhamel : Lefournier, Leclerc, Sauvage ; Desprez ; Deloges ; Rousselin (Adrien) ; Seigneurie ; Bertauld ; Regnault, le Jollis de Villiers, Hubert ; (Benj.) ✱ ; Trébutien ; de Gournay ; Barbe-Lelongprey ; Delangle fils ; Lehot-Duferage ; Le-Bienvenu-Dutourp ; Régnée fils : Allard ; de Vanzelles ; Brunet ; Delaville ; Daigremont-St.-Manvieux fils.

Honoraires : MM. le baron Laigre de Grainville ; Héot ; Rivals de la Combe ✱.

Auditeurs. MM. Hubert-Descotils ; Goupil de Préfeln (Camille) ; Letellier de Vauville ; Leferon de Longcamp ; le baron de Fontenay ; le comte d'Ymouville.

Parquet : MM. Marcel Rousselin ✱, procureur-général.

Avocats-généraux : MM. Pigeon de St-Pair ; Goupil de Préfeln fils ; Binard.

Substituts MM. : Desessarts ; Lemenuet (Ferdinand.) *Secrétaire du Parquet* : M. Lavigne.

Greffe MM. Bénard, *greffier en chef* ; Behon, Berthelot, Mulot, Vaubrun, Richard, Lavigne, *commis-greffiers* ; Roussel, *expéditionnaire comptable*.

Composition des Chambres pendant la session de 1830. — 1831.

1re. *Chambre*. MM. Dupont-Longraïs ✱, *président*, Hubert (Benjamin) ; ✱ Trébutien ; Barbe le Longprey ; Delangle ; de Gournay ; Régnée fils ; Brunet ; *conseillers*.

Conseillers-auditeurs : MM. de Fontenay et le Tellier de Vauville. M. Charles de Préfeln, *avocat-général*.

2e. *Chambre*. MM. Roger de la Chouquais ✱ ; *président* ; Sauvage ; Desprez ; Rousselin (Adrien), Seigneury, Lehot Duférage ; Lebienvenu-Dutourp ; Allard ; *conseillers*.

Conseiller auditeur. M. Huberut-Descotils. M. Pigeon de St.-Pair, *avocat-général*.

3e. *Chambre*. MM. Daigremont St.-Manvieux ✱, *president* ; de Ste.-Marie ✱ ; Fournier ; le Clerc ; Duhamel ; *conseillers*.

4e. Chambre. MM. Régnée ✱, *président* ; Maubant ; Déloges ; Bertauld ; Regnault ; le

Jollis de Villiers ; Delaville ; Daigremont, St.-Manvieux ; *conseillers.*

Conseiller-auditeur. M. Camille de Préfeln.
M. Binard, *avocat-général.*

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Tribunal de 1re. instance séant à Caen.

MM. Deslongchamps, *président*; Lhermite, *vice-président*; Roger; Marguerie; Le Bourguignon-Duperré; Vibert, *juges*; Marcellin Hubert, *juge d'instruction.*

Parquet : MM. Lentaigne ✱, *procureur du Roi*; Daigremont St.-Manvieux, Laisné-Deshayes, *substituts.*

Greffe : MM. Tahère, *greffier en chef*; Legendre, Poussin, Marc, *commis-greffiers.*

1re. *Chambre*: MM. Delonchamps, *président*; Roger; Marguerie, *juges*; Laisné-Deshayes, *substitut*; Poussin, *commis-greffier.*

2e. *Chambre* : MM. Lhermite, *vice-président*; Lebourguignon-Duperré, Vibert, *juges*; Daigremont St.-Manvieux, *substitut*; Legendre, *commis-greffier.*

Tribunal de 1re. instance séant à Bayeux.

MM. Pezet ✱, *président*; le Vannier des Vauvières; *président-honoraire* : Lélu, *juge d'instruction*; le Neveu, Montégu, *juges*; Coueffin, Paysant, *suppléans*; Bellier de la Boire, *procureur du Roi* : Douesnel-Dubosq, *substitut*; Pastey (Edouard) *greffier*; Pastey (Charles) et Pastey (Alexandre), *commis-greffiers.*

Tribunal de 1re. instance séant à Falaise.

MM. Brunet ✱, *président*; Fossey, *juge-d'instruction*; Dubourg, *juge*; Quéru, de Haussaye, Heuzé, *juges-suppléans*; Galleron, *procureur du Roi*; Renault, *substitut*; Bocquet, *greffier*; Daubernet, *commis-greffier.*

Tribunal de 1re. instance séant à Lisieux.

MM. Démortreux ; *président*; Pannier, *juge-d'instruction*; Fleuriot, Fauvel, *juges*; Lerat, *juge honoraire*; N......... Becquemont, *suppléans*; Roussel, *procureur du Roi*; Formeville, *substitut*; Roques-Desvallées, *greffier.*

Tribunal de 1re. instance séant à Pont-l'Evêque.

MM. Quéru, *président;* Fouqueu-Sarrasin, *juge;* de Vauquelin, *juge-d'instruction;* Mouillard, le Carbonnier, *suppléans;* Delaville, *procureur du Roi;* Bivel, *substitut;* Malaudain *greffier;* Dubreuil et Dufresney, *commis-greffiers.*

Tribunal de 1re. instance séant à Vire.

MM. Courtoise, *président;* Le Grain, *juge-d'instruction;* Lefevre, *juge;* Maurice, *procureur du Roi;* Vauloger; *substitut;* Morice, *greffier,* leBouleux, *commis-greffier.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Tribunal de commerce de Caen.

MM. Bonnaire, *président;* Donnet, Lecesne, Vautier, Lecomte (Auguste), *juges;* Jardin (Auguste), Bouillie jeune, Gervais, Lemoine, *suppléans;* Devic, *greffier.*

Tribunal de Commerce séant à Bayeux.

MM. Feret-Dulongbois, *président;* Huyet, Groult (Clément), Mariette-Dumesnil, Yvon, *juges;* Bazire, Leboulanger (Marc), Lecreps-Lachaussée, Nicolle, *suppléans;* Guelle, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Isigny.

MM. Gosselin, *président;* Destrais, Etienne, Choisy, *juges;* Voisin, Lerebours; *suppléans;* Michel, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Falaise.

MM. Brée aîné, *président;* Leclerc fils, Lebaillif fils, Lemeneur Doray, *juges;* Faucon jeune, Legendre aîné, Davois-Gontier, *suppléans;* Renault; *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Lisieux.

MM. Roger, *président*; Brochaye, Chauvel, Perrier, Houlette, *juges*; Asselin, Decoster, Pannier aîné, *suppléans*; Pains, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Honfleur.

MM. Goupil, *président*; Hébert-Desroquettes, Coudre-Lacoudrais, Mallet, Bénard, *juges* Pottier (Alphonse), N.... *suppléans*; Douelle, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Vire.

MM. Maubanc, *président*; Lelièvre, N....., N...... , *juges*; Rocherullé-Deslongrais, Lehericey, *suppléans*; Crespin, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Condé-sur-Noireau.

MM. Nérou-Gervais, *président*; Besnard-Beaupré, Colein-Dubusq, Boisne, Baziu, *juges*; Davoult, *greffier*.

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Bayeux.

Bayeux : MM. N.. ..., *juge*; Postel, *greffier*.
Isigny : MM. Marie, *juge*; Pophillat, *greffier*.
Balleroy : MM. Pesquerel, *juge*; Dumerle, *greffier*.
Caumont : MM. Trolong-Dutaillis, *juge*; Aupoix, *greffier*.
Ryes : MM. Coueffin, *juge*; Tostain, *greffier*.
Trévières : MM. Baston, *juge*; Guilbert, *greffier*.

Arrondissement de Caen.

Caen (*est*) ; MM. Maurice, *juge*; Burard, *greffier*.

Caen (*ouest*) : MM. Harivel, *juge* ; Bardel, *greffier.*

Bourguébus : MM. Lancelin, *juge* ; Haulard-Labrière, *greffier.*

Creully : MM. Roberge, *juge* ; Nicolle, *greffier.*

Douvres : MM. Louis Marc, *juge* ; Samson, *greffier.*

Evrecy : MM. Gallery-Duboscher, *juge* ; Lemarchand, *greffier.*

Tilly-sur-Seulles : MM. Bernier, *juge* ; Hamel, *greffier.*

Troarn : MM. Ledard, *juge* ; Vrard, *greffier.*

Villers-Bocage : MM. Chennevière, *juge* ; Thezard, *greffier.*

Arrondissement de Falaise.

Falaise (1re. *section*) : MM. Morel, *juge* ; Liette, *greffier.*

Falaise (2e. *section*) : MM. Séran, *juge* ; Legris, *greffier.*

Bretteville-sur-Laize : MM. Lebreton-Dehautmesnil, *juge* ; Cachelou, *greffier.*

Coulibœuf : MM. Guerne, *juge* ; Letellier, *greffier.*

Harcourt : MM. Dubois ✻, *juge* ; Gouget, *greffier.*

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (1re. *section*) : MM. Lebailly, *juge* ; Grdult, *greffier.*

Lisieux (2e. *section*) : MM. Asse-Beaumorel, *juge* ; Fauque-Moufleury, *greffier.*

Livarot : MM. Duchesne, *juge* ; Chéradame, *greffier.*

Mézidon : MM. d'Harambure, *juge* ; Massue-Préfontaine, *greffier.*

Orbec : MM. Lemercier, *juge* ; Lesage, *greffier.*

St.-Pierre-sur-Dives : MM. Robillard, *juge* ; Dubourg, *greffier.*

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque : MM. Aubry, *juge* ; Allais *greffier.*

Honfleur : MM. Lebrun, *juge* ; Hauvel, *greffier.*

Cambremer : MM. Helouin, *juge* ; Deville, *greffier.*

Dives : MM. Senoze, *juge* ; Hébert, *greffier.*

Blangy : MM. Cuvelier, *juge* ; Lecoupte, *greffier.*

Arrondissement de Vire.

Vire : MM. Vivier-Duraisin, *juge* ; Dupont, *greffier.*

Condé : MM. Roullin, *juge* ; Desmonts, *greffier.*

Aunay : MM. Beaudouin, *juge* ; Lengliney, *greffier.*

Bény-Bocage : MM. Youf, *juge* ; Loisel, *greffier.*

St.-Sever : MM. Hellouin, *juge* ; Gautier, *greffier.*

Vassy : MM. Goislard, *juge* ; Locard ; *greffier.*

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS.

Cour royale de Caen.

MM. Devic, *bâtonnier, chef de l'ordre*; Busnel, Chrétien père, *ancien bât.*, Delaville, père, Thomine père, Simon père, *ancien bât.*, Marc père, *ancien bât.*, Delaunay, Joyau, *ancien bât.* Delisle, Le Cerf, Helie, Dupray, Le Grip, Blin, Ameline, Pouilly, Poignant, Simon le jeune, *ancien bât.*, Thomine aîné, Chrétien fils, De Gournay, Castel, Lehot-Duferage, Lamache de la Besnardiere, Fouques-Desmarais, De Saint-Jean, Miocque, Boscher, Simon (Georges), Bayeux, Laumonier, Costy, Turgot, Mabire, Boisard, Alexandre ✳, Houssaye, Bardout aîné, Bouet, Langlois, Duperré-Feuguerolles, Foucault, Valot, Bobier, Gervais, Deboislambert, Tomine (Auguste), Durand Le Jametel, Courty, Tabourier, Marc fils, De Maulombe, Bardoult (Paul), Londe, De Caumont, Desmazures, De Brix, Le Petit, Le Morieux, Seminel, De-

valroger, Marie, Vaulogé, Doublet, Dubois de Launay, Houlbey. *Stagiaires* : Saint Paul de Lingheard, Neveu Deschateaux, Le Long, Lamoureux, Cosne, Davy, Le Menuet (Léon), Heland, Bignon-Dufresne, Vallon, Maheust, Mariette-Norville, Senecal, Epron de la Horie, Noel, Massieu, Le Saulnier, Regeot-Laroche, De Guerpel, De Villiers, De Marescot, Launay, Dragen de Gomicourt, Lepine, Provost, Dubisson, Danvin, Hue, Le Noble, Besnard.

Conseil de discipline : Devic ; *bâtonnier*, *chef de l'ordre* ; Chrétien, Simon père, Marc père, Delisle, Le Cerf, Ameline, Thomine, aîné, Simon (Georges), Bayeux, *secrétaire*.

Tribunal de Bayeux.

MM. Joret-Desclozières, *bâtonnier*, *chef de l'ordre* ; Bunouf-Bunonville, Beaudouin père, Paysant, Coeffin, Aladane, Vimont, *ancien bât.*, Letouzé, Tavigny-Dulongprey, *ancien bât.*, Lécuyer, Desclozières fils, Caraboeuf, Pilet-Desjardins, Vimard, Chigouesnel, Dudouit, Moussard, Desjardins, Leforestier.

Stagiaires : MM. Féron, Ed. Pastey fils.

Tribunal de Falaise.

MM. Dehaussey, *bâtonnier*, Quéru, Heuzé, Briquet, Labbé, Langlois, Sérant, Rivière.

Tribunal de Lisieux.

MM. Charles Le Roy, *bâtonnier*, Anseaume, *doyen*, à St.-Pierre-sur-Dives, Le Bret-Dudezert, Chouel, à Orbec, Lhorionney, Becquemont père, *ancien bâtonn.*, Moisy-Lavalezerie, *idem*, Becquemont fils, Bloche, Deschamps, Leroy-Beaulieu, Puchot, Bourdon, Hamelin, Deslandes, à Saint-Pierre-sur-Dives.

Stagiaires : MM. Moisy-Lavalezerie (Amédée), Tranchepain.

Tribunal de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard jeune, *bâtonnier* ; Tullou, *ancien bâtonnier* ; Isabel-Despares, Marais de Beauchamps, Manneville, Hurel, à Honfleur ;

Paulmier, Aumont, Isabel-Lablotterie, Taillefesse, Roné, à Pont-l'Evêque.

Stagiaire : M. Lemétayer.

Tribunal de Vire.

MM. Maurice aîné, *bâtonnier*; Marie, Lebailly aîné, Lepelletier aîné, Lepelletier le jeune, Lemarchand, Gosselin, Lenormand, Ozanne, Davoust, à Condé; Cauville-Lachesnaye, à Condé; Le Loup, à Condé; Foucault, de Banville, Gohier de Précaire, Lebailly jeune, Jubré, Sérand, Chemin, Jugelé.

Stagiaires : MM. Scelles, Pichon, Delalonde et Bodin de Condé.

AVOUÉS.

Avoués près la Cour royale de Caen.

MM. Provost, Corbel, Tabourier, Lemaire, Blin-Baron, Onfroy, Tragin, Rupalley, Lamotte-Lemore, Héot, Guéret-Desnoyers, Villain, Voisin, Desprès, Lepelletier, Desmares, Leroi, Jardin.

Chambre de discipline : MM. Tragin, *président*; Lamotte-Lemore, *syndic*; Tabourier, *rapporteur*; Desmares, *secrétaire-trésorier*.

Avoués près le tribunal civil de Caen.

MM. Lemore, Godard aîné, Dupont, Godard le jeune, Jardin, Leconte fils, Levalois aîné, Levardois fils, St-Germain, Regnouf, Julienne-Ducoudray, Hastain.

Chambre de discipline : MM. Levalois, *présid.*; Jardin, *syndic*; Regnouf, *rapporteur*; St-Germain, *secrétaire*.

Avoués près le tribunal civil de Bayeux.

MM. Lefèvre, Bessin, Baley, Gardin-Néry, Delarue, Tailpied, Joly, Castel, Barbey, Gouesmel, Deschamps, Frestel.

Avoués près le tribunal civil de Falaise.

MM. Duvelleroy, Tirard, Blot, Lechevalier, Huet-Després, Galais, Leroy, Miquelard.

Avoués près le tribunal civil de Lisieux.

MM. Dalgot, Prével, Delaporte, Jeanne, Bouquelon, Lefèvre, Lorieult, Yon, Delivet, Fauque.

Avoués près le tribunal civil de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard aîné, Dubuc, Quillet, Lecourt, Oriot, Aubrée, Avoyne.

Avoués près le tribunal civil de Vire.

MM. Barbot, Legouix, Madeline, Mitaine, Angoville, Etienne, Boscher, Louise.

HUISSIERS.

Arrondissement de Bayeux.

Chambre de discipline : MM. Boudet, *syndic* ; Hébert, *rapporteur* ; Hémel, *secrétaire* ; Desjardins, *caissier* ; Lechartier, Pelcoq, Héroult.

MM. Heuzebroc, Leberrurier, Boudet, Lechartier, Hébert (Jacques-Marin), Tostain (Michel-Tranquille), Pelcoq, Lemoigne, audienciers à Bayeux.

Desjardins, James, Vimard, Tanquerel, Lemétayer, Héroult, Troppé, Dupart, Havard, Hémel, Hébert (Baptiste-François), Poulain, Bertauld, Lainé, Fauvel, Bidot fils, Blancagnel, Piel, Mulot, Langlois, Mesnil, à Bayeux ; Malherbe, à Saint-Vigor-le-Grand ; Bidot père, et Seigneurye (Prosper), à Balleroy : Roussel, Menard et Lecomte, à Caumont ; Bailleul, Tostain (François-Tranquille), et Lion, a Isigny ; Malenfant, à La Cambe ; Bazire, à Vouilly ; Barbey et Lebellenger, à Trévières ; Poitevin, à Formigny ; Adeline, à Littry ; Gruel, à Blay ; Savary, à Bernesq ; Varin, à Ver ; Lecomte (Michel), à Bucèls ; Dumont, à Lougueville ; Lebreton, à St.-Martin-des-Entrées.

MM. Havard et Blancagnel, attachés au tribunal de commerce de Bayeux.

Arrondissement de Caen.

Chambre de discipline : MM. Marais, *syndic* ;

Fanet, *rapporteur*; Guilbert, *trésorier*; Jardin, *secrétaire*; Gascoin, Dubosq et Tribouillard.

Audienciers à la Cour royale : MM. Marais, Julienne-Ducoudray, Desmazures, Quesnot, Lecouturier, Lair, Busnel, Letulle.

Audienciers au tribunal civil : MM. Philippe, Guilbert, Piédagnel, Coltée, Briard.

Audienciers au tribunal de commerce : MM. Gascoin, Delangle.

Huissiers : MM. Belbarbe, à Cairon; Letulle fils aîné, à Villers-Bocage; Doublet, à Argences; Louvet, à Caen; Danjard, à Caen; Poidevin, à Tessel: madeline, à Caen; Dubois, à Caen; Boujon, à Bretteville-l'Orgueilleuse; Marie, à Bretteville-l'Orgueilleuse; Dubosq, à Villers-Bocage; Fanet, à Caen; Godard, à Caen; Levalois, à Caen; Gosse, à Douvres; Dheruel, à Soliers: Jardin, à Caen; Tirard, à la Délivrande; Parin, à Troarn; Paisant, à Caen; Lepareux, à Tilly; Postel, à Caen; Tribouillard, à Caen; Lemoigne, à Hamars; Leroux, à Luc; Samson, à Sainte-Honorine; Trébutien, à Troarn; Bertauld, à Caen; Hélain, à Caen; Larose, à Caen; Pagny, à Evrecy; Roulland, à Caen; Buhour, à Caen.

Arrondissement de Falaise.

MM. Saulnier, Jouenne, Parmentier, Lechevalier et Seron, *audienciers* : Berville, Huet-Desprès, Corneville, marie-Duclos, Rivière père, Leroux, Cachelou, Leroy-Rivière ✻, Rouillier, Beaunier et Rivière fils, à Falaise; Bitot père, Hastain et Bitot fils, à Harcourt; Leforestier, à Combray; Coulibœuf, à Crocy; Letellier, à Donnay; Aulnay et Bourienne, à Clécy; Germain, Pagny et mannoury, à Bretteville-sur-Laize; Lemoine à Cauvicourt; Tahère, à Saint-Rémy; Truffaut, à Ouilly-le-Basset.

Arrondissement de Lisieux.

MM. Castel, Lelièvre, Bardou, Couturier, Boutlemont, Ferley, Guirard-Lambert et Cachelou, *audienciers*; Lebas, Bazire, Courtin, Jehanne et Groult, à Lisieux; Leval-

lois, Lecomte, Cachelou et Lemoine, à Saint-Pierre-sur-Dives; Fossey, à Crèvecœur; Pouettre, à Mézidon; Asselin et Glasson, à Fervaques; Hurel, Boudin, Foucher, Hugot, Vanier et Cocherel, à Orbec; Robillard et Boyer dit Bordelais, à Livarot; Lesens, à Courtonne-la-Ville.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

MM. Defrance aîné, Lehéricy, Defrance jeune, Mangeant, *audienciers*; Vautier, Toseau, Pavie, Perrot, Guerard, Guilbert et Leblond, à Pont-l'Evêque; Droulin, Truand, Destin, Delauney, Gilles (Guillaume), Merieult, Guillot, à Honfleur; Braffin, à Grangues; Olivier, à Saint-Eugène; Alleaume et Riquier, à Blangy, Crevi·, Helye et Vaunier, à Dozuley; Langlois, à Beaumont; Lugan, à Trouville; Leblanc, à Dives; Planque de la Brétonnière et Moutais, à Cambremer; Letellier, à Touques.

Arrondissement de Vire.

MM. Brion, Beaugeard. Legrain, Legot, *audienciers*; Bouchard, Legeay, *audienciers du tribunal de commerce de Vire*; Roger, Deschamps, Lannion, Girard, Rabot; Letellier et Gouix, à Vire; Dubosq et Lemoisson, à Aunay; Levallois, à Saint-Georges-d'Aunay; Leconte, à Jurques; Delalande, Chénevière, Debon et Rocher, à Condé; Etienne, à Saint-Jean-le-Blanc; Lemarchand, à La Ferrière-Haraud; Lemarchaud, à Montchauvet; Flaust, à Campeaux; Pepin et Mariette, à Bény-Bocage; Eudes et Houssin, à Saint-Sever; Poupion et Brouard, à Landelles; Joubert, à Clinchamps; Lebaron, Tirard ✻ et Gosselin, à Vassy; Poupion, à Viessoix.

NOTAIRES.

Arrondissement de Caen.

MM. Poignant, *certificateur*; Balleroy; Evrard, *certif.*; Boulin-St.-Amand; Durand; Delacodre

certif. ; Bellivet, certif. à Caen ; Lecarpentier, à Bény-sur-Mer ; Morice, certif. à Creully ; Blancaguel, certif. à Douvres ; Le Rouget, à Colleville-sur-Orne ; Lemasson fils ; certif. à Evrecy ; Eustache, à Ste-Honorine-du-Fay ; Delalande, à Cheux ; Tahère, à Tilly-sur-Seulles ; Hervieu, à Amfréville ; Labbey, à Troarn ; Moisy, Hoguais, à Argences ; Langlois fils ; certif. à Villers-Bocage ; Danjon, à Bonnemaison ; Hautement, à Noyers ; Lesage, à Bourguébus ; Langlois, certif. à May ; Lepelletier, certific. à Bretteville-l'Orgueilleuse.

Arrondissement de Bayeux.

MM. Vautier (Claude-François), *certif.* ; Pfistre-Duvant-, *id.* ; Larcher, à Bayeux ; Prempain, à Balleroy ; Marie, à Lingèvres ; Thubeuf, *certif* à Livry ; Dupont, à Caumont ; Brunet, *certif.* à Isigny ; . . . à la Cambe ; Pezeville dit Desforges, à Lison ; Vautier, *certif.* à Ryes, Leconte, à Crépon ; Marest, à Tour ; Lelong, *certif* à Bernesq ; Dubosq, à Trévières ; Deschamps, à Littry.

Arrondissement de Falaise.

MM. Bellencontre, *certif.* ; Ledonné, *id.* ; Demieux-Demorchesne, *id.*, à Falaise ; Bouquerel, *certif* à Bretteville-sur-Laize ; Ballière, à Ouilly-le-Basset ; Bellenger, à Clécy ; Boscher, *certif.* à Harcourt ; Grachard, *id.*, à Jort ; Grusse, à Tournebu ; Hamelin, *certif.* à Saint-Silvain ; Pagny, à Maiziè.es ; Lucas, à Crocy.

Arrondissement de Lisieux.

MM. Cosnard-Labretonnière, Barde', *certif.* ; Daufresne, *certif.*, à Lisieux ; Piel, Ozières, *certif.* à Orbec ; Sevestre, à St.-Julien-le-Faucon ; Haron, à Moyaux ; Paris, à St.-Martin-de-Fresnay ; Pichon, à Glos, Colas, à la Boissière ; Metton, *certif.* à Livarot · Lamort-Laperelle, *certif.* à St-Pierre-sur-Dives ; Auger, à Fervaques ; Paysant, à Mézidon.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

MM. David, Lecouturier, *certificateurs* à Pont-l'Evêque; Denis, à Touques; Follebarbe, à Beaumont; Vinnebaux, à Blangy; Ferey, *certif.* au Breuil; Lebreton, à Bonnebosq; . . . à Beuvron; Thiron, *certif.* à Cambremer, Noël, *id.*, à Dozuley; Carel, à Dives; Rosey, à Annebault: Bérard, *certif.*, Guérard, à Honfleur.

Arrondissement de Vire.

M. Dupont, *certif.*, Durand, Huet, *certif.*, à Vire; Dufay, à Aunay; Hoybel, à St.-Georges-d'Aunay; Picard. à Cahagnes; Lemoine, à Bény-Bocage; Picard, *certif.*, à St.-Martin-des-Besaces; de Prépetit, *certif.* à Condé-sur-Noireau; Davoult, à *id.*; Loisel, *certif.*, à St-Sever; Lehericey, à Landelles; Bizey, Pigault, *certif.* à Vassy.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Bayeux: M. Filastre; *Caen*: MM. Lapelletier, Mériel; *Falaise*: M. Fleury, *Lisieux*: MM. Jonquet, Graindorge; *Pont-l'Evêque*: M. Lerosier, *Honfleur*: M. Leroy; *Vire*: M. Guérin.

§. III. Ministère des affaires étrangères.

Caen.

Consuls de S. M. Britannique: M. Brummel, (Pays-Bas); vice-consul: M. Victor Lefrançois, *id.*; (Etats-Unis); M. St-Jore, *id.*

Honfleur.

Vices-consuls: MM. Lecarpentier (Angleterre, Etats-Unis et Portugal); Lacoudrais (Autriche); Bénard fils (Suède et Norvège); Hébert-Desroquettes (Prusse); Théodore Pellecat (Pays-Bas et Danemark.)

§. IV. *Ministère de la guerre.*

État-Major de la 2e. subdivision de la 14e. division militaire.

MM. le baron de Véran-André O. ✻ ✻, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.
Mangon de la Lande ✻, capitaine-aide-de-camp.
Duval ✻ ✻, capitaine d'artillerie.
Moulin ✻ ✻, capitaine, commandant le génie dans le département du Calvados.

Gendarmerie.

MM. Servatius ✻, colonel, commandant la 4e. légion.
Pisler, O. ✻, *chef d'escadron*, à Caen;
Fesneau, *capitaine*, à Caen:
Lieutenans : MM. Legras-Desjardins ✻, à Bayeux; N... à Falaise; de Laize, à Lisieux; Boyer, à Pont-l'Evêque; N... à Vire; Carpentier, *lieutenant-trésorier*, à Caen.

Dépôt de recrutement.

M. Carré ✻ ✻, capitaine au 10e. régiment de dragons, commandant le dépôt.

Dépôt de remontes.

MM. de la Fresnaye O. ✻ ✻, colonel, commandant le dépôt.
De Coulibœuf-de-Blocqueville ✻, capitaine au 2e. régiment de cuirassiers, adjoint au dépôt.
Gouabin ✻ ✻, *capitaine comptable* du dépôt.
M. Merle, *officier comptable* du dépôt.

Intendance militaire.

MM. Dupleix ✻, sous-intendant militaire de 2e. classe.

Subsistances militaires.

M. Rousseau; *agent comptable.*

Lits militaires.

M. Boutelion, *garde-magasin.*

Convois militaires.

M. Loisel, *préposé.*

Chauffage.

M. Salomon, *proposé.*

§. V. *Ministère de la marine.*

Quartier de Caen.

MM. Dubosq ✻, sous-commissaire de marine à Caen; Dubosq (Désiré), commis entretenu.

Syndics : MM. Bidard ✻, à Caen; Thibout, à Sallenelles; Robin, à Ouistreham, Marc ✻, à Bernières; Durand, à Port-en-Bessin.

M. Boullement, trésorier des invalides de la marine.

M. Prudhomme, professeur d'hydrographie, à Caen.

Officiers visiteurs de marine.

MM. Renault ✻, *ancien capitaine de frégate*; Ménard, *capitaine au long-cours*; de Baupte, *capitaine au long-cours*; Bidard, *syndic des marins.*

Commission d'examen pour les chirurgiens des navires de commerce, etc.

MM. Saint-Fresne, *docteur médecin*; Bisson-Jardin, *pharmacien.*

Quartier d'Honfleur.

MM. Foré, sous-commissaire de marine à Honfleur; Fils, écrivain entretenu des classes.

Syndics : mm. Leroy, à Honfleur; Jamet, à Villerville.

M. Legrix, trésorier des invalides de la marine.

M. Pottier, prof. d'hydrographie, à Honfleur.

Sous-quartier d'Isigny.

M. de Gueydon, commis de marine à Isigny.

Sindic : M. Bellier.

§. VI. *Ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique*.

ÉVECHÉ DE BAYEUX.

Mgr. Dancel (Jean-Charles-Richard), *évêque de Bayeux*.

Vicaires-généraux.

MM. Daudibert de la Villasse, Boscher, *agréés par le Roi*; de Cussy ✻, Bauquet de Grandval; Beaumont, Paysant, Chaillou, Jumel.

M. Michel, *secrétaire de l'évêché*.

M. Guérin, *sous-secrétaire*.

Chapitre de la Cathédrale (Notre-Dame)

Chanoines : MM. Daudibert de la villasse, *vicaire-général*, *doyen*; Delaunay-Dufondray, *grand-chantre*; Boscher, *vicaire-gén. et archidiacre de l'est*, *S.-Doyen*, *théol.*, Bauquet de Grandval *arch. de l'ouest*; Bernard de la Chambinière, Beaumont, Michel; Dajon-Lamare, *s.-chantre*; Lefaucheux, Garcel, Devy, *archiprêtre*.

CURES DU DIOCÈSE.

Arrondissement de Bayeux.

Communes.	MM. *Curés.*
Balleroy.	Moulland.
Littry.	Fouques.
Vaubadon.	Guernier.
Bayeux (Notre-Dame).	Devy, *archiprêtre*.
Id. (St.-Patrice.)	Aubert.
Id. (St.-Exupère.)	Delafontaine.
Caumont.	Lebreton.
Livry.	Guy.
Isigny.	Legrand.
Crépon.	Fontaines.
Trévières.	Perée.
Formigny.	Guérin. ✻
Tour.	Gallot.

Arrondissement de Caen.

Communes.	MM. *Curés.*
Caen (St.-Jean).	Lepage.
Id. (St.-Pierre.)	Montargis.
Id. (St.-Gilles.)	Hébert.
Id. (Vaucelles.)	Taillebos-Dupré.
Id. (St.-Etienne.)	Royer.
Id. (St.-Sauveur.)	Noël.
Id. (Notre-Dame.)	Beausire.
Fontainay-le-Marm.	Hervieux.
Clinchamps.	Cagniard.
Creully.	Follope.
Douvres.	Bellée.
Bernières-sur-Mer.	Aubert.
Langrune.	Lefrançois.
Evrecy.	Hartel.
Tilly-sur-Seulles.	Boisard.
Troarn.	Beaumont.
Argences.	Langlois.
Villers-Bocage.	Eudeline.
Epinay-sur-Odon.	Deslandes deLavandie.

Arrondissement de Falaise.

St.-Sylvain.	Guérin.
Bretteville-sur-Laise.	Botet.
Fresné-le-Puceux.	Bonne.
Coulibœuf.	Laplanche.
Falaise (Ste.-Trinité).	Mouton.
Id. (Guibray.)	Letellier,
Id. (St.-Gervais).	Eudeline.
Lahoguette.	Harivel.
Harcourt.	Vautier.
Clécy.	Lecouteur.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (St.-Pierre).	Farolet.
St.-Désir-de-Lisieux.	Jumel.
St.-Jacques-de-Lisieux.	Sauvage.
Courtonne-la-Meurdr.	André.
Livarot.	Follin.
Fervaques.	Jumel.
Le Mesnil-Mauger.	Lepesant.

Communes.	MM. *Curés.*
Orbec.	Leboucher.
St.-Pierre-sur-Dives.	François.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Blangy.	Foubert-Despallières.
Cambremer.	Soyer.
Dives.	Guérin.
Houfleur (Ste-Catherine).	Leguay.
Id. (St.-Léonard).	Pestel.
St.-Gatien.	Lefoyes.
Pont-l'Evêque.	Delaunay.
Beaumont.	Blin.

Arrondissement de Vire.

Aunay.	Vautier.
Cahagnes.	Guernier.
St.-Georges-d'Aunay.	Labbé.
Bény-Bocage.	Juhel.
Letourneur.	Levoivenel.
Condé-sur-Noireau.	. . . . .
Saint-Sever.	Dupont.
Landelles et Coupigny.	Calbris.
Vassy.	Maupas.
Vire (Notre-Dame).	La Coudre.
Id. (Ste.-Anne.).	Bazin.
St.-Germain-de-Tallevende.	Surbled.

ÉGLISE CONSISTORIALE RÉFORMÉE.

Consistoire.

M. Martin Rollin, président. *Membres laïques* : MM. Lecerf, professeur à l'école de droit, secrétaire ; Auguste Osmont ; Dan de la Vauterie, docteur-médecin ; Dieu de Bellefontaine ; Bacot, négociant ; Saint-Jore, *Id.* ; Seigneurie, ancien notaire ; Pierre Moisson, négociant ; Nicolas Lecavelier, *Id.* ; Dumoncelles ; Leboitteux.

Pasteurs : MM. Rollin et Olive, à Caen ; M. Frossard à Condé-sur-Noireau.

ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

Recteur : M. Marc.
Inspecteurs : MM. l'abbé Rousseau. ✻ Gavinet.
Secrétaire : M. Lelaidier.

Faculté de Droit.

M. Georges Delisle, *doyen*.
M. Lelaidier, *secrétaire*.

Professeurs.

MM. Marc, Lecerf, N**, professeurs de Code civil.
M. N**, professeur de procédure civile et de législation criminelle.
M. Georges Delisle, professeur de droit romain.
M. N**, professeur de Code de commerce.
M. N**, professeur de droit administratif.
Suppléant : M. Demolombe.
Appariteur : M. Tiberge. (1)

Faculté des Sciences.

M. Thierry, *doyen*.
M. Delafoye, *secrétaire*.

Professeurs.

Mathématiques : M. Bonnaire fils.
Chimie : M. Thierry.
Physique : M. Delafoye.
Histoire naturelle : M. Eudes-Deslongchamps.
Appariteur : M. Hubert.

Faculté des Lettres.

M. l'abbé de La Rue ✻, *doyen*.
M. Vaultier, *secrétaire*.

(1) Les chaires de Code civil et de procédure ainsi que la place de suppléant vacantes, seront mises au concours le 2 mai 1831. En attendant M. Bayeux, fils fait un cours de Code civil, en qualité de suppléant de M. Marc, recteur : M. Demolombe, suppléant, en fait un autre, et M. Deboislambert, suppléant provisoire, fait le cours de procédure.

Professeurs.

Philosophie : M. N** (1).
Littérature latine : M. Maillet-Lacoste.
Littérature française : M. Vaultier.
Histoire : M. l'abbé de La Rue ✱.
Suppléant du professeur d'histoire : M. Latrouette.
Appariteur : M. Vielle.

ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE.

M. Raisin, *directeur.*
M. Louis Bacon, *secrétaire.*

Professeurs.

M. Godefroy, *professeur honoraire.*
Anatomie et médecine opératoire : M. Ameline.
Pathologie chirurgicale : M. Raisin.
Physiologie et accouchemens : M. Lesauvage.
Matière médicale et pharmacie : M. Bacon.
Clinique médicale : M. Trouvé.
Clinique chirurgicale : M. Dominel.
Pathologie médicale et thérapeutique : M. Lafosse.
Médecine légale et hygiène publique M Vastel.
Suppléant de la chaire de clinique chirurgicale : M. Leprestre.
Suppléant de clinique médicale : M. Faucon.

COLLÉGE ROYAL DE CAEN.

MM. l'abbé Daniel, *proviseur* ; Cabrié, *censeur* ; N**, *aumônier* ; Roger, *économe.*

Professeurs.

Philosophie : M. Cassin ; *Sciences physiques* : M. Bonnaire père ; *Mathématiques spéciales* : M. Decombe ; *Histoire*: M. N**; *Rhétorique* : M. Bertrand ; *Seconde* : M. Turgot ; *Mathématiques élémentaires* : M. Amiot ; 3e. M. Lebailly ; 4e. M. Maisonneuve; 5e. M. Gossard ; 6e. M. Trébutien.

Maîtres élémentaires.

MM. Gourbin, N**.

(1) M. l'abbé Daniel, proviseur au collége royal, est provisoirement chargé de ce cours.

Maît.res d'études.

MM. Amiard, professeur adjoint de 4e. ; Orange, Lahaye jeune, Richomme, N..... ; N.....

Maître de langue anglaise : M. Weatecroft.
Maître de dessin : M. Elouis.

Collége de Bayeux.

Principal : M. Chesnon.

Régens.

Philosophie : M. N.....; *Rhétorique* : M. Pilet; 2e. M. Petron; 3e. ; M. Chesnon ; 4e. M. Bures; 5e. ; M. Vincent ; 6e. M. Lebaron ; 7e. : M. Ravenel. *Mathématiques* : M. Osmont.

Collége de Lisieux.

Principal : M. Durier,

Régens.

Philosophie et Mathématiques : M. N..... ; *Rhétorique* : M. Letellier ; 2e. M. Chatelet ; 3e. : M. Houel ; 4e. : M. Doublet ; 5e. : Lecarpentier ; 6e. : M. Lerendu ; 7e. : M. Bouet.

Collége de Falaise.

Principal : M. Papineau.

Régens.

Philosophie : M. N..., *Rhétorique* : M. Lormelet ; 2e. : M. Papineau ; 3e. : M. Guillemard ; 4e. : M. Desprès : 5e. : M. Levendangeur : 6e. : M. Gail : 7e. : M. Robillard ; *Mathematiques* : M. Paris.

Collége de Vire.

Principal : M. l'abbé Dumont,

Régens.

Philosophie: l'abbé Dumont; *Rhétorique*: M. l'abbé Scelles; 2e.: M, l'abbé Dorival; 3e.: M. N....; 4e.: M. Féderique; 5e.: M. Roger; 6e. et 7e.: M. N....; *Mathématiques*: M. Morice.

Maîtres de Pension.

MM. Bérard, Mutel, Loyauté, Meston, à Caen; Gilain, à Argences; Bertrand, à Condé-sur-Noireau; Canterel; Doulceron ✳, à Honfleur.

§. VII. *Ministère des finances.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. Delanney, *directeur*; Guilloteau, *inspecteur*.

Duchesne, *contrôleur principal* à Caen, chargé de la ville de Caen et des cantons d'Evrecy et Villers-Bocage.

David, *contrôleur de 1re. classe*, à Caen, chargé des cantons de Caen (est et ouest), Bourguébus, Douvres et Troarn.

Lentaigne, *contrôleur de 1re. classe*, à Falaise, chargé de la ville de Falaise et des cantons de Bretteville-sur-Laize, Coulibœuf et Falaise, 1re. section.

Mossier, *contrôleur de 2e. classe*, à Condé, pour les cantons de Falaise, 2e. section, Harcourt, Condé et Aunay.

Modérat, *contrôleur de 1re. classe*, à Vire, pour les cantons de Bény-Bocage, Saint-Sever, Vassy et Vire.

Lepelletier, *contrôleur de 2e. classe*, à Honfleur, pour les cantons de Blangy, Dives, Honfleur et Pont-l'Evêque.

Delalonde, *controleur de 1re. classe*, à Bayeux, pour les cantons de Bayeux, Isigny, Balleroy et Trévières.

Dubuisson, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Lisieux, pour la ville de Lisieux et les cantons de Lisieux 1re. division, Livarot et Orbec.

De Formigny, *contrôleur de* 1re. *classe*; à Caen, pour les cantons de Caumont, Creully, Tilly-sur-Seulles et Ryes.

Durand, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Lisieux, pour les cantons de Lisieux, 2e. division, Mézidon, Saint-Pierre-sur-Dives. et Cambremer.

Surnuméraires : MM. Dusouich, Blin et Josse.

CADASTRE.

M. Simon aîné, géomètre en chef.

Employés de confiance du géomètre en chef.

MM. Méhédin, ancien géomètre de 1re. classe; Marie (Adjutor), *idem*.

Géomètres de 1re. *classe.*

MM. Aubert, *délimitateur*, Damiens, *triangulateur*; Simon jeune, Prieur, Desprès, Guillard, Peschet, Robert, Lenourichel, Minot, Godefroy, Letellier, Lefèvre, Castel.

Géomètres de 2e *classe.*

MM. Hallot, Castillon, Lefrançois, Adeline.

RECEVEURS DES FINANCES.

M. de Rigny, *receveur général.*

Receveurs particuliers : MM. Variu, à Bayeux : Taigny, à Falaise : Begouen, à Lisieux : Gillotin, à Pont-l'Evêque, Berrurier, à Vire.

Payeur du département : M. Amédée Housset.

PERCEPTEURS.

Bayeux : *la Chèze*, percepteur.

Isigny, Osmanville, *Lebourg*, p.

Balleroy, la Bazoques, Litteau, Montfiquet, Planquery; *Morel*, percepteur.

Bricqueville, Bernesq, Colombières, *Lebreton*, p.

Caumont, Lalande-sur-Drôme, la Vaquerie, Sept-Vents, *Tumerel*, p.

Crouay Campigny, Cottun, Ranchy, *Renouf*, p.

Cormolain, Foulognes, Salen, *Youf*, p.

Cartigny-Lépiney, Cartigny-Tesson, Lison, St-Laurent-du-Rieu, la Haye-Piquenot, N.-D.-de-Blangy. Baynes, St.-Marcouf, *Guelle*, percepteur.

Cardonville, Fontenay, Géfose, St.-Clément, St.-Germain-Dupert, *Debonnaire*, p.

Commes, Fontenailles, Longues, Maisons; Marigny, Port-en-Cessin, *Desfosses*, p.

Bazenville, Crépon, le Manoir, Meuvaines, Villiers-le-Sec, Vienne, *Mallet*.

Etréham, Colleville, Huppain, Ste.-Honorine-des-Pertes, Surrain, *Roussel*, p.

Canchy, Ecrammeville, *Carité*, p

Formiguy, Englesqueville, Asnières, Louvières, St.-Laurent, Vierville, *Thomassé-la-Fauconnerie*, p.

Hottot, Anctoville, Feugeurolles-sur-Seulles, St.-Germain-d'Ectot, Longraye, Orbois, Sermentot, Torteval, *Bouquet*, p.

Juaye, Bernières, Bucéels, Chouain, Couvert, Lingèvres, *Boutry*, p.

La Cambe, Deux-Jumeaux, Longueville, *Morel*, p.

Littry, le Molay, le Tronquay, Tournières, *Lélu*, p.

Livry, Cahagnolles, Parfouru-Léclin, Quesnay-Guesnon, Ste.-Honorine-de-Ducy, *Cardine*, p.

Mosles, Mandeville, Rubercy, Tessy: *Leprestre*, p.

Grandcamp, Maisy, Criqueville, St.-Pierre-du-Mont, *Ledru*, p.

Neuilly, les Oubeaux, *Duclosmésnil*, p.

Monceaux, Nonant, Condé-sur-Seulles, Ellon, St.-Martin-des-Entrées, *le Sénécal*, p.

Ryes, Arromanches, Asnelles, Manvieux, St.-Côme-de-Fresné, Tracy-sur-Mer, *Adam*, p.

St.-Vigor-le-Grand, Sommervieu, Esquay, Magny, St.-Sulpice, Vaux-sur-Aure, *Couéspel*, percepteur.

Saon, Blay, le Breuil, Saonnet, *Hamel*, p.

Saint-Loup-Hors, Subles, Agy, Arganchy, Gueron, Noron, *Jourdain*, p.

Trévières, Aignerville, Engranville, *Desruisseaux*; p.

Vaucelles, Barbeville, Cussy, Sully, Tour, *Pillet*, p.

Ver, Banville, Colombiers-sur-Seulles, Graye, Ste-Croix-sur-mer, Tierceville, *Froschhammer*, p.

Vouilly, Castilly, Mestry, Monfréville, la Folie. Saint-Martin-de-Blagny, *Planquette*, p.

Castillon, Vaubadon, St.-Paul-du-Vernay, Trungy. *Tostain-Govile*, p.

Arrondissement de Caen.

Caen, 1er. arrondissement, *Delaroque-Cahan*, percepteur.

Caen, 2e. arrondissement, *Dunne*, p.

Caen, 3e, arrondissement, *Lecourtois de Montamy*, p.

Airan, Cesny-aux-Vignes, Ouésy, Billy, Cinq-Autels, Béneauville, Chicheboville, Poussy *Bertauld*. p.

Argences, Bellengreville, Moult, Vimont, Canteloup, *Duport*, p.

Carcagny, Audrieu; Loucelles, St.e Croix-Grand-Tonne, Brouay, Ducy-Ste.-Marguerite, *Mesnil*: p.

Escoville, Bavent, Hérouvillette, Robe-homme, *Basly*, p

Bény-sur-Mer, Amblie, Fontaine-Henry, Reviers, *Rocancourt*, p.

Bernières-sur-Mer, Courseulles, Tailleville, *Roussel*, p.

Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot, Norrey, Secqueville-en-Bessin, *Bâton*, p.

Bretteville-sur-Odon, Louvigny, Venoix, *Vaultier*, p.

Bourguébus, Garcelles-Secqueville, St.-Aignan-de-Cramesnil, Tilly-la-Campagne, Hubert-Folie, Rocquancourt, Conteville, N*** percepteur.

Bénouville, Ouistreham, Blainville, St.-Aubin-d'Arquenay, *Dénis*, p.

Cagny, Frénouville, Grentheville, Soliers, Emiéville, *Lecocq*,

Clinchamps, Laize-la-ville, May, Fontenay-le-Marmion, St-Martin-de-Fontenay, *Gauguain fils*, p.

Curcy, Ouffières, Goupillières, Trois-Monts, Préaux, Lacaine, Montiguy, Maisoncelles-sur-Ajon, *Desclais* ✱, p.

St.-Aignan-le-Malherbe, Courvaudon le Mesnil-au-Grain, Banneville-sur-Ajon, Longvillers, Landes, *Delalande*, p.

Cheux, St-Manvieu. le Mesnil-Patry, Christot, Tessel, *Daigremont*, p.

Creully, Cainet, Lanthsuil, Pierrepont, St.-Gabriel, *d'Argouges*, p.

Cairon, Lasson, le Fresne-Camilly, Rosel, Villons-les-Buissons, *Criquet*, p.

Douvres, Anguerny, Cresserons, Plumetot, *Quétron*, p.

Evrecy, Bougy, Esquay, Gavrus, Neuilly-le-Malherbe, Ste-Honorine-du-Fay, Vâcognes, *Dhérou*, p.

Hamars, Bonnemaison, Campandré, St.-Martin-de-Sallen, Valcongrain, *Vérel*, p.

Hermanville, Colleville, Lion, *Durand*, p.

Hérouville, Cambes, Epron, St.-Contest, *Picot de Magny* ✱, p.

Cormelles, Ifs, Allemagne, St.-André-de-Fontenay, *Leroy*, p.

Langrune, Luc, *Falue*, p.

Mathieu, Beuville, Biéville, Périers, *Savary*, p.

Coulombs, Martragny, Brécy, Cully, Rucqueville, Vaux-sur-Seulles, *Hue*, p.

Mondeville, Colombelles, Cuverville, Giberville, *Chesnon*, p.

Noyers, Arry, Bretteville-sur-Bordel, Grainville, Lelocheur, Missy, Mondrainville, Tourville, *Renée*, p.

Ranville, Amfréville, Bréville, Merville Sallenelles, *Christophle.*

St.-Germain la-Blanche-Herbe, Rots, Authie, Carpiquet, St.-Louet-près-Authie, *Doublet Lafosse*, p.

Sannerville, Banneville-la-Campagne, Démouville, Touffréville, *Baton*, p.

Troarn, Bures, Janville, St-Pair, *Moutier*, percepteur.

Tilly-sur-Seulles, Juvigny, Fontainay-le-Pesnel, St.-Vaast, Vendes. *Bourienne*, p.

Thau, Anisy, Basly, Colomby-sur-Than, *eulier*, p.

Varaville, Cabourg, Gonneville-sur-Merville, Pétiville, *Bouet*, p.

Vieux, Amayé-sur-Orne, Bully, Feuguerolles-sur Orne, Maltot, Maizet, Avenay, *Duport Delille*, p,

Verson, Baron, Eterville, Fontaine-Etoupefour, Mouen, *Mahyer*, p.

Villers Bocage, Amayé-sur-Seulles, Maisoncelles-Pellevey, St.-Leget-sur-Seulles, Tracy-Bocage, *Allard*, p.

Tournay, Villy-Bocage, Epiney-sur-Odon, Monts, Parfouru sur-Odon, *Pinsseau*, p.

Cléville, Héritot, Hernetot, Rupierre, Saint-Pierre-du-Jonquet, St.-Ouen-du-Mesnil-Oger, *Moulin*, p.

Arrondissement de Falaise.

Falaise, *De Coulibœuf*, percepteur.

St.-Laurent de Condel, Boulon, Grimbosq, les Moutiers-en-Cinglais, Mutrecy; *Tiger, dit Duclos.*

Bretteville-sur-Laize, Cintheaux, Fresney-le-Puceux, Quilly, *Gallard*, p.

Cesny-Bois-Halbout, Barbery, Cingal, Fontaine-Halbout, Fresney-le-Vieux, le Mesnil-Tonffray, Moulines, Espins, *Auger*, p.

Clécy, la Pommeraye, le Bô, le Vey, St.-Dénis-de-Meré, St.-Marc-d'Ouilly, St.-Omer, St.-Lambert, la Villette, *Guérin-Duclos*, p.

Crocy, Beaumais, Fourches, le Marais-la-

Chapelle, les Moutiers-en-Auge, Ners, Perthe-ville, Vignats, *Goubin*, p.

Coulibœuf, Ailly, Barou, Bernières, Damblainville, Louvagny, Morteaux, Ste.-Anne-d'Entremont, Vicques, Norrey, *Quettier*, p.

Condé-sur-Laison, Escures, Favières, Ifs-sur-Laison, Magny-la-Campagne, Quatre-Puits, Vieux-Fumé, *Lafontaine*, p.

Harcourt, Croisilles, Esson, St.-Bénin, St.-Rémy, Caumont, Cauville, Culey-le-Patry, *Surbled*, p.

Jort, Courcy, Grisy, Morières, Perrières, Vendeuvre, *Pichon*, p.

Acqueville, Meslay, Donnay, Placy, Tournebu, Combray, *Vauquelin*, p.

Maizières, Ernes, Olendon, Rouvres, Sacy, *Brisset*, p.

Ouilly-le-Basset, Cossesseville, le Détroit, les Isles-Bardel, Mesnil-Villement, Pierrefitte, Rapilly, *Leger*, p.

Bous, Pôtigny, Soûmont, St.-Quentin-de-la-Roche, Tassilly, Ussy, *Lepy*, p.

Fontaine-le-Pin, St.-Germain-le-Vasson, Bray-en-Cinglais, Grainville, Ouilly-le-Tesson, Quesnay, *Tiger*, p.

St.-Germain-Langot, Angoville, Bonnœuil Leffart, Martainville, Pierrepont, Treperel, *Crespin*, p.

St.-Martin-du-But, Corday, Fourneaux, les Loges-Saulces, Martigny, Noron, St.-Pierre-du-But, St.-Vigor-de-Mieux, la Hoguette, *Lechatelain*, p.

St.-Silvain, Bray-la-Campagne, Fierville-la-Campagne, le Bût-sur-Rouvres, Soignolles, *Guesnon*, p.

Urville, Cauvicourt, Estrées-la-Campagne, Bretteville-le-Rabet, Gouvix, *Aubert*, p.

St.-Pierre-Canivet, Villers-Canivet, Aubigny, Soulangy, *Mannoury*, p.

Versainville, Epaney, Eraines, Villy, Fresné-la-Mère, *Malfilâtre*, p.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux, St.-Désir, St.-Jacques, *Mouroult*, percepteur.

Orbec, la Vespière, Friardel, Cerqueux, la Folletière-Abenon, *Delarcher*, p.

Biéville, Querville, Quetiéville, *Lemaître-Desmares*, p.

Méri-Corbon, Croissanville, Bissières, Magny-le-Freûle, *Legras*, p.

Crèvecœur, St.-Laurent-du-Mont, St.-Loup-de-Fribois, St.-Pair-du-Mont, *Dejenteville*, p.

St.-Julien-de-Mailloc, Courtonne-la-Ville, St.-Martin-de-Mailloc, St.-Pierre-de-Mailloc, St.-Dénis-de-Mailloc, St.-Paul-de-Courtonne, *Hébert-Durocher*, p.

Le Tilleul, Ecots, Lieurey, la Gravelle, Mittois, St.-Georges en-Auge, *Cuvigny, fils aîné*, p.

Doux-Marais, Ecajeul, Ouville-la-Bien-Tournée, St.-Maclou, Ste.-Marie-aux-Anglais, *Héroult*, p.

Fervaques, Cheffreville, la Croupte, St.-Aubin-sur-Auquainville, Tonnencourt, *Blo-ceau*, p.

Garnetot, Grandmesnil, Abbeville, Ammeville, *Debernier*, p.

Cuillye-du-Houlley, l'Hostellerie, Firfol, Fumichon, St.-Hypolite-de-Canteloup, *Mouton*, p.

Lessard-et-le-Chêne, le Mesnil-Eudes, le Mesnil-Simon, *Delaunay*, p.

Le Mesnil-Durand, le Mesnil-Germain, le Mesnil-Oury, St.-Martin-des-Noyers, *Jourdain-Duverger*, p.

Livarot, Heurtevent, le Mesnil-Bacley, Ste.-Marguerite-des-Loges, *Carcassonne*, p.

Lisores, St.-Ouen-le-Houx, Ste.-Foy-de-Montgommery, St.-Germain-de-Montgommery, *Dumarest*, p.

Le Mesnil-Mauger, Grandchamp, St.-Crespin, *Malfilâtre*, p.

Lecaude, les Mouceaux, Monteille, Notre-Dame-de-Livaye, *Lerebours*, p.

Moyaux, le Pin, *Avrouin*, p.

Marolles, Courtonne-la-Meurdrac, Cordebugle, *Lebarrier*, p.

Meulles, Familly, Préaux, *Lerat*, p.

Mézidon, Canon, le Breuil, Mirebel, Percy, Soquence, *Mesley*, p.

Notre-Dame-de-Courson, Bellou, Bellouet, Montiers-Hubert, St.-Pierre-de-Courson, *Adam-Fontaine*, p.

Notre-Dame-de-Fresnay, St.-Martin-de-Fresnay, Réveillon, Tôtes, Vaudeloges, *Pepin*, p.

La Bossière, le Prédauge, la Houblonnière, Lamotte, St.-Aubin-sur-Algot, St.-Pierre-des-Ifs, *Dorléans*, p.

Hermival-les-Vaux, Roques, Fauguernon, Ouillye-le-Vicomte, *Daufresne*, p.

Glos, St.-Martin-de-la-Lieue, Beuvillers, le Mesnil-Guillaume, St.-Hypolite-des-Prés, St.-Jean-de-Livet, *Moissard*, p.

St.-Germain-de-Livet, Auquainville, Prêtreville, *Perrine*, p.

St.-Pierre-sur-Dives, Berville, Carel, Douville, Hiéville, Thiéville, *Choppin*, p.

Ste.-Marguerite-de-Viette, St.-Michel-de-Livet, Montviette, *Bonneserre*, p.

St.-Julien-le-Faucon, Castillon, Coupesarte, les Authieux-Papillon, *Alexandre, dit Lamotte*.

Tordouet, la Chapelle-Yvon, St.-Martin-de-Bienfaite, St.-Cyr-du-Ronceray, Cernay, la Cressonnière, *Lepoissonnier*.

Tortisambert, la Brévière, la Chapelle-Hautegrue, les Autels, Montpinçon, St.-Bazile, *Goupil*, p.

Vieux-Pont, Boissey, Bretteville-sur-Dives, *Mazier fils*, p.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque, St.-Melaine, *Desroques* ✻, percepteur.

Gonneville-sur-Honfleur, Ablon, *Pimont*, p.

Basseneville, Goustranville, St.-Samson, *Quetel*, p.

Beuvron, Brocottes; *Deschamps-Lecointe*, p.

Bonnebosq, la Chapelle-Hainfray, le Fournet, Saint-Eugène, Valsemé, *Fosse*, p.
Beaufour, Clermont, Cresseveulle, Druval, St.-Jouin, St.-Aubin-l'Ebisay, *Lebreton*, p.
Beaumont, Bourgeauville, St.-Etienne-la-Thillaye, *Canoville*, p.
Bonneville la Louvet, Lefaulq, *Mannoury*, p.
Blangy, Fierville, Lemesnil-sur-Blangy, le Brévedent, les Parcs-Fontaines, *Leprovost*, p.
Cricqueville, Angerville, Brucourt, *Denis*, p.
Cambremer, Grandouet, la Roque-Baignard, St.-Ouen-le-Pin, *Hauvel*, p.
Dives, Grangues, Périers, *Apvrille*, p
Dozuley, Putot, St.-Léger-du-Bosq, *Marguerit*, p.
Danestal, Annebault, Branville, Douville, Heuland, *Lecomte*, p.
Fourneville, Genneville, le Theil, Quetteville, *Moutier*, p.
Gonneville-sur-Dives, Auberville, Benzeval, St.-Vaast, Villers-sur-Mer, *Vimard*, p.
Honfleur, la Rivière, *Guérin*, p.
Hotot, le Ham, *Pannier*, p.
Léaupartie, Auvillars, Montreuil, Repentiguy, Rumesnil, *Montpellier*, p.
Le Breuil, Noroles, Saint-Philbert-des-Champs; *Hurel*, p.
Manerbe, Coquainvilliers, Formentin, *Méhédin*, p.
Notre-Dame-d'Estrées, Corbon, les Authieux, sur-Corbon, *Poubelle*, p.
Equemauville, Pennedepie, Barneville, Criquebœuf, Vazouy, Villerville, *Lebouis*, p.
Victot, Pontfol, Gerrôts, les Groisilliers, St.-Gilles-de-Livet, *Dupont-Glace*, p.
Reux, Clarbec, Drubec, *Coquet de Genneville*, p.
Launay, St.-Julien-sur-Calonne, Manneville, urville, *Fouchaux*, p.
St.-Martin-aux-Chartrains, Canapville, Coudray, Englesqueville, Tourville, *Dufresney*, p.
St.-André-d'Hébertot, les Authieux-sur-Calonne, le Vieux-Bourg, St.-Benoît-d'Hébertot, *Boisard*, p.

Saint-Gatien, *Letenneur*, p.
Saint-Pierre-Azif, Blonville, Glanville, Vauville, *Hébert*, p.
Saint-Hymer, le Torquesne, Pierrefitte, *Ermenout*, p.
Touques, Bonneville-sur-Touques, Hennequeville, Trouville, *Liard*, p.
Tourgeville, Bénerville, Deauville, Saint-Arnoult, *Quetel*, p.

Arrondissement de Vire.

Vire, *Collin*, percepteur.
Aunay, Beauquay, Ondefontaine, Roucamp, *Angot*, p.
Burcy, Chênedollé, Presles, Viessoix, *Villemer*, p.
Clinchamps, Mesnil-Cossois, Sept-Fréres, St.-Manvieu, *Picquenard*, p.
La Graverie, Coulonces, Campagnolles, Etouvy, *Laroque-Murie*, p.
Cahagnes, Dampierre, la Ferrière-au-Doyen, les Loges, St.-Jean-des-Essartiers, *Edeline*.
Condé-sur-Noireau, St.-Germain-du-Crioult, *Grivel*, p.
Landelles, Beaumesnil, Mesnil-Robert, Mesnil-Benoist, *Lachaux-Larivière*, p.
Le Bény-Bocage, Beaulieu, Carville, le Désert, le Reculey, Montchamp-le Grand, Montchamp-le Petit, *Ballat*, p.
Letourneur, Arclais, Brémoy, Mesnil-Auzouf, Montchauvet, Montamy, Saint-Pierre-Tarentaine, *Lethuit*, p.
Letheil, Lassy, Laroque, Estry, Pierres, *Goislard de la Droitière*, p.
Neuville, Tallevende-le-Petit, Vaudry, *Rondel*, p.
Pont-Farcy, Annebecq, Bures, Malloué, Pleinesœuvres, Pont-Bellenger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, *Desrues*, p.
La Chapelle-Engerbold, Proussy, Périgny, Pontécoulant, Saint-Pierrs-la-Vieille, Saint-Vigor-des-Mezerets, *Heurtauld*, p.

Saint-Sever, Boisbenâtre, Courson, Fontenermont, St.-Aubin-des-Bois, Saint-Jean-le-Gast, *Langevin*, p.
St.-Martin-des-Besaces, la Ferrière-Harang, Saint-Denis-Maisoncelles, Saint-Ouen-des-Besaces, *Martin*, p.
Sainte-Marie-Laumont, Campeaux, Mont-Bertrand, Saint-Martin-Don, *Saillofest*, p.
Jurques, Saint-Georges d'Aunay, Coulvain, abigne, St.-Pierre-du-Fresne, *Closmesnil*, p.
Saint-Jean-le-Blanc, Danvou, la Ferrière-Duval, le Plessis-Grimoult, Lénault, *Boullement*, p.
Maisoncelles-la-Jourdan, Truttemer-le-Grand, Lalande-Vaumont, Roullours, Truttemer-le-Petit, *Durand*, p.
Tallevende-le-Grand, Champ-du-Bout, *Murie*, p.
Vassy, Bernières-le-Patry, Rully, *Lebourgeois*, p.

Enregistrement et Domaines.

M. Ceillier, *directeur*.
Inspecteurs : MM. Follope, à Caen ; Mangon de la Laude, à Lisieux.
Vérificateurs : MM. Decouespel, à Vire ; Hue, à Caen ; Lapouyade, à Pont-l'Evêque, et Dachés à Bayeux ; 1er. *commis*, M. Ceillier fils.
Garde-magasin du timbre : M. Copineau. *Receveur du timbre extraordinaire* : M. Godet. *Timbreur* : M. Delaunay. Madame Lefèvre, *tournefeuille*.
Conservateurs des hypothèques : MM. Degand, à Caen ; Antelme, à Bayeux ; Desmoutiers, a Falaise ; Michel ✳, à Lisieux ; Lecordier, à Pont-l'Evêque ; Andouillé, à Vire.
Receveurs : MM. Blin, à Caen (actes civils, successions et timbre) ; Beschet-Peschardière (actes judiciaires, domaines et timbre) ; Sergent, à Argences ; Lefrançois, à Creully ; Castel-Duboulay, à Evrecy ; Duprelle, à la Délivrande ; le Saulx, à Tilly-sur-Seulles ; Cavelier de Mocomble, à Villers-Bocage. — Rouvin, à Bayeux

(actes civils, successions et timbre); Binot, à Bayeux (actes jud., dom. et timbre); Despujol, à Balleroy; Boistard, à Isigny; Leboucher, à Trévières. — Tocville, à Falaise (actes civils et success.); Fouquet, à Falaise (actes jud., dom. et timbre); Lhonorey, à Harcourt; Champin, à St.-Silvain. — Joret, à Lisieux (actes civils, successions et timbre); Heurtaut-Morandière, à Lisieux (act. jud., dom. et timbre); Renault, à Livarot; Miare de la Blardière, à Orbec; Brunet, à St.-Pierres-sur-Dives. — Leroyer, à Pont-l'Évêque; Bordes, à Blangy; Troussel, á Cambremer; Lecourt-Cantilly, à Dives; Legrand, à Honfleur. — Letourneur, à Vire; Lebel, à Aunay; Vallegèard, à Condé-sur-Noireau; Leconte, à St.-Sever.

Surnuméraires. MM. Vaullegeard fils, à Condé-sur-Noireau; Hue et Denize, à Caen; Lepelletier-Dangoville, à Bayeux; Joret fils, à Lisieux; Beschet-Peschardière fils, à Pont-l'Evêque.

DOUANES.

1re. *Partie du Calvados comprise entre la Touques et la Vire.*

Inspection de Caen.

Service sédentaire.

MM. Lebrun, *inspecteur*; Chuppin, *receveur principal*; De Classé, *sous-inspecteur sédentaire*; Hommassel, *contrôleur aux entrepôts*; Pagard, *commis principal à la navigation*; Simon, *receveur aux déclarations*; Dieuavant, de Bernieres, Philippe, Dègrieux, *vérificateurs*: Beuvry, *commis de recette*; Richer, Vidal de Lauzun, *commis aux expéditions*. Richer fils, Degonicours et Chuppin fils, *surnuméraires*.

Receveurs-subordonnés: MM. Lévêque, à Isigny; Leloutre, à Grandcamp; Dubousquet, à Port-en-Bessin; Delamarre de Plesmont, à Courseu lles; Dubost, à Luc; N**, à Dives.

Visiteurs : MM. Lemoigue, à Isigny; Roudié à Luc.

Service actif.

Contrôleurs de brigades : M. Legros, à Grandcamp; Turbert, à la Délivrande; Hauville, à Sallenelles. *Lieutenans principaux* : MM. Blanchard, à Caen; Lebarbanchon, à Isigny. *Lieutenans d'ordre* : MM. Centurione, à Vierville; Thouin, à Port-en-Bessin; de Fréville, à Ver; Marie, à Langrune; Roger, à Ouistreham; Feautrier, à Dives.

2e. *Partie du Calvados, comprise entre la Touques et la Seine.*

Inspection d'Honfleur.

Service sédentaire.

MM. N....., *inspecteur*; Gallet de Santerre, *receveur principal*; Oursel, *sous-inspecteur sédentaire*; Lehèvre, *contrôleur aux entrepôts*; Fossard, *commis principal à la navigation*; Divet, Stonestreet, Dufetel, *vérificateurs*; Lecomte, *receveur aux déclarations*; Vaquet, Deschamps, *commis aux expéditions*; Delarue, *commis de recette*.

Receveurs : MM. Aumont, à Touques; Rousselin, à Trouville; Aoufray, à Villerville; Fonclaust, à St.-Sauveur. *Visiteur*: M. Moheau, à Touques.

MM. Besnier, *contrôleur de brigades*, à Honfleur; Congnet, *lieutenant principal*, à Honfleur; Lebaillif, *lieutenant d'ordre*, à Trouville; Roudil, *lieutenant d'ordre*, à St.-Sauveur.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Caen.

MM. Rageot-la-Roche, directeur du dépar-

sement ; Clausier (Dominique) , contrôleur de comptabilité, chargé du service de l'arrondissement de Caen ; Clausier (Auguste) 1er. commis de direction (contrôleur de ville) ; Mathieu , contrôleur ambulant, chargé des arrondissemens de Caen et Bayeux ; Courtellemont , receveur principal ; Mme. Limare, entreposeur des tabacs et des poudres ; Willemin , contrôleur de ville ; Rochon , *id* ; Drogy, *id*.

Bayeux.

MM. Desprez , directeur d'arrondissement Labbey , receveur principal ; Lebailly , entreposeur des tabacs et des poudres ; Blanchard , contrôleur de ville.

Falaise.

MM. Belly de Bussy , directeur d'arrondissement ; Perier-Desboquaires , contrôleur ambulant, chargé des arrondissemens de Falaise et de Lisieux ; Moynier , receveur principal ; de Rattimentou, entreposeur des tabacs et des poudres ; Gosse , contrôleur de ville.

Honfleur.

MM. Bouffey , directeur d'arrondissement ; Fruger , receveur-entreposeur ; Morel , contrôleur de ville.

Lisieux.

MM. Péeters , directeur d'arrondissement ; Bigot, receveur principal ; Tabarie, entreposeur des tabacs et des poudres ; Saguet, contrôleur de ville.

Vire.

MM. Despréaux, directeur d'arrondissement;

Lachaud, receveur entreposeur; Tonda-Muy-roger; contrôleur de ville.

Marque d'or et d'argent.

MM. Willemin, contrôleur; Courteilemont, receveur; Nicolas, essayeur.

Octrois.

MM. Le Bourlier de Saint-Martin ✱, préposé en chef, à Caen; Turgis, *id.*, à Bayeux; Lemerle, *id.*, à Falaise: Lamy, à Honfleur; Hervieu, à Vire.

POSTES.

MM. N........, directeur à Caen; Baliste, sous-inspecteur; Daubert, directeur à la Délivrande; Guillemin, à Tilly-sur Seulles; Julien, à Troarn; Langlois à Villers-Bocage-de Crauzat, à Bayeux; Malherbe, à Balleroy; Fortin, à Isigny; veuve Roland, à Falaise; Me. Hamard, à Harcourt; Verdun, à Langannerie; (hameau d'Urville); Hubert, à Lisieux; Hudry, à Croissanville; Goupil, à Livarot; Garnier, à Orbec; Bonnefoy, à Pont-l'Evêque; Duprey, à Dives; Langlois, à Dozuley; Me. Fils, à Honfleur, Biette, à Touques; Roland, à Vire; Rivière, à Aunay; veuve Lemarchand, à Condé-sur-Noireau; Asselin à St.-Sever.

Employés (à Caen): MM. Vintras, père, 1er. *commis*; Guillard, 2e. Chevalier, 3e. Vintras fils, 4e.; Panquet, 5e. *Surnuméraire*, M. Pichon.

FORÊTS.

3e. *Conservation forestière.*

Inspecteur à la résidence de Caen : M. Samson-Deschamps.

Sous-inspecteur : M, de Ponsort, à Bayeux.

Gardes-généraux : MM. Allain, à la rési-

dence de Vire ; Brée à la résidence de Falaise.
Arpenteurs : MM. Deby, à Balleroy ; Férault-Larue, à Roucamp.

LOTERIES.

MM. Dulac, *inspecteur divisionnaire* à Caen ; Delagervezée, *sous-inspecteur.*

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

FIN DE LA TABLE.